

# **L A M E S U R E D E S É V É N E M E N T S P U B L I C S**

Structure des événements et formation de la conscience publique

*Michel Barthélémy*

*Louis Quéré*

Mai 1991

Centre d'Etude des Mouvements Sociaux

E.H.E.S.S.

Introduction, p. 3

Points de départ, p. 6

Étude d'un parcours événementiel : le cas Carpentras, p. 17

L'action collective comme mesure de l'événement public, p. 49

*"La notion même d'événement n'a pas de place dans le monde objectif (...). Les "événements" sont découpés par un observateur fini dans la totalité spatio-temporelle du monde objectif. Mais, si je considère ce monde lui-même, il n'a qu'un seul être indivisible et qui ne change pas. Le changement suppose un certain poste où je me place et d'où je vois défiler des choses : il n'y a pas d'événements sans quelqu'un à qui ils adviennent et dont la perspective finie fonde leur individualité. Le temps suppose une vue sur le temps" (M. Merleau-Ponty, 1945, p.470).*

Comment se forme et se transforme l'attention publique? De quoi est faite la conscience publique? On peut comparer la focalisation de l'attention publique à ce qui se passe dans une conversation ordinaire : lorsque des personnes entrent en interaction, elles forment des foyers d'attention commune, passant d'une activité conversationnelle à une autre (se saluer, échanger des nouvelles, s'excuser, s'inviter, etc.), d'un thème à un autre, d'un type de relation à un autre. Ce faisant, elles organisent la conversation de l'intérieur même de son déroulement, essentiellement en réalisant des enchaînements cohérents et pertinents en fonction de la situation. Dans ce cadre, la focalisation commune, l'introduction de thèmes dans la conversation, leur développement et leur clôture sont des opérations gouvernées par des règles, et effectuées méthodiquement. Ces opérations ont été systématiquement analysées par l'analyse de conversation.

Il en va un peu de même pour le débat public, si l'on entend par là la focalisation de l'attention commune, dans un espace public, sur un événement, une situation ou un problème qui sont l'objet d'une thématization discursive sur la scène publique (dans des récits, des commentaires, des prises de position, etc.). La situation est évidemment bien plus complexe que dans les conversations ordinaires, ne fût-ce que parce que dans la sphère publique coexistent simultanément de multiples foyers d'attention. D'un autre côté, nous pouvons cependant supposer que l'organisation thématique des échanges dans l'espace public est aussi méthodique et aussi systématique que celle des conversations ordinaires, ou encore que les processus de focalisation de l'attention qui y ont lieu ne sont pas différents de ceux qui président au traitement des situations d'action de la vie courante. Mais comme on y a affaire à des macro-phénomènes, il est plus difficile de saisir ce qui s'y passe d'une façon aussi précise que dans une interaction. De plus, les médiations à l'œuvre sont d'un autre ordre : n'est par exemple pas négligeable le fait que l'organisation thématique de l'échange dans l'espace public a pour supports la production d'une réalité documentaire - des communiqués de presse, des rapports d'enquête, des procès-verbaux, des articles de journaux, des émissions radiophoniques, des documents télévisuels, etc. - ainsi que

l'organisation et la gestion d'un dispositif de ressources de toutes sortes (depuis les compétences professionnelles jusqu'aux techniques de reproduction et de télédiffusion).

Pour analyser ce phénomène de l'organisation thématique de l'espace public, nous avons pris les trois options suivantes. Tout d'abord celle de travailler sur la constitution sociale des événements publics, en entendant par là, au sens large, les événements qui acquièrent leur détermination à travers leur mise en forme et leur mise en sens sur la scène publique. Parmi ces événements se dessine une catégorie spécifique : ceux qui posent des "problèmes publics". Des incidents créés par le port du voile islamique à l'école, la profanation sauvage d'un cimetière israélite, l'éclatement d'émeutes meurtrières dans des banlieues de grandes villes, l'explosion d'un pétrolier en Méditerranée sont des événements qui ont un caractère distinctif dans l'ensemble de ceux qui émergent sur la scène publique. Disons que leur individuation incorpore un point de vue et une sémantique : ceux de l'"action publique", expression dont nous préciserons le sens au fur et à mesure de notre analyse.

La deuxième option est d'introduire un point de vue praxéologique dans l'analyse de la structuration de l'attention publique. Si nous reprenons le cas de la conversation, nous constaterons que la création d'un foyer d'attention commune n'est pas simplement une affaire de discours, ou d'émission et de réception de messages : elle est partie intégrante du traitement d'une situation par l'action, en l'occurrence de l'organisation d'un cours d'action conversationnelle, dans lequel les participants ont à enchaîner leurs actions réciproques en s'assurant de la pertinence de leurs contributions respectives par rapport à ce qui est en cours. La prégnance du discours de l'information et du schéma directionnel de la communication nous empêche de voir la dimension praxéologique de l'espace public ; elle nous dissuade aussi de rapporter les événements et les problèmes publics à leur matrice pratique (définir des situations pour les traiter, organiser l'action publique, etc.). Nous reconstruirons cette matrice sur deux plans : celui de l'organisation de cours d'action en temps réel, à travers l'actualisation de types d'activité et la gestion d'un "thème" (au sens où on parle du thème d'une histoire, de la "pointe" d'un récit ou d'une ligne d'argumentation d'un échange - ce qui est distinct du sujet, ou du thème du discours, entendu comme ce dont il est parlé) ; et celui de la mise en intrigue d'actions et de personnages dans des descriptions, des explications et des narrations.

Enfin la troisième option consiste à développer une problématique de la réception, en prenant appui sur les acquis de l'herméneutique littéraire et de l'herméneutique du récit. Dans cette perspective la réception, outre qu'elle trouve un enracinement pratique, fait partie intégrante de la configuration des actions, des personnes et des événements dans l'espace public.

Nous procéderons en trois étapes. Dans un première partie, nous esquisserons notre problématique et préciserons notre parti-pris méthodologique. Ensuite, nous présenterons une analyse de cas : l'affaire "Carpentras". Cet événement nous a paru intéressant à plusieurs titres : d'une part en raison du parcours qu'il a effectué (la version officielle de l'acte antisémite ayant été plus ou moins défaits en quelques semaines, ce qui atteste une certaine vulnérabilité des descriptions sous lesquelles les événements sont individués et stabilisés) ; d'autre part en raison de la mobilisation collective qu'une certaine description de l'événement (un acte antisémite commis par des militants d'extrême-droite) a rendue possible, voire même nécessaire. Dans la troisième partie nous tenterons d'approfondir les principaux problèmes d'une approche praxéologique de la conscience publique. Nous nous focaliserons sur le processus de constitution sociale des événements, en avançant d'un point de vue sémantique jusqu'à un point de vue pragmatique.

## **POINTS DE DÉPART**

## ESQUISSE D'UNE PROBLÉMATIQUE

Les préoccupations qui sont les nôtres dans cette recherche peuvent être schématisées sous trois têtes de chapitre : élucider quelques-uns des problèmes d'une théorie de l'événement ; rendre compte de l'organisation sociale de la conscience publique ; décrire les médiations "scéniques" et fictionnelles de l'action et de l'identité collectives.

### *Qu'est-ce qu'un événement?*

La première question porte sur le processus par lequel ce qui se passe, ce qui arrive, ce qui a lieu, acquiert sa "déterminité" publique pour les membres d'une collectivité : comment un événement émerge-t-il du flux indistinct du cours des choses? comment apparaît-il comme tel événement plutôt que tel autre? Comment en vient-il à prendre place, sous telle identité et telle signification précises, dans l'environnement de tout ce qui est connu en commun avec les autres sur le mode de l'évident et du familier? Bref comment se font son individuation et sa sociation? En quoi cette détermination, qui a la particularité d'être paradoxalement stabilisée "à toutes fins pratiques" et interminable, et donc de pouvoir être "défaite" à la lumière d'événements ultérieurs (on parlera de sa vulnérabilité), requiert-elle un espace public, c'est à dire la constitution d'une scène d'apparition, d'un espace commun et d'un domaine d'action?

Ce questionnement s'appuie sur le double point de vue suivant (nous tenterons de l'explicitier davantage dans la troisième partie en développant une problématique de l'individuation de l'événement comme sociation). D'abord, un événement ("ce qui s'est passé") n'est pas déterminé en soi. Sa détermination ne lui est pas intrinsèque, y compris son caractère d'occurrence : le fait de "s'être passé" ou d'"être arrivé" est toujours relatif à une perspective, comme le souligne la citation de Merleau-Ponty mise en exergue, et l'individualité de l'événement est fondée sur le caractère fini de cette perspective, donc sur une situation. Cette détermination est donc totalement relationnelle ; elle est corrélatrice à une temporalisation et à une spatialisation ; elle suppose donc une activité constituante. Nous adoptons ici le point de vue anti-essentialiste du pragmatisme et de la phénoménologie herméneutique : qu'il y ait événement, et que cet événement soit tel ou tel, est corrélatif a) à un langage (et à une conceptualité sociale) et à des activités, b) à des systèmes de croyances, d'attitudes, de capacités (d'être affecté et d'intervenir) et de pratiques, c) et, plus fondamentalement, à une activité de constitution d'un sens .

Un événement est donc ce qu'il est en vertu de sa configuration par une activité constituante. Cette configuration a un double foyer : 1) un devenir-manifeste comme figure dans le champ du sensible et du visible - l'événement émerge comme configuration sensible, comme unité pourvue d'un ordre identifiant en vertu d'un apparaître, qu'il soit le fait d'un "arriver" ou d'un "faire arriver" ; 2) une réception. Ce qui nous intéresse c'est cette phénoménalisation de l'événement, car nous ne pouvons pas dissocier son être et son apparaître-dans-l'espace-public-et-commun, à travers une temporalisation et une spatialisation, pas plus que nous ne devons rapporter cet apparaître à un fondement, une cause ou un principe d'engendrement non apparents, pourvus d'un degré de réalité plus élevé. Cette phénoménalité de l'événement - son caractère de configuration sensible - "est constituée à l'entrecroisement d'une scène d'action montée par les regards des spectateurs et d'une scène d'apparition mise en place avec l'action des acteurs" (Tassin, 1989, p.73).

Avec Ricoeur, nous décrivons ce devenir-manifeste et cette réception en termes d' "acte configurant" (terme emprunté à L.O.Mink). Mais, contrairement à lui, nous ne limitons pas son domaine à la formulation discursive ou au récit. Cet "acte configurant" consiste à sélectionner et à composer des éléments hétérogènes en une figure reconnaissable : une diversité est rassemblée sous une unité de sens ; une totalité intelligible en émerge sur le mode d'une action ou d'un événement déterminés. Cette activité constituante se distribue sur les deux pôles de la production (ou de l'occurrence) et de la réception. En outre, elle opère au double plan de l'accomplissement (organisation endogène des activités sociales) et de la formulation discursive. Appliquées au "récepteur", cette sélection et cette composition ont des effets de compréhension de soi, d'éclaircissement de sa situation et d'orientation de son action. Cet acte configurant a enfin une dimension dramaturgique : il procède par "mise en intrigue" d'une action et de ses personnages. Il articule une histoire, dans laquelle l'événement prend place en tant qu'élément à la fois concordant et discordant : il fait avancer l'action vers son dénouement, tout en représentant l'irruption de péripéties imprévues et improbables. De ce point de vue, l'intrigue est la véritable "mesure de l'événement", selon une formule de P. Ricoeur commentant un ouvrage P. Veyne (Ricoeur, 1983).

Nous cherchons à rendre compte de cette activité configurante, appliquée aux événements, en termes de pratiques sociales d'organisation, "à toutes fins pratiques", de la factualité de "ce qui arrive". Le "à toutes fins pratiques", que nous expliciterons plus loin, a son importance : il souligne que la constitution des événements ne se fait pas dans une posture contemplative ou dans une attitude de pur spectateur constatant des faits ou enregistrant des informations ; mais qu'elle s'ancre dans le champ pratique et contribue à articuler un enchaînement d'actions. Par factualité des événements nous entendons le fait *a)* que de la discontinuité est introduite dans le flux du

cours des choses, *b*) que des unités discrètes et individuées y sont distinguées, *c*) qu'elles sont appréhendées sur le mode de l'événementialité (i.e. comme quelque chose qui s'est passé, ou est arrivé, en un lieu et à un moment spécifiés), *d*) qu'elles sont posées comme réalités objectives, référents stables du discours, se tenant de soi, indépendants de tout point de vue perceptif et descriptif, et enfin *e*) qu'elles sont observables, analysables et descriptibles par tout un chacun dans une communauté de langage et de pratiques.

Cette approche de l'événement sous l'aspect de sa phénoménalité ( de son "apparaître" dans un espace public à une pluralité de regards qui s'y rapportent sur le mode du *dokei moi*, du "il me semble que", fondé sur un jugement) pose le problème de la constitution d'une identité et d'une signification valant pour tous. Car il n'y a jamais autant de définitions de ce qui s'est passé qu'il y a de sujets percevants et interprétants qui s'y rapportent, mais bien plutôt une définition commune, supposée valoir pour tous. Il convient cependant de bien situer le niveau de ce caractère commun : il ne s'agit pas d'une concordance des points de vue ni d'un consensus au niveau des opinions. De plus, il ne faut pas considérer cette définition commune comme une réalité positive existant en soi, énonçable et circonscriptible : elle n'est accessible qu'"incarnée" dans des pratiques, auxquelles elle sert de base d'inférence et d'action ; elle est donc strictement corrélatrice à des opérations de constitution concertée d'une base d'accord permettant de coordonner des actions et des conversations. C'est à ce niveau d'accord sur les définitions et les jugements (Wittgenstein : "l'accord entre les gens n'est pas un accord sur les opinions, mais un accord sur les définitions et les jugements") que se fait une stabilisation relative de l'identité de l'événement, ou de son individualité, sous une perspective commune. Son sens commun est une émergence, mais cette émergence est étayée sur un horizon de significations et de valeurs donné d'avance, tenu pour allant de soi et investi d'un caractère de désirabilité. Cette émergence repose sur une double activité : l'organisation d'une objectivité et d'une analysabilité ; et l'application de jugements à ce qui, par cette organisation, apparaît dans un espace public. Cependant cet accord s'accommode d'une indétermination irrémédiable : toute réponse à la question de savoir ce qui s'est passé "réellement" peut être "défaite". On peut multiplier à l'infini les versions de l'événement, ainsi que les attributions de signification, d'enjeu, de causalité, etc. (il suffit de varier les descriptions sous lesquelles il est considéré).

Il convient, à nos yeux, de lier étroitement, dans une perspective arendtienne, cette constitution d'un sens partagé de la réalité commune émergente qu'est l'événement, à son *apparaître* dans l'espace public, c'est à dire à sa configuration comme réalité mondaine à travers son inscription dans un espace commun et son devenir-manifeste sur une scène publique, où il s'offre au jugement d'un public, à la discussion des citoyens et à l'action collective des acteurs

sociaux. L'idée est que les deux dimensions de la publicité (le caractère commun et partagé, et la visibilité) s'articulent l'une à l'autre sous le primat de la visibilité, compte-tenu du caractère phénoménal de *l'être-en-commun* (Tassin, 1990) : l'accès à la visibilité (ce que nous appelons aussi l'organisation d'une observabilité, d'une analysabilité et d'une communicabilité) médiatise nécessairement l'institution du commun ; cependant que cette institution n'est elle-même possible que parce qu'elle peut tabler sur l'existence d'une communauté de langage et de pratiques.

Une des conséquences de ce raisonnement est que l'individuation et la sociation des événements sont placées, pour une part, sous le signe de la divergence des opinions et du conflit des interprétations ; elles sont corrélatives à une discussion publique. Mais dans cette discussion, les partenaires ne peuvent éviter de supposer que ce à quoi ils se réfèrent est déterminé en soi ou a une identité "absolue" spécifiable ( "absolue" au sens d'indépendante de tout point de vue). Ainsi le dissensus irrémédiable suppose-t-il, malgré tout, pour de simples raisons pragmatiques, un point stable de référence, qui fixe et limite les interprétations : pour qu'une porte tourne, il faut que ses gonds soient fixes. Ces gonds sont une "perspective unique sur un seul et même objet (qui) engendre un nombre incalculable d'interprétations qui s'articulent de manière intersubjective" (Frank, 1988, p.78). Qu'est cette perspective commune? Ce n'est pas la réalité de ce qui s'est passé, dans sa concrétude et sa diversité d'occurrence mondaine, mais le résultat d'une schématisation qui distingue, qualifie et articule des occurrences en adoptant sur elles un point de vue d'"autrui généralisé". Cette schématisation n'est pas arbitraire : l'identité et la signification de l'événement apparaissent à la fois causalement liées à ce qui s'est effectivement passé, et fixées par l'ordre identifiant qu'il manifeste, cet ordre étant supposé reconnaissable par tout membre compétent d'une communauté de langage et de pratiques. Cette schématisation est efficiente : elle pose ce qui s'est passé comme étant telle réalité objective du et dans le monde, susceptible d'être analysée, observée, décrite, racontée dans tels et tels termes ; elle organise ainsi une factualité investigable par tout un chacun ; et elle ouvre un champ sémantique pour des investigations sur l'événement et pour des confrontations de versions, d'explications et d'opinions divergentes. La mise en intrigue, dans et par le récit, constitue un des supports de cette organisation : elle transforme une succession d'occurrences ou d'incidents en une totalité intelligible grâce à l'organisation d'une histoire qu'on peut suivre ; elle compose un cours d'action ou un drame ; et elle configure les personnages qui en sont les agents et les patients, de telle sorte que "ce qui arrive" peut être affilié à ce qui est en cours et appréhendé comme arrivant à quelqu'un et comme l'affectant d'une manière déterminée.

Cette problématique de la constitution sociale de l'événement sera précisée dans la suite du texte. Nous aurons à la confronter à d'autres versions de la construction sociale de la réalité, en

particulier à celles qui en attribuent la charge dans notre société aux médias. La principale difficulté à ce niveau consiste à éviter de réintroduire des formes insidieuses de dualisme, alors que la perspective adoptée vise à s'en débarrasser. Par exemple, nous sommes spontanément portés à interpréter cette constitution sociale comme un habillage : nous identifierions et revêtirions de significations sociales quelque chose comme une occurrence brute, émergeant comme réalité physique, indéterminée ou quelconque sous son aspect d'événement social. Si l'individuation d'un événement est indissociablement l'introduction d'une discontinuité et d'une individualité dans le cours des choses, et une temporalisation, et donc si son caractère d'occurrence (le fait de "s'être passé" ou d'"être arrivé") n'est pas séparable de cette individuation, car constitué par elle, on ne peut pas considérer la constitution sociale de l'événement comme l'habillage (de significations, de valeurs, etc.) d'une occurrence brute. Par contre cette constitution ne s'arrête pas avec l'identification originaire de l'événement ; elle continue avec sa réception, qui peut être sans fin ; elle s'accomplit donc aussi à travers les redescriptions qui jugent, expliquent, racontent, interprètent ce qui s'est passé. C'est pourquoi l'individuation des événements dans l'espace public est un processus inévitablement ouvert.

### *La conscience publique comme résultat d'une activité*

La deuxième préoccupation concerne l'analyse de la structuration de l'attention publique, de l'engendrement de la conscience publique et de l'organisation thématique du débat public (ce terme étant entendu au sens de ce dont on parle ou de ce qui retient l'attention sur la scène publique). L'idée de départ était de conjointre deux points de vue analytiques différents sur le débat public. Le premier s'inspire de l'analyse de conversation, qui s'est intéressée à l'organisation endogène des interactions ordinaires, et a mis en évidence, entre autres, quelques-uns des procédés utilisés par les conversants pour initier, développer, clôturer et enchaîner leurs thèmes de discussion, ou encore pour instaurer de façon concertée, des foyers d'attention partagée puis pour s'en dégager. Il ne s'agit pas de réduire le débat public à une forme de conversation continue, ni de le concevoir sur le modèle des interactions verbales de la vie courante, mais d'explorer la fécondité des principales "trouvailles" de l'analyse de conversation (organisation séquentielle, contraintes de pertinence, procédés d'engagement dans un foyer d'attention commune et de désengagement, etc.) dans le champ des phénomènes macro-sociaux. Il s'agit aussi d'exploiter la problématique de la réception qu'elle a développée parallèlement à l'herméneutique littéraire, à la phénoménologie de la lecture et à l'herméneutique du récit.

Le second point de vue renvoie à des travaux américains (ceux de Gusfield par exemple) sur la "culture des problèmes publics" : il s'agit de rendre compte de la façon dont sont définis et

thématisés les problèmes sociaux dans une société à un moment donné (l'alcoolisme au volant par exemple, pour prendre un problème traité par Gusfield). L'hypothèse est d'une part qu'un phénomène est constitué en problème social par son inscription sur un certain registre, celui des problèmes publics, c'est à dire des problèmes qui posent des questions relatives à l'intérêt public ou général ; d'autre part que sa thématization (sa formulation) incorpore d'emblée le point de vue d'un traitement possible en termes d'action publique (i.e. par l'intervention des pouvoirs publics, de l'opinion publique, de mouvements sociaux, d'institutions spécialisées, etc.).

Si on articule le questionnement précédent sur l'événement à cette problématique, on obtient la perspective suivante : un certain nombre d'événements retiennent l'attention publique en tant qu'ils sont configurés comme posant des problèmes publics, c'est à dire des problèmes susceptibles d'affecter la situation d'une collectivité et exigeant d'être traités par une action publique ; ou, plus exactement, certaines occurrences sont les événements qu'elles sont dans et pour une collectivité, pour autant qu'elles sont appréhendées et configurées (un événement est toujours figure sur fond) sur un arrière-plan 1) de catégories, de croyances, d'attentes normatives, d'usages, de pratiques et de savoir-faire relatifs à la sphère publique, 2) de capacités, de responsabilités et de formes d'intervention constituant le domaine de l'action publique, 3) d'assurances quant à la possibilité pour une collectivité à la fois d'être affectée selon telle ou telle modalité et d'intervenir sur le cours des choses.

Ici encore, il convient de bien poser le problème de l'attention publique, en particulier de saisir la fonction constituante de la focalisation. Nous nous contenterons pour l'instant de rappeler la thématization qu'en fait l'approche phénoménologique : "faire attention ce n'est pas seulement éclairer davantage des données préexistantes, c'est réaliser en elles une articulation nouvelle en les prenant pour figures (...) ; (l'attention est donc) la constitution active d'un objet nouveau qui explicite et thématise ce qui n'était offert jusque-là qu'à titre d'horizon indéterminé" (Merleau-Ponty, 1945).

### *Les médiations "scéniques " de l'action et de l'identité*

La troisième préoccupation concerne des problèmes de théorie de l'opinion publique et de l'action collective. Elle prend place dans une perspective plus générale d'analyse de l'action qui, pour échapper aux oppositions fallacieuses de l'individualisme et du holisme, de l'individu et de la société, de l'action et de la structure, de l'être et de l'apparaître, essaie de développer l'idée que l'agir engendre lui-même le réseau d'opérations qui le produit (pour parler dans les termes des théoriciens de *l'autopoïèse*, F. Varela par exemple) ; ou encore celle que toute conscience est

affaire d'organisation d'une visibilité et d'une dicibilité, donc affaire de pratiques sociales de schématisation, de distinction, d'individuation et d'articulation (ce qui suppose des activités, du langage et des concepts).

Par exemple, on peut considérer que l'action, en tant qu'actualisation située et temporelle d'un type d'activité gouvernée par des règles (au sens de règles constitutives d'un jeu), engendre ses propres sujets (agents/patients) à travers la mise en scène et la mise en intrigue (pré-narrative s'entend) d'une action et de ses personnages, c'est à dire à travers l'actualisation scénique d'une structure d'activité, la projection d'un enjeu (au sens où quelque chose se noue), la structuration d'un système d'attentes (dont celle d'un certain type de contribution et celle d'un point final), la configuration de personnages, c'est à dire de places dans une structure d'action, de rôles et de perspectives à endosser, bref à travers la présentification d'un "objet social" doté d'une présence transcendante (cf. à ce sujet l'analyse ethnométhodologique de ce que c'est que "faire la queue", in Livingston, 1987, pp.81-85). C'est pourquoi, par exemple, le caractère individuel de l'action ne peut pas être tenu pour un caractère originaire ou pour un donné immédiat ; il est un événement, au sens où il advient par l'organisation concertée de l'"agentivité" et de la "patientivité" constitutives de l'action ; il procède donc d'une activité - actualisation et investissement de formes instituées - et d'un processus d'individuation (processus qui a lui-même plusieurs composantes).

Une telle perspective permet de sortir l'investigation sur l'action du réalisme d'une sociologie des acteurs, entièrement consacrée à rapporter ce qui est fait, placé "sous une description", à des motivations, des intentions, des buts, des intérêts, des stratégies, des logiques, "réels", etc., et de passer à une analyse de "la chose" même de l'action (pour emprunter les termes dans lesquels l'herméneutique contemporaine parle du texte), c'est à dire de la "praxis opérante" et des médiations symboliques à l'aide desquelles un cours d'action cohérent, intelligible et analysable, a) est configuré in situ et en temps réel dans un espace public, b) est pourvu d'une régularité orientée vers une fin, c) est muni de son ordre identifiant, et d) détermine ses agents et ses patients (définis par la conscience et la responsabilité) dans son horizon de sens téléologique, tout cela de l'intérieur même des structures de l'expérience (sur l'arrière-plan phénoménologique de cette approche, cf. Cefai, 1990 ; 1991). Or ces médiations sont pour une part d'ordre dramaturgique, en ce sens qu'elles relèvent d'une mise en scène, ou plus exactement d'un apparaître ou d'un devenir-manifeste, et d'une mise en intrigue. C'est d'ailleurs pourquoi les récits peuvent médiatiser le champ pratique : dans la mise en intrigue qu'ils opèrent, des événements sont individués, des actions configurées et des personnages composés; et cette composition ouvre des perspectives d'action pour des individus réels, qu'ils soient des personnes ou des collectifs. C'est ce que M. de Certeau avait fort bien souligné : "Des récits marchent devant les pratiques

sociales pour leur ouvrir un champ". Il parlait aussi de la fonction de "fondation" du récit : celui-ci "ouvre un théâtre de légitimité à des actions effectives" ; il leur donne un champ, qui leur sert de base et de "théâtre" (voir *L'invention du quotidien*, 1, pp.215-225).

On peut tenir un raisonnement similaire sur la "conscience publique" : elle émerge d'une activité constituante qui prend place sur la scène publique. Plutôt que d'être l'expression de la "concordance discordante" d'attitudes, de sensibilités ou de réactions individuelles face à des événements, des problèmes, des situations, elle les précède, les rend possibles et les articule. Elle procède d'un travail d'inscription sociale des événements, sur l'arrière-plan d'une *doxa* et d'un système de pratiques. Elle est donc une affaire d'organisation de visibilité et de dicibilité, mais aussi une affaire d'articulation, dans un langage déterminé, de l'assurance d'un pouvoir- et d'un devoir-faire ainsi que d'un pouvoir- et d'un devoir-être affecté, avec tout ce que cela implique sur le plan de la construction d'une texture causale, de l'attribution de compétence (au sens de spécifier du ressort de qui est tel problème) et de l'imputation de responsabilités.

On entrevoit ainsi comment la problématique de l'événement dans l'espace public peut être pertinente pour l'élucidation des structures de l'action collective : la mise en scène et la mise en intrigue de ce qui se passe ou arrive médiatise l'organisation pratique de l'action collective, selon des modalités qu'il appartient à l'analyse de dégager ; tandis que, d'un autre côté, la configuration des événements (au sens de l'appréhension de la diversité d'éléments qui les constituent sous une unité de sens ou une totalité intelligible) est elle-même médiatisée par les capacités d'action et par les formes d'intervention de ceux qui sont affectés par eux "sous une description". C'est cette circularité qui demande à être pleinement mise en lumière. L'enjeu n'est pas négligeable : il concerne tout autant la sociologie de l'action que l'analyse de ce qui se passe sur la scène publique.

## **LA FACTUALITÉ ACCOMPLIE COMME POINT DE DÉPART DE L'ENQUÊTE SOCIOLOGIQUE**

Quand en sociologues nous avons à analyser un événement, nous pouvons adopter différentes postures et différents points de départ. L'attitude naturelle consiste à considérer cet événement comme une réalité objective, une occurrence du monde réel, datable et localisable, se tenant en soi, donc indépendante de tout point de vue de sujets percevants et interprétants, membres d'une communauté de pratiques et de langage. Cette réalité objective fait normalement l'objet de récits et de compte-rendus qui le rendent public, l'expliquent, l'interprètent, etc. Nous sommes ainsi plus ou moins fixés sur ce qui est arrivé. Normalement l'identité de l'événement ne

fait pas problème : ce qui s'est passé à x ou y, à telle date, n'est pas quelconque ni indéterminé, mais singulier et minimalement défini (une profanation, une grève, des émeutes, un tremblement de terre, un acte antisémite, etc.) ; il peut être nommé et catégorisé ; et il peut faire l'objet de plusieurs versions ainsi que d'interprétations conflictuelles. Disons enfin que toute observation ou toute annonce d'événement rend possible un travail d'investigation, ayant pour objet de déterminer ce qui s'est passé exactement - en particulier de rendre compte de l'enchaînement des faits, de leur lieu, de leur moment, des modalités de leur occurrence, des agents impliqués, de leurs motifs et de leurs buts, etc.-, de composer une texture causale vraisemblable, de rapporter ce qui s'est passé à des événements comparables, de doter l'événement présent de son passé et de son futur, etc.

En fait, il s'avère que l'on peut commencer l'enquête sociologique à deux endroits différents. On peut prendre les faits tels qu'ils sont avérés et chercher à en rendre compte en s'appuyant sur le questionnement de sens commun qui ouvre un domaine pour des investigations sur eux. La factualité de l'événement et l'appréhension de celui-ci "sous une certaine description" servent alors de point de départ et de point d'arrivée pour ces investigations (cf. le problème du *Coroner* de Garfinkel). Mais on peut aussi chercher à thématiser, en termes d'organisation et de pratiques sociales, la production même de cette factualité et de sa capacité à engendrer d'une part des investigations, des confrontations d'opinions et des formations de versions concurrentes de l'événement, d'autre part des "affections" (au sens d'être affecté) et des actions.

L'enquête sociologique commencera alors en amont des "faits objectifs" posés par l'attitude naturelle comme référents stables et déterminés du discours et de l'investigation. Elle tentera de restituer les pratiques et les opérations, socialement organisées, à travers lesquelles un divers d'occurrences, de circonstances, d'actes, etc. acquiert d'une part sa détermination publique d'événement singulier, visible, analysable, assignable et descriptible, etc. - donc d'élément individué d'un environnement connu en commun avec les autres sur le mode du familier -, d'autre part sa capacité de médiatiser la structuration du champ pratique.

C'est évidemment la seconde option - celle, disons, de la factualité socialement constituée - que nous prenons dans cette recherche. Le principal phénomène auquel cette option est confrontée est celui de l'organisation sociale, par une praxis et une parole opérantes (selon l'expression de Merleau-Ponty), en temps réel, sur la scène publique et "à toutes fins pratiques", de l'objectivité, de l'observabilité, de la dicibilité et de l'investigabilité d'événements singuliers, dans et pour une communauté de pratiques et de langage. Le principal paradoxe que cette option rencontre est celui du "relativisme objectif" qui tient qu'un événement est ce qu'il est, comme

réalité objective du monde, en fonction de l'environnement praxéologique où il est configuré : un événement est de part en part relatif à une organisation de perspectives (y compris temporelles) ancrées dans des activités, donc dans des jeux de langage, dans des structures et des cours d'action, et dans des habitudes, des capacités, des dispositions (à répondre de telle ou telle façon) ; mais en même temps la factualité socialement construite de l'événement est bien une factualité objective et non pas subjective, car outre que ces perspectives sont sociales et donc objectives, ce qui est constitué à partir d'elles est bien la réalité objective (c'est ce qui permet au pragmatisme de sauver l'objectivité tout en répudiant le discours essentialiste sur la nature intrinsèque des objets, des actions et des événements au profit d'une approche relationnelle).

Cette option est, comme nous le verrons, lourde d'implications pour une analyse sociologique. On peut en relever deux. La première consiste à privilégier une investigation de type grammatical par rapport à l'enquête factuelle : dans ce cadre, l'analyse se fixera pour but non pas par exemple de reconstruire la texture causale d'un événement, en exploitant son analysabilité socialement construite, mais d'identifier les pratiques sociales qui individuent cet événement en le publicisant, en l'inscrivant dans un environnement social ou en lui trouvant son contexte adéquat de description. L'analyse du cas "Carpentras" nous permettra d'aborder en détail ce problème de la contextualisation. La seconde implication concerne le privilège accordé à la phénoménalité de l'événement : l'abandon de la démarche intellectuelle qui rapporte ce qui apparaît dans un espace public à un fondement ou à une matrice d'engendrement inapparents, supposés plus réels, conduit à traiter l'événement et son contexte comme des réalités phénoménales, corrélatives à une activité configurante. Dans cette perspective, la phénoménalité de l'événement n'est pas séparable de celle de la société elle-même. Ce qui veut dire que l'activité constituante qui individue et socialise les événements en les publicisant, rend, dans le même mouvement, la société visible et sensible pour ses membres dans l'espace public, à la fois comme ce qui convertit le caractère de contingence de l'événement en caractère de nécessité et de probabilité, son caractère discordant en caractère concordant, etc., et comme ce qui émerge comme monde et horizon de sens communs (pratiques et valeurs ultimes, références partagées, hiérarchies d'importance, etc.).



## **ETUDE D'UN PARCOURS ÉVÉNEMENTIEL**

### **LE CAS CARPENTRAS**

## LE DÉROULEMENT CHRONOLOGIQUE

Le 10 mai 1990, à 10 heures du matin, deux femmes qui se sont rendues au cimetière israélite de Carpentras, constatent que celui-ci a été profané. Outre un nombre important de stèles renversées et brisées, elles découvrent le corps d'un homme - le dernier à avoir été enterré dans le cimetière - qui a été exhumé et apparemment empalé.

Le cimetière appartenant à la communauté israélite, les autorités juives religieuses et laïques, à l'échelon local et national, sont alertées dans l'heure qui suit la découverte. La question qui se pose aux responsables religieux est de savoir si une cérémonie est requise avant de procéder à la réinhumation du corps. La réponse apportée par le rabbin régional, contacté à ce sujet, est négative. L'accent est mis sur la nécessité de ne pas ébruiter l'affaire afin de ne pas risquer d'entraîner un phénomène de contagion. Les autorités judiciaires et préfectorales sont averties à leur tour. Avec l'accord des autorités civiles, le corps de la victime est réinhumé dans la journée. Dès la nouvelle connue, le cimetière est aussitôt fermé au public. La police est sur les lieux et procède aux premières constatations.

Le ministre de l'Intérieur, Pierre Joxe, est ce jour-là en déplacement officiel dans la région. Il préside dans l'après-midi une réunion consacrée à la prévention des incendies de forêt. A 15 heures, il prend la parole. Informé de ce qui vient de se passer à quelques kilomètres de là, il annonce la nouvelle à son auditoire et aux représentants de la presse présents, fait part de son indignation devant cette profanation et révèle son intention de se rendre sur place immédiatement après la fin de la réunion.

A 17 heures, P. Joxe arrive sur les lieux. Après avoir rencontré les responsables de la communauté juive de Carpentras et constaté les dégradations causées au cimetière juif, il fait une courte déclaration. Il y dénonce "le racisme, l'antisémitisme et l'intolérance" comme étant les véritables coupables de cet acte. Dans la soirée, les médias diffusent la nouvelle. A Carpentras, elle est accueillie avec une vive émotion. Au-delà, l'ensemble de la classe politique réagit avec célérité, faisant part de sa réprobation et de son indignation avec une belle unanimité. Cet acte se voit placé sous le signe de la "dérive d'une époque" (titre de *Libération*), comme le "résultat d'une banalisation de la haine" (*Premier Ministre*). L'extrême-droite, particulièrement le Front National de J.-M. Le Pen, est spécialement visée. Sa mise en accusation est initialement le fait des

associations antiracistes (*MRAP, LICRA*) et de la presse de gauche (*Libération*) ; on lui attribue la responsabilité du développement du "climat" de haine dont témoigne cette profanation.

Les premiers comptes rendus dans la presse soulignent le caractère symbolique de la profanation - Carpentras est la plus ancienne implantation juive en France - et s'interrogent sur les circonstances qui ont pu conduire à un tel acte.

Sur le plan de l'enquête policière, il est rapidement signalé que les indices dont dispose la police sont minces. Diverses pistes sont évoquées, qui vont du geste de déséquilibrés à celui d'un commando d'extrême-droite ; puis, plus tardivement, aux alentours du 23 mai, apparaît l'hypothèse que la profanation aurait été le fait d'une bande d'adolescents originaires de Carpentras, agissant sans visée politico-idéologique. Mais aucune d'entre elles ne semble sérieusement étayée. Dès le 11 mai, le "piétinement" de l'enquête est évoqué. Le 14 mai, une commission rogatoire étend les possibilités d'investigation de la police à tous les milieux d'extrême-droite du territoire.

La dramatisation dans l'accueil de l'événement est générale. Des manifestations spontanées ont lieu dans diverses villes de France. Le 12 mai, les autorités juives religieuses ainsi que les instances représentatives des institutions juives appellent le peuple français à s'associer à des rassemblements qu'elles organisent dans les jours qui suivent : cérémonies religieuses, manifestations de réprobation. Les associations antiracistes font de même de leur côté.

Ces rassemblements seront marqués par trois temps forts. Le premier rassemblement d'importance, réunissant dix mille personnes, a lieu le 12 mai, dans l'après-midi, à l'appel du MRAP. Il se tient devant le monument aux morts de Carpentras. Un conseiller municipal FN de la ville voisine de Sorgues, qui s'est joint à la manifestation, est contraint de la quitter sous les huées. Sa présence est perçue comme une "provocation" par les personnes présentes (de son côté, J.-M. Le Pen avait évoqué plus tôt la possibilité que cet acte soit une provocation, émanant de maghrébins ou du PC, visant à faire accuser l'extrême-droite, et le FN en particulier). Le même sort est réservé au conseiller municipal FN de Carpentras. La réaction de la foule est attribuée à l'"émotion (...) toujours vive trois jours après la profanation odieuse du cimetière juif" (*Journal du Dimanche*, 13/05).

Le deuxième temps fort est représenté par la cérémonie religieuse qui se déroule le dimanche 13 mai dans le cimetière de Carpentras, à l'initiative du Grand Rabbin de France. Y participent, outre les représentants des différentes confessions, des membres de l'ensemble des

partis politiques, FN y compris. Là encore, la participation d'élus du FN ne se fait pas sans difficulté. Un groupe de jeunes israélites manifeste aux abords du cimetière contre leur présence à cette cérémonie. Présence, du reste, acceptée de justesse par le président du consistoire israélite de Carpentras, après que les conseillers municipaux du FN se soient vu refuser une première fois l'accès au cimetière par le service d'ordre juif chargé de filtrer les entrées.

Enfin, le troisième moment est celui de la manifestation nationale du 14 mai à Paris, qui se déroulera à l'appel du CRIF. Cette manifestation sera marquée par la participation exceptionnelle du Premier Ministre et du Chef de l'Etat, venus témoigner de leur solidarité.

Parallèlement à ces démonstrations d'unité nationale, un débat s'engage dans la classe politique sur l'opportunité, pour les partis de droite, de se rendre, comme les y invite le Premier Ministre, à une table ronde à Matignon sur les problèmes liés à l'immigration et à l'intégration. Une première table ronde s'était tenue le 2 mai ; elle n'avait pas donné de résultats satisfaisants selon les chefs de file de l'opposition. Ils se demandent donc quelle réponse commune apporter à cette seconde invitation. Finalement, l'opposition demande et obtient que cette réunion, initialement prévue (avant Carpentras) pour le 16 mai, soit reportée au 29 mai.

Au cours des semaines qui suivent, particulièrement à partir de la mi-juin et jusqu'en novembre 1990, la question de savoir si Carpentras révèle ou non une conjoncture de réveil de la menace antisémite en France, de centrale qu'elle était le 10 mai et les jours suivants, est finalement repoussée au second plan. Cette période voit la remise en cause, par les expertises médico-légales pratiquées le 15 mai, de la thèse de l'empalement du cadavre et, surtout, la réorientation de l'enquête policière sur la "piste locale", celle d'anciens lycéens de Carpentras. En l'absence de la découverte des auteurs de la profanation, dès le mois de juin, les premiers articles récapitulatifs font le procès de la manière dont l'enquête a été conduite ; ils critiquent la précipitation de P. Joxe à présenter la piste de l'acte antisémite commis par des militants de l'extrême-droite comme la seule possible.

Du même coup, la thèse de la récupération et de la manipulation médiatico-politique prend de l'ampleur, en particulier auprès de juifs de Carpentras. L'affaire de Carpentras devient alors l'objet d'analyses et de débats entre historiens, philosophes et sociologues. Parmi ces derniers, Paul Yonnet plaide en faveur de la thèse de la "fabrication" de l'événement de bout en bout. L'ampleur de la publicité donnée à cet acte s'expliquerait par l'occasion inespérée qu'il a offerte au lobby "antiraciste" - ensemble hétéroclite qui regroupe principalement les médias, la classe politique, les organisations antiracistes...- d'exclure durablement Le Pen de la scène politique et

médiatique où il ne cesse d'accumuler les succès (en audience et en résultats électoraux). Et ce, en dépit des - ou "grâce" aux (c'est un aspect du problème) - excès de langage et jeux de mots à connotations antisémites ou révisionnistes auxquels il se livre depuis plusieurs mois.

Ainsi, après la mobilisation populaire considérable fondée sur la certitude du caractère féroce antisémite de l'acte, en dépit de l'absence d'inscriptions racistes sur place et également de revendication crédible du délit, l'affaire de Carpentras s'achève dans le doute le plus complet quant au bien-fondé de la qualification initiale de l'événement et des actions de protestation d'ampleur nationale qui s'en sont suivies.

## LE PARADIGME DU TEXTE ET SES APPLICATIONS EN SOCIOLOGIE

### *Le corpus*

L'"affaire" de Carpentras était déjà bien avancée lorsque nous nous y sommes intéressés, en octobre 1990. Nous avons procédé à une étude sur corpus. Celui-ci rassemble, à côté d'une série d'articles de presse représentant une sélection de journaux et hebdomadaires ayant assuré le suivi de toute l'affaire, un ensemble de transcriptions d'entretiens et de déclarations radiotélédiffusés de personnalités politiques, religieuses et morales.

A partir de ce matériau textuel, nous avons distingué quatre phases, que nous présentons plus loin. Précisons, avant cela, que ces phases ont été dégagées par une analyse du matériau visant à repérer, d'une part, les modalités de constitution de l'affaire de Carpentras, de l'intérieur de son déroulement, en phases successives, chacune organisée autour d'un "point fort" spécifiable, et, d'autre part, la logique d'articulation de ces phases en fonction des structures d'action mises en place et de leur enchaînement dans la progression d'une histoire.

Le questionnement naît de la confrontation au corpus ; ne la précédant pas, il est constamment guidé par elle. Et cela est vrai même si, malgré tout, une question générale oriente notre rapport au matériau, qui peut se formuler de la façon suivante : comment une activité sociale produit-elle son ordre reconnaissable de façon endogène ?

Considérée du point de vue de l'analyse, cette activité d'identification et de stabilisation de l'événement dans une séquence de pratiques et d'actions, est observable : elle apparaît dans le corpus de textes et d'entretiens qui sont consacrés à l'événement. En fait aussi partie l'activité

discursive qui consiste à la rapporter. L'intérêt heuristique de ce dédoublement interne de l'objet d'analyse apparaît clairement quand on considère que l'activité qui consiste à rendre compte d'un état de choses ou d'un événement du monde, qui peuvent être également une activité sociale déterminée, ne s'inscrit pas dans un rapport de pure et simple représentation. Bien au contraire, l'activité spécifique qui consiste à rendre compte d'une autre activité, mais aussi d'un événement, en quasi-immédiateté qui plus est, à travers l'usage du langage, sous toutes ses formes imaginables (description, commentaire, analyse...), est partie intégrante de la constitution de son "objet", nous devrions dire de son *être* même - à savoir, l'activité ou l'événement qu'elle "rapporte".

Le type de questionnement que nous avons adopté pour l'analyse de ce corpus se distingue des perspectives d'analyse inspirées de la conception référentielle du langage. Cette dernière tient que le langage se surajoute à un ordre de faits défini par ailleurs, par exemple dans les registres de l'action ou des événements ; cet ordre existerait indépendamment des ressources du langage mobilisé pour le produire et l'identifier. Le langage viendrait après et la vérité des énoncés dépendrait idéalement de sa conformité à la réalité constituée.

### *Le parcours événementiel*

Les implications de la perspective non référentielle sont essentielles quant au déplacement qu'elles permettent de réaliser dans la théorie et l'analyse des actions et des événements. Cette perspective n'attache pas des propriétés à des personnes. Elle en développe une conception "scénique". Par exemple, les propriétés prêtées à des personnes et mobilisées par elles, ne sont pas strictement relatives à la subjectivité de ces personnes (celle de leur psychologie comme de leur jugement) ; elles ressortissent tout autant à la réalisation de l'activité spécifique dans laquelle elles sont engagées avec et parmi d'autres, ou à la manière dont ces propriétés, à côté des circonstances, des événements, etc..., pourvoient, par leur agencement sensible, à l'ordre identifiant et descriptible de l'activité. En somme, les traits identifiants des personnes, des actions et des événements sont toujours dépendants du contexte de description sous lequel ils sont placés.

En conséquence, afin de rendre analytiquement opératoire ce lien de détermination mutuelle entre l'action et sa formulation, entre l'événement et sa description, comme principe constitutif de la réalité d'un événement public, nous proposons la notion de parcours événementiel. En effet, un événement n'est pas une simple occurrence objective ; son identification est une affaire d'individuation et celle-ci suppose une temporalisation et une sociation : ce qui arrive est inscrit dans un environnement social ; il est affilié à un cours d'action, à une intrigue ou à une texture

causale. De ce fait un événement n'est ni un instantané ni une occurrence isolée soumis à l'observation ; en tant qu'élément d'une intrigue, il est affilié à une histoire en cours ; il y suscite des jugements et déclenche des actions. C'est pourquoi on peut parler d'un parcours événementiel. Ce qui veut dire deux choses. D'abord que la constitution sociale de la factualité de l'événement (ou la stabilisation de son identité et de sa signification) a une durée ou qu'elle est un processus qui se développe. Ensuite que l'événement émerge comme composante d'un cours d'action ou comme élément d'une intrigue : c'est en fonction de ce qui a eu lieu avant et de ce qui va suivre - essentiellement des actions et des événements antérieurs et ultérieurs -, et aussi en fonction de l'action et des personnages configurés par l'intrigue, que ce qui s'est passé à un moment donné acquiert sa détermination.

La notion de parcours événementiel se présente en fait sous une double perspective. Il s'agit d'abord d'une catégorie descriptive : elle rend compte de la constitution d'un foyer d'attention publique à travers l'engagement d'agents dans une action collective. L'événement qui se met en place, et qui devient examinable, relève de l'action de sujets agissants dans le cadre d'une intrigue qui est suivie par d'autres, au jour le jour, éventuellement par l'intermédiaire des médias, . Elle est aussi une catégorie analytique. Il s'agit alors de la "reconstitution" d'un fait social par le chercheur sous l'aspect d'un objet sociologique identifiable à travers une dispersion d'énoncés et la discontinuité d'un matériau textuel. Par discontinuité il faut entendre deux choses. D'une part l'absence d'enchaînement clair d'un document du corpus à l'autre ; d'autre part, le maintien d'une perspective commune. Ce sont alors les orientations et les procédures incorporées dans la série des textes pour réaliser l'identification et la stabilisation de l'objet "sous une description", qui circonscrivent le domaine d'objet recouvert par la notion de parcours événementiel - à la fois comme expérience vécue, séquentiellement produite par les membres, et comme objet d'analyse sociologique.

La notion de personnage ne renvoie pas tant ici au champ de la fiction, qu'elle répond au besoin d'introduire une distance irréductible entre une personne et les personnages qu'elle peut être amenée à investir dans des circonstances définies. Le personnage appartient à l'intrigue ; il en tire son identité et son unité. Il n'y a donc pas incompatibilité entre des personnages distincts qu'une même personne (ou une communauté ou encore toute entité spécifiable sous une puissance d'agir) pourrait être amenée à habiter, au cours d'une même action appréhendée sous des descriptions différentes. En même temps, cette mobilité des personnages, celle aussi des rôles investis par une même personne, est garantie par la notion de parcours événementiel. C'est elle qui permet au chercheur d'appréhender, dans un même texte ou dans la série des textes d'un corpus, non pas plusieurs descriptions indépendantes possibles d'un même événement, mais bien

plutôt le même événement décrit sous plusieurs perspectives, les descriptions différentes de la relation entre personnages et action pouvant se recouper. De sorte que l'investissement simultané de rôles différents par la même personne (ou entité collective) dans la même action n'aboutit pas à la confusion totale de ce qu'il en est réellement ; il produit au contraire un élargissement du contexte de description sous lequel l'action est lisible et il contribue à définir des agents pertinents pour la progression de l'histoire. C'est comme dans un récit de fiction, où la diversité potentielle des niveaux de lecture a néanmoins pour axe directeur une totalité de sens qui n'est jamais accessible en une seule fois ; c'est la constitution, dans l'acte de lecture même, d'une "clé", d'un point de vue sélectif et toujours révisable, qui en guide la compréhension pas à pas.

## ANALYSES

### *Les phases du parcours et leur articulation*

A un premier niveau, les quatre phases du déroulement de ce qu'il est convenu d'appeler l'affaire de Carpentras peuvent se présenter selon les grandes lignes suivantes.

La première phase réalise le passage de l'identification de l'événement sous le concept de profanation, à sa désignation en tant qu'acte antisémite. Cette phase est caractérisée par la mise en place d'un contexte de description sous lequel l'acte de profanation est appréhendé sous l'angle d'une question de société qui interpelle tout un chacun et réclame une réponse collective unanime. La configuration de l'événement sous cette description est réalisée par les médias et par les officiels essentiellement (parmi eux, les hommes politiques et les représentants de la communauté juive de France).

Le contexte, ainsi configuré, munit la profanation d'un *amont* (antécédent causal): la situation en France, qui précède Carpentras ("l'avant-Carpentras"). Elle est définie en termes de tolérance coupable à l'égard des formes d'expression du racisme et de l'antisémitisme. L'événement a aussi un *aval* (la conséquence de l'action) : ce contexte - révélé par Carpentras - est porteur de menaces pour l'avenir du pays. S'en prendre à des morts est vu comme un prélude à des attaques dirigées contre les vivants.

Le public reçoit ainsi "Carpentras" avec la visée que lui prête la description sous laquelle il est configuré (un acte antisémite). Dans la deuxième phase le public applique à sa situation la signification de l'événement placé sous cette description. La forme prise par la réaction populaire

est la réponse spécifique apportée par l'opinion française à la question initiale. L'opinion publique singularise son entrée sur la scène publique comme sujet collectif, aux côtés des responsables politiques et des représentants des institutions et organisations concernées. En même temps, mis à part une modification secondaire apportée au cadre de référence établi pour l'événement (de l'insistance mise sur la ressemblance avec la situation des années trente à la référence, finalement jugée plus adéquate, aux années quarante), celui-ci voit sa désignation d'acte à visée antisémite préservée et même renforcée au cours des rassemblements divers auxquels prend part le public.

La troisième phase, que nous ne détaillerons pas, est celle de la restauration de l'action politique classique et des difficultés qu'elle soulève dans les relations entre majorité et opposition.

Enfin, la quatrième phase est caractérisée par des tentatives diverses de redéfinition générale de l'événement au moyen d'une modification du contexte de description : une explication est fournie sur le choix de la version initialement présentée. Une nouvelle texture causale est ainsi dessinée, allant de pair avec de nouvelles imputations de responsabilité. Ces tentatives surviennent dans une conjoncture caractérisée, d'une part, par la retombée de l'émotion, par la mise en doute du bien-fondé de la première désignation et, d'autre part, par l'absence de résultats probants dans l'enquête policière et judiciaire.

Une discontinuité importante intervient dans le passage de la deuxième à la troisième phase. On peut dire qu'à l'issue de la deuxième phase se clôt la séquence des actions qui instituent l'événement et le pourvoient de sa factualité et de son objectivité.

### ***Genèse et structure d'un événement public***

#### **a) L'installation de l'antisémitisme**

Un événement, en tant qu'occurrence datée et localisée dans le monde, s'il est tout de suite appréhendable sous un concept, ne détermine pas par lui-même son contexte de description pertinent. Seul le travail de la réception auquel il donne lieu procure ce contexte. L'événement survenu à Carpentras ne fait pas exception. Ce travail, ce sont d'abord les personnes directement appelées à prendre connaissance de ce qui s'est passé, à réagir et à prendre les décisions nécessaires - notamment quant à l'opportunité de le porter à la connaissance du public - qui le réalisent. Elles reçoivent pour cela le concours actif des médias.

Pierre Joxe, alors ministre de l'Intérieur, fut, parmi ces personnes, la première à avoir réagi publiquement et à avoir conféré à cet acte la dimension d'un acte antisémite d'une grande portée symbolique, l'assimilant à un crime contre l'humanité. Il était habilité, par sa fonction, à manifester son indignation et à initier une activité de dénonciation publique. Le fait qu'après avoir fait part de sa "condamnation solennelle et indignée", il se soit rendu sur les lieux, achevait de souligner la gravité exceptionnelle de ce qui venait de se passer.

La définition de l'événement pour ce qu'il est - un acte raciste - n'est pas donnée avec le résultat observable de la profanation. Elle émerge du placement de l'acte sous une certaine description. En soulignant la violence et la haine que supposent les outrages infligés au cadavre de F.G., cette description compose une sorte de surdétermination muette de la profanation. Ce contexte est établi progressivement, notamment à la faveur de la présence du ministre de l'Intérieur dans la région. A partir du moment où il en est informé par le Préfet, le ministre est appelé à y réagir, d'une façon ou d'une autre. Et il le fait en se rendant sur les lieux, comme il est fréquent dès lors qu'il se produit un événement d'une gravité particulière dans le domaine public qui relève de la compétence d'un ministère. Mais il ne se contente pas d'adopter la conduite attendue dans de telles circonstances de la part de la plus haute autorité politique responsable ; en prenant le public à témoin du caractère inacceptable de ce qui a été accompli, il initie un processus de dénonciation publique.

Le ministre a ainsi contribué à définir l'événement selon une perspective autre que celle dans laquelle les autorités juives de Carpentras et de la région, les premières alertées, l'avaient tout d'abord considéré de leur côté. Pour ces dernières, en effet, avant même que P. Joxe en soit informé, le premier problème n'était pas de savoir qui étaient les coupables ni quels mobiles avaient pu inspirer un pareil geste. Il était plus concrètement de réparer au plus vite et le plus discrètement possible les dégâts causés au cimetière (34 tombes saccagées) et de déterminer la procédure à suivre pour réinhumer le cadavre. A ce problème, qui posait une question d'ordre "pratique" dont la solution était à rechercher dans le registre des procédures religieuses, s'en ajoutait un second : éviter que l'annonce publique de la profanation n'en déclenche de semblables, comme c'est souvent le cas. Et, de fait, la profanation de Carpentras, une fois divulguée, sera suivie d'autres profanations en France, qui n'auront d'ailleurs pas seulement pour cible des cimetières juifs. Aucune d'elles n'atteindra l'horreur du premier. Quoi qu'il en soit, les deux problèmes se rejoignent dans le souhait d'obtenir rapidement un permis d'inhumer de la part du médecin-légiste appelé sur les lieux. Découvert le matin du 10 mai, le corps de F. G. est réinhumé aux alentours de 14 heures, après que les policiers aient examiné la dépouille sur place

(i.e. sans autopsie) et établi leur procès-verbal, lequel conclut à l'empalement du corps à l'aide d'un piquet de parasol.

L'acte de profanation n'est pas accompagné d'inscriptions racistes ; il n'est pas non plus revendiqué, à la date du 10 mai. Avant que l'enquête policière ait donné des résultats, Joxe a pu dénoncer les coupables : "le racisme, l'antisémitisme et l'intolérance".

La profanation de Carpentras ouvre sur une diversité de candidats possibles en réponse à la question : qui a réalisé cet acte? Dans chaque cas, les motivations seront très différentes, de même que les conséquences quant à la qualification de l'acte et les conclusions que l'on peut en tirer. La profanation est-elle le fait de déséquilibrés, de provocateurs ou d'un commando antisémite? Eu égard à l'ampleur des dégradations, au nombre estimé des profanateurs - au moins trois personnes et, plus vraisemblablement quatre -, la première piste est écartée. Sur les deux restantes, c'est la dernière qui est privilégiée. Comment cette thématique s'opère-t-elle sous les accents de la vraisemblance ? Comment se fixe l'évidence de l'acte antisémite?

La dénonciation publique de l'action antisémite établit une distinction entre les auteurs réels (inconnus) de l'acte et ses auteurs typiques, définis en termes de motivations profondes, supposées d'ordre idéologique. C'est par ce procédé que l'acte est pourvu d'un agent et d'un patient : côté agent, il est rapporté à des raisons d'agir, c'est à dire à une identité sociale définie sur le mode d'un "type motivationnel" de personne ; côté patient, sa capacité d'affecter telle ou telle personne est aussi fonction de ses visées et de ses résultats liés à l'identité typique de l'acte et de ses auteurs. En effet des raisons ultimes d'agir, et les conduites qu'elles suscitent, suffisent à constituer l'identité sociale d'une personne. C'est Schütz qui a introduit cette idée que les membres d'une société peuvent s'identifier soit par connaissance directe, s'ils sont en situation de co-présence corporelle et de participation à une activité commune, soit par typification. Dans ce second cas, l'identification se fait par imputation de motifs, de raisons d'agir et d'attitudes définies en fonction de standards de conduite socialement recommandés : dans les formes de relations sociales autres que celles de "consociés" (où l'autre est saisi comme une individualité unique), "on forme une construction d'une manière typique de se comporter, un modèle typique de motifs sous-jacents, d'attitudes typiques d'une personnalité, dont l'autre et sa conduite que nous sommes en train d'examiner, l'un et l'autre en dehors de mon champ d'observation, ne sont que des illustrations ou des exemples" (Schütz, 1962, p.23). Garfinkel a repris cette distinction pour rendre compte des cérémonies de dégradation, dans lesquelles l'identité sociale d'une personne, construite sous la forme d'un type motivationnel de personnalité et de conduite, est soumise à une destruction rituelle, qui la remplace par une autre, de niveau inférieur (Garfinkel, 1956). On a là

un procédé tout à fait courant de construction d'un personnage, - le raciste ou l'antisémite, par exemple.

Dans le cas présent, l'établissement des responsabilités et la recherche des raisons de l'acte, sous la description suggérée par Joxe, dépassent la seule question de l'identité des auteurs et de leurs mobiles personnels ; elle met aussi en jeu des responsabilités politiques et morales générales, impliquées dans la naissance d'une conjoncture qui a rendu possible la réalisation d'un tel acte, quels que soient ceux qui l'ont accompli effectivement. Du coup, peu importe que ce soit par dérision ou par conviction antisémite que cet acte ait été commis. L'essentiel est que l'offense reste non-fondée, et donc d'autant plus insupportable qu'elle n'est pas justifiée. La dénonciation publique dont l'acte est l'objet accrédite la vraisemblance du contexte de description choisi ; elle en fait un acte délibéré plutôt que le geste fortuit de rôdeurs nocturnes. De la description sous laquelle est placé cet acte découle la mise en cause du F.N., indirecte le 10 mai, explicite dès le lendemain. Comment se réalise cette dénonciation ?

Au cours de ce que nous avons convenu d'appeler la première phase, on *découvre* sur le coup, et avec la même surprise horrifiée, l'acte de profanation et, *par inférence*, le contexte pertinent qui permet de le "normaliser". La profanation est perçue comme révélant au grand jour un racisme et un antisémitisme latents, que rien ne laissait véritablement prévoir sous ce jour en France. Seule en témoigne la sauvagerie exceptionnelle de l'acte. Mais ce contexte identifiant n'apparaît que dans la mise en intrigue de l'événement. A partir de celle-ci, de contingent qu'il était, l'événement se trouve pris dans un réseau de causes et de raisons qui le rendent explicable comme l'aboutissement d'un processus que l'on peut remonter. L'aspect particulièrement inquiétant de l'acte est souligné par le caractère problématique du contexte qui lui correspond. En effet, l'événement est d'autant plus alarmant que sa matérialité est hors d'atteinte (faute d'observation directe, de témoignage ou de reconstitution avérée), et qu'il ne peut pas être d'emblée rapporté à un cadre référentiel préétabli et connu de tous, alors qu'il devrait l'appeler comme sa condition nécessaire. Et, de fait, l'identification de l'événement met en place le contexte de description en vertu duquel ce qui s'est passé acquiert toute son intelligibilité d'action intentionnelle dont la responsabilité est assignable à des personnes. Mais c'est un contexte inattendu. Ce qui exclut que la profanation puisse être considérée, par quiconque est de bonne foi, sous le jour d'un simple "accident" inexplicable et sans portée significative.

La reconstitution des raisons d'agir typiques des auteurs de l'acte aboutit à rapporter la profanation à une situation d'affrontement idéologique violent sur la scène politique française (comme ce pouvait être le cas dans les années trente). Cette description de l'événement par son

affiliation au contexte causal qui est conjecturé, à savoir une crise politique profonde qui affecte la société française dans son ensemble, n'est pas suspendue en l'air : elle prend place dans une activité et est soumise à ses règles constitutives et à ses procédures, à savoir une dénonciation publique, au sens indiqué ci-dessus. La mise en scène d'une identité sociale définie en termes de motivations ultimes d'une conduite permet d'imputer la responsabilité de la profanation aux propos antisémites et racistes d'un parti-politique, le F.N. La dénonciation publique s'applique alors aussi bien au délit qu'à sa source ainsi identifiée : elle jette le discrédit sur le coupable ; elle s'efforce de montrer quel est son "être" véritable, dissimulé sous les apparences trompeuses de l'expression d'un courant d'opinion légitime. La sauvagerie exceptionnelle de la profanation de Carpentras serait alors explicable s'il s'avérait que l'idéologie dénoncée comme le responsable moral de cet acte, était porteuse en-soi d'une telle violence. C'est cette vision que la dénonciation publique rend vraisemblable en même temps qu'elle désigne le coupable ; elle change son identité (il est autre qu'il ne paraît, et il ne mérite pas de figurer parmi ceux qui défendent les valeurs ultimes de notre société) ; en le constituant en étranger, elle contribue à l'isoler du reste de la communauté nationale.

Un exemple, pris dans l'actualité récente, servira à illustrer ce point. Un contexte connu comme horizon familier, comme cadre d'un ensemble d'activités typiques et d'occurrences prévisibles qui peuvent s'y produire eu égard à la situation connue par ailleurs, est celui qui est mobilisé, p.e., par le public quand il apprend, par les informations, qu'un palestinien a poignardé quatre israéliennes à Jérusalem. Ici, le type de protagonistes, le lieu où cet acte a été commis, notre connaissance de l'existence du conflit israélo-palestinien, tout ceci nous permet immédiatement de conjecturer un contexte de description de cet acte, qui nous amène à le considérer d'emblée comme un acte politique et non comme le geste d'un déséquilibré, ou comme celui d'un voleur meurtrier. De même, un attentat de l'IRA est "signé" d'après son *style* (le type d'explosif utilisé, le mode de confection de la bombe, la cible choisie, la façon de procéder, etc.), avant même qu'il soit revendiqué. La revendication de l'attentat ne fait que confirmer le contexte sous lequel l'acte a été identifié et d'emblée "normalisé" ou quasiment. Elle ne le révèle pas.

Concernant Carpentras, la connaissance commune du type d'affrontement existant en France entre familles politiques et idéologiques, ne permet pas d'accueillir la profanation d'un cimetière israélite comme étant un acte politique d'une faction contre une autre, une péripétie dans un affrontement marqué par la violence établie (comme au Liban, p.e.). Aucune réalité référentielle de ce genre n'est établie de façon notoire en France, qui permette d'y affilier un tel geste, c'est à dire au fond de le normaliser, sans qu'il soit nécessaire de procéder à des investigations préalables avant de pouvoir en être sûr. Par conséquent, l'acte est considéré comme ne pouvant se justifier par rapport à une situation connue de tous. Simultanément, il apparaît

comme le résultat d'une idéologie, ou d'un climat, qui ont été sa condition de possibilité : un pareil acte aurait été moralement inexécutable, littéralement inconcevable, sans cette idéologie - i.e. sans le travail de sape des valeurs ultimes, fondatrices de la République, auquel ses partisans ont pu se livrer en toute impunité, sans qu'ils rencontrent de contradicteurs sérieux et déterminés sur leur chemin. C'est donc cette idéologie et ses partisans qui se trouvent publiquement dénoncés, tandis que sont révélés leurs "desseins" ultimes : conquérir le pouvoir politique en sapant systématiquement les valeurs fondatrices de l'ordre légitime, la démocratie, ou en tâchant d'en accrédi-ter la caducité pour leur substituer leur propre conception de l'ordre politique et social, qui n'a rien de commun avec la démocratie. Ainsi donc, la réaction à Carpentras pose le contexte de l'événement auquel on réagit. C'est une détermination circulaire, qui s'effectue dans le cadre d'un type d'activité, la dénonciation publique, en tant qu'expression de l'indignation morale, qui, elle, émerge sur un arrière-plan de croyances et de pratiques investies de valeur.

Le contexte de description ainsi construit par inférence (par opposition, encore une fois à une situation connue familièrement) a un effet de *révélation*, que nul ne peut plus ignorer : l'acte incriminé rend manifeste tant l'état de la société française, que l'efficacité d'un discours extrémiste sur les esprits, qui n'a d'égale que l'incapacité manifeste à le combattre ; cette incapacité est non seulement celle de la société politico-médiatique, mais également celle des institutions démocratiques. Du coup, les responsabilités de cette situation sont multiples ; elles comportent des degrés variés, et sont largement distribuées dans la société française (médias, classe politique, citoyens). En bref, elles sont l'affaire de tous. D'une certaine manière, au-delà de sa normalisation par une mise en contexte, l'événement se caractérise par des effets d'éclairage et de réagencement d'un environnement.

La signification de la profanation, en tant que problème public, est ainsi établie à travers l'application d'un schème motivationnel à une conduite dont les auteurs réels sont inconnus. Ce schème permet de doter l'événement de sa texture causale et ainsi de l'identifier et de l'individuer. A cette texture causale est associée une structure d'imputation de responsabilités. Nous verrons que cette texture causale a la structure d'une intrigue : elle définit une action en cours, et configure des places pour y participer, places qui sont endossables par des personnes réelles. Ce qui est remarquable c'est le deuil qui est fait d'emblée de l'événement "réel" (ce qui s'est réellement passé) : sa place reste vide, et c'est sans doute la condition de sa mise en sens.

En attendant, la recherche des responsabilités s'engage sous l'égide de l'interprétation la plus offensante qui soit, à savoir celle d'un acte antisémite lié à une conjoncture intentionnellement établie par une tendance politique et non pas simplement une profanation dont le moment

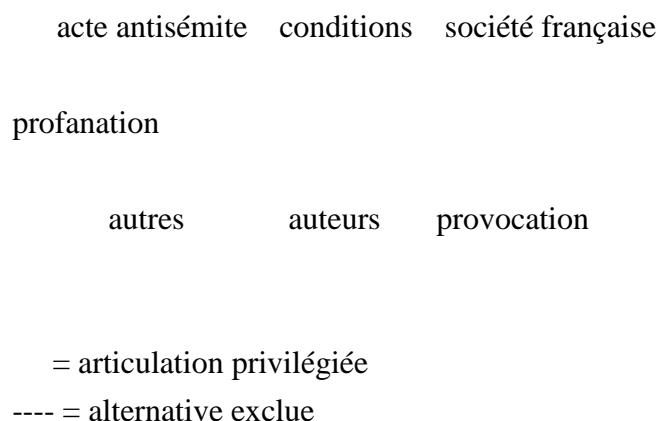
d'occurrence ne serait pas significatif en soi, ou qui pourrait avoir d'autres mobiles, le vol par exemple.

La mise en scène des responsabilités se fait dans le cadre d'un système d'action lié à cette appréhension de l'événement sous sa description la plus offensante. Ce système d'action articule deux types d'activité : nous avons déjà rendu compte du premier, la dénonciation publique ; le second est la réparation publique d'une offense. Ce système d'action distribue des places et des rôles : il y a un dénonciateur et un accusé, un offenseur et un offensé, un réparateur de l'offense et un bénéficiaire de la réparation, sans compter le public qui est pris à témoin de l'identité trompeuse de l'accusé et de l'offensant, et qui est invité à les exclure de l'ordre légitime. Rappelons que tous ces termes ne désignent pas des personnes, mais des "places" qu'elles sont susceptibles d'occuper dans un espace d'action et de pratiques, ainsi que dans l'intrigue qui agence des faits particuliers. Aussi, une ou plusieurs d'entre elles peuvent-elles être occupées par la même personne (ou communauté). Inversement, différentes personnes (ou entités collectives) peuvent occuper la même place. Enfin ces places définissent les conditions à satisfaire pour que l'action à laquelle elles sont liées constitutivement réussisse. Par exemple, dans la dénonciation publique, celui qui révèle la véritable identité de l'accusé doit apparaître comme agissant non pas en son nom propre, mais au nom de croyances et de valeurs ultimes auxquelles tout un chacun est supposé souscrire ; il doit aussi manifester son habilitation à parler, comme figure publique, au nom de ces valeurs ultimes et d'autre part pouvoir être identifié comme un défenseur authentique de ces valeurs (pour une description plus complète de ces conditions, cf. Garfinkel, 1956).

Au cours de la période comprise entre le 10 et le 12 mai, la piste locale des habitués de réunions nocturnes dans le cimetière étant encore inconnue, ces places ont été allouées aux personnes et aux communautés suivantes : l'offensée est d'abord la communauté juive dans son ensemble ; les dénonciateurs, ce sont la classe politique et la société française (à travers ses représentants), qui réagissent avec émotion et expriment leur indignation ; l'offenseur est un "objet social", une identité définie par un type motivationnel, les gens mûs par la haine antisémite et par le racisme, mais en tant que victimes d'une idéologie ; c'est aussi l'extrême-droite et, plus précisément, J.-M. Le Pen et le F.N. nommément stigmatisés dès le 11 mai. Est enfin définie comme agent la société française qui, par son absence de réactions d'opposition aux propos racistes, a laissé libre cours au développement de l'idéologie antisémite. Le thème de la banalisation du discours raciste à travers la société française est, à ce moment, l'un des thèmes centraux que développent les médias. Sous cette première configuration, l'événement devient disponible sous la perspective d'un objet manipulable dans le champ de l'action publique.

La deuxième phase sera l'occasion de mettre en action ce système actanciel et de lui ajouter d'autres partenaires. Cela se réalisera par l'intervention de l'opinion publique française sur la scène publique, à l'occasion des rassemblements divers qui ont fait suite à la profanation et à l'émotion qu'elle a soulevée dans la France entière.

Pour l'instant, en guise de résumé de la situation atteinte dans la première phase du parcours événementiel, nous présentons dans le tableau suivant une schématisation de la structure de l'événement public :



Ce tableau visualise la condition sur laquelle repose la signification publique de l'événement. C'est l'exigence posée par la dénonciation publique que l'acte ait été perpétré par des personnes identifiées en termes de "type motivationnel", en l'occurrence des antisémites, déterminés ou sous influence. C'est de cette condition que dépendent à leur tour la légitimité de l'élargissement de la recherche de responsabilité à l'ensemble de la société française, et l'adéquation de l'émotion populaire aux faits considérés.

#### b) L'émotion comme mode de caractérisation expressive d'un phénomène

La deuxième phase du parcours marque la réaction du public à l'événement. L'engagement du public présente un certain nombre de spécificités que l'analyse doit expliciter.

Le premier point à souligner est que le public connaît d'emblée l'événement sous une caractérisation déjà faite - quoique, comme nous l'avons vu, non donnée d'avance avec l'acte - par les responsables politiques et les diverses autorités concernées, appuyées par les médias. La description sous laquelle l'événement est appréhendé comme action intentionnelle n'est pas

éthiquement neutre. C'est une perspective qui incorpore une structure d'appel à l'implication d'un public identifié à la communauté nationale dans son ensemble, auquel il est justifié de demander de "se ressaisir", selon le terme du Président de la République.

Il apparaît ainsi que le public préconstitué au cours de la mise en place du contexte de description de l'événement n'est pas un public de simples consommateurs de nouvelles. C'est plutôt le public responsable, celui qui est exposé au virus de l'antisémitisme (selon la conception épidémiologique qu'en présentent les médias) et qui est invité à faire son examen de conscience. Bref, c'est une "place" de sujet collectif politique, à la fois d'agent et de patient, que le public des personnes réelles est invité à occuper afin de voir la situation pour ce qu'elle est. Il convient de préciser le concept de "politique" tel qu'il est employé dans ce cadre. La responsabilité éthico-politique définit le public comme ayant une part d'implication, complexe à démêler, dans ce qui s'est produit. La responsabilité dont il s'agit a une double composante, négative et positive. La composante négative concerne une responsabilité diffuse dans l'établissement d'un certain état de la société française ; il s'agit d'expliquer qu'un tel acte ait pu effectivement y être commis, donnant une image tronquée de la France (M. Boujenah : "Ce n'est pas ça la France"). La composante plus positive est celle qui, surgissant après la réalisation de l'acte, place le public, en l'espèce l'opinion publique française et non ses seuls représentants, dans la situation de pouvoir, mais également de devoir, agir à la fois pour contribuer à dégrader l'identité de l'agent dénoncé publiquement et pour réparer l'offense commise, au nom de la communauté nationale.

Cette place du public est, en tant que corrélatrice à un système d'action, l'objet d'une double "construction". Elle l'est une première fois comme perspective constituée par la description de l'événement comme acte antisémite. C'est la place du public, telle qu'elle est construite dans le cadre de la dénonciation publique ainsi que dans l'annonce, les récits et les premiers commentaires de l'événement que réalisent les médias. Et elle l'est une seconde fois, comme corrélat de l'engagement actif de personnes réelles dans l'action configurée ; celles-ci sont amenées à investir et à donner figure sensible, par leurs actions publiques dans le cadre des manifestations et cérémonies, aux personnages supra-individuels mis en scène par la mise en intrigue de l'événement (l'opinion, la société française...). Ces "personnages" sont configurés, sur un mode pratique, dans les formes de l'action symbolique en situation ; puis ils sont l'objet d'une seconde configuration, narrative cette fois-ci, réalisée par les médias. Mais, là encore, les formulations de l'action ne se superposent pas à l'action accomplie in situ. Elles participent de l'explicitation de la chose même qui est manifestée par l'action.

Par cet engagement physique, le public actualise l'attente de sens constituée dans la proposition de monde de la phase précédente du parcours événementiel et, en même temps, se l'approprie, l'adaptant à sa propre situation d'inférence et d'action. La notion de "proposition de monde" vient de l'herméneutique littéraire (W. Iser, 1985). Elle souligne le fait que le référent ultime des oeuvres de fiction est le monde dans lequel nous vivons. La fiction ne s'oppose pas polairement à la réalité. Elle est un moyen d'énoncer quelque chose sur le monde présent qui ne serait pas exprimable par le langage en usage dans l'accomplissement des activités de la vie de tous les jours. L'oeuvre fait événement en ce sens qu'elle élabore une perspective sur le monde par un processus de sélection d'aspects du monde qu'elle agence sous une forme qui en transforme la signification familièrement connue. On retrouve également ici ce que E. Goffman (1974) traite sous l'expression "analyse de cadres" (*Frame Analysis*). Celle-ci met en évidence le jeu de déplacement infini que permettent la variation sélective de quelques aspects d'un "cadre primaire" (un aspect du monde familièrement connu) et donc le passage à des "cadres secondaires".

Cette perspective sur le monde, qui résulte d'un processus de configuration et non de la simple contemplation passive de ce qui existerait dans le monde, - le fait qu'il s'agisse d'un travail d'agencement ingénieux est fortement suggéré par l'analyse goffmanienne -, est une vision du monde ou encore une proposition de "monde habitable", adressée à un public non défini. Cette proposition de monde comprise dans l'oeuvre reste à actualiser par un public qui l'applique à sa situation. Il achève de déterminer le sens de l'oeuvre dans le processus de la réception. En l'espèce, s'agissant de Carpentras, la communauté de vues, manifeste tout au long des deux premières phases, entre les hommes politiques et les médias, d'un côté, le public de l'autre, résulte du fait que toutes ces catégories d'intervenants sont à la fois en situation d'interprète et de juge de la situation d'ensemble dans laquelle l'événement est une péripétie. En effet, la matière première de ce qui se présente à eux est un acte placé sous la description minimale de "profanation". Seulement, la texture causale de l'événement (le réseau conceptuel de l'action, mis en oeuvre par les questions qui? pourquoi? comment?...) reste entièrement à déterminer. Et il appartient aux catégories indiquées, en tant que sujets responsables, de l'établir concurremment en redécrivant ce dont il s'agit.

Les fondements de cette responsabilité, par laquelle est socialement accomplie la position d'un public à la fois agent d'une destruction rituelle de l'identité sociale d'une personne et réparateur d'une offense, sont ceux le mieux posés par la sociologie d'inspiration phénoménologique d'A. Schütz revue par H. Garfinkel. Celle-ci part de l'idée que les membres d'une collectivité attendent les uns des autres qu'ils reconnaissent à peu près de la même manière la situation dans laquelle ils se trouvent agir avec d'autres. Cette "réciprocité des perspectives" ne

relève pas d'une perception passive d'un état de choses ; elle est au contraire activement élaborée dans l'espace et le temps de l'interaction. Les membres d'une communauté de pratiques et de langage accomplissent simultanément la visibilité et la descriptibilité de leurs activités sous le signe d'une commune souscription aux "faits naturels de la vie" ; si ceux-ci ne sont pas formellement thématiques, ils donnent lieu à des récriminations ou à des sanctions à caractère social, lorsqu'un interactant manque manifestement à les honorer dans une situation déterminée.

Cette conception de la responsabilité des membres, définie sous la forme d'attentes mutuelles socialement sanctionnées, peut être étendue, sans difficulté, au-delà de l'analyse des mécanismes de coordination des actions réciproques dans le cadre d'activités ordinaires situées, et appliquée au registre du "politique" tel que nous l'avons défini plus haut. Ceci dans la mesure où participe du maintien des apparences normales des "faits de la vie" l'établissement d'une ligne de partage non explicitement thématique, mais néanmoins irrémédiablement inscrite et perpétuellement à l'oeuvre dans les pratiques de la vie sociale, entre l'acceptable et l'inacceptable, le juste et l'injuste, le légitime et l'illégitime. Ces attentes normatives relèvent de jugements toujours relatifs à des situations singulières, à la régulation desquelles elles participent en tant que partie intégrante de leurs "apparences normales".

Or, en l'espèce, la profanation de Carpentras présente au moins deux écarts essentiels par rapport à ces apparences intersubjectivement validées. Le premier écart se fait par rapport à l'attitude attendue de tout un chacun à l'égard des morts et à la conduite à respecter dans un cimetière. Mais, de façon plus significative encore, cette attitude, quelle que soit son universalité, est aussi et avant tout significative en tant que pratique vécue dans une société. Un rituel, en effet, n'est pas un fait isolé, dont le sens lui serait immanent. Au contraire, il est connecté, de proche en proche, à un réseau de pratiques, de manières de faire et d'être, de significations et de valeurs connues en commun, qui sont prises pour désirables ou, au contraire, sont objets de conflits au sein d'une culture définie, bref d'une forme de vie.

L'événement de Carpentras est thématique comme l'aboutissement vraisemblable d'une suite d'écarts intentionnels à la fois de conduite (par rapport au cadre du jeu politique classique) et de propos (tenus en public par certains hommes politiques). Ces écarts répétés touchent au respect de l'image de soi que chaque individu et chaque communauté - de croyances, de confession, d'ethnie... - sont non seulement en droit d'attendre de la part d'autrui, mais également de se voir garantir par des institutions et par la société, entendue comme milieu d'appartenance commune, bien commun. C'est alors la dégradation progressive de l'image d'une communauté et de ses membres, réalisée par des propos publics ciblés, censés relever d'une stratégie d'ensemble, qui est

tenue pour être la cause principale d'un événement tel que la profanation sauvage de Carpentras. C'est aussi pourquoi l'intérêt pour les conditions profondes, qui définissent l'événement selon le "format" d'un problème public, à partir de la constitution d'un type motivationnel d'agent, prend le pas sur le problème de l'identité civile des coupables.

Dans ce contexte de description, qui est celui proposé au public, la classe politique ainsi que l'ensemble des membres de la société française se voient impliqués directement. Ils le sont en tant qu'ils sont supposés n'avoir pas agi, ou pas suffisamment, dans les occasions où de tels écarts de langage ou de conduite se produisaient. Ce manque de compassion du plus grand nombre à l'égard des attaques perpétrées contre les immigrés et, par extension, contre les juifs de France, initie l'instruction d'un procès en responsabilité collective, dont le prévenu serait la communauté nationale dans son ensemble.

C'est donc bien la composante de responsabilité politique, qui relève plus largement de l'éthique pratique, qui est en jeu dans cette affaire dans la mesure où, par l'accueil qui lui est fait, elle touche directement à la reproduction symbolique de la société qui relève du maintien des "apparences normales" de la forme de vie à laquelle on appartient. Les acteurs sociaux, à commencer par les personnalités politiques, trouvent dans cette thématization du contexte général de l'événement, les éléments pour caractériser leur propre place - en particulier, leur part de responsabilité objective dans l'événement -, en termes d'image, positive ou négative, et en tant que ressources pour l'orientation de l'action ultérieure.

Dans la suite de ce texte, nous examinerons successivement deux modalités parmi les plus significatives par lesquelles le "public" reçoit l'événement sous la description d'une action antisémite et l'adapte à sa situation pour en faire un objet manipulable par lui. Ces deux modes, qui caractérisent la perspective spécifique par laquelle le public s'institue destinataire de l'acte offensant et interprète de son sens, sont les suivants : premièrement, le contexte historique de référence en fonction duquel l'événement fait sens ; deuxièmement, l'investissement particulier des rôles de "dégradateur" (d'identité) et de "réparateur" (d'offense) qu'opèrent les participants anonymes aux manifestations en actualisant la réception de l'événement qu'ils accomplissent dans le cours même de l'action cérémonielle. Faute de place, nous allons devoir nous contenter d'une présentation sommaire de ces aspects dont la démonstration mériterait de plus amples développements.

*La référence aux années quarante*

La nouvelle de la profanation est l'occasion, pour les médias, d'établir un parallèle entre les années quatre-vingt-dix et la situation qui prévalait dans les années trente. Cette analogie, déjà évoquée le 2 mai par M. Noir dans un entretien radiodiffusé ("Nous sommes exactement dans la situation des années trente"), est l'objet d'une reprise et d'un débat à partir du 11 mai.

Des journalistes, des historiens et des sociologues considèrent les deux situations sous leurs traits objectifs (sur le plan économique, social, politique, idéologique) : ils en concluent finalement à l'absence de similitude. Le rapport d'équivalence initial est ainsi rapidement et définitivement rejeté. Reste que l'idée d'une montée du racisme et de l'antisémitisme depuis quelques années en France, sous une forme nouvelle encore non explicitée, est présentée comme vraisemblable par ces analystes. La profanation de Carpentras pourrait s'inscrire dans cette veine et constituer l'indice qu'un nouveau pas a été franchi dans la haine antisémite qui, après une période d'interdiction complète du fait du tabou de l'Holocauste, s'est progressivement réveillée en s'exprimant à mots de moins en moins couverts, avant de passer à l'acte sur un mort.

Ce contexte de description est celui qui se trouve à l'horizon des rassemblements des 13 et 14 mai. Cependant, il n'est pas purement et simplement repris in extenso par les participants pour définir leur situation. Les manifestations d'indignation et de réprobation et, avant cela, les témoignages, diffusés par la presse les 11 et 12 mai, de personnes ayant connu la période des années quarante, sont l'occasion de mettre en correspondance la pire interprétation imaginable de l'événement et l'attitude que l'on est incité et disposé à adopter en réponse à sa signification.

Ainsi la refiguration par le public de la proposition de monde véhiculée par la configuration initiale, est de l'ordre d'une opérationnalisation. Le public en tire des instructions sur la conduite à adopter au regard de la question posée par la nature des faits. Cette réponse, d'ordre moral et expressif, a vocation à s'incarner dans des comportements individuels mais également dans une forme d'action collective définie, circonscrite dans le temps et dans l'espace. Elle se présente comme l'antonyme de la description sous laquelle l'événement est stabilisé dans l'espace public. A la violence haineuse et à la barbarie dont témoigne la profanation, s'oppose la réprobation silencieuse, dans la dignité et l'unité. Ces traits caractéristiques définissent les dispositions dans lesquelles doit se trouver une personne face à l'événement. Ils sont autant d'instructions quant à la manière dont la manifestation doit se dérouler, quant à l'image qu'elle doit donner d'elle-même, quant au message qu'il lui faut délivrer. Ces "instructions" sont en partie rendues publiques dans le communiqué appelant à la manifestation du 14 mai à Paris. Elles serviront aux manifestants pour régler leur conduite, et aux journalistes présents pour évaluer le déroulement de la

manifestation, en particulier pour souligner les incidents qui s'y produiront. La manifestation sera ainsi décrite en fonction de ce qu'elle se promettait d'être.

Une seconde refiguration est également directement liée à l'engagement du public dans la définition de l'événement et dans la formulation de sa portée significative pour une communauté de communication et de compréhension. Elle est mise en lumière dans le rôle tenu par l'émotion incontrôlée qui éclate sporadiquement, principalement lors du rassemblement du 13 mai à Carpentras. Ces débordements émotionnels sont le fait d'une ou de quelques personnes anonymes dans la foule ; au cours de la cérémonie religieuse, elles ne peuvent se contenir et laissent parler leur douleur, dans des propos qui évoquent la période des camps d'extermination. C'est alors une expérience dramatique, vécue et exprimée par des témoins de cette période de l'histoire, qui fait brutalement irruption dans l'espace et le maintenant de l'activité commune. C'est un passé vif qui est installé entre les personnes présentes et au-delà, par l'intermédiaire des médias, dans l'espace public. Ce passé vient qualifier le présent du souci commun. Le silence - un silence de communion non de réprobation - accueille ces propos. L'expression de la douleur sans fard vient bousculer les dispositifs d'organisation officiels de la cérémonie. Et, en même temps, elle actualise l'offense commise par la profanation. L'émotion manifeste la compréhension que les gens ont de l'événement et la manière dont ils envisagent d'y répondre. En ce sens, elle est partie intégrante de sa réception. Elle est subie, assumée, interprétée et exprimée par des personnes qui pourraient être n'importe qui d'autre, en tant que leur identité est suffisamment établie par leur référence à une période sombre de l'Histoire de France. A ce titre leur expérience est rendue disponible à l'entourage comme réalité partagée et comme patrimoine commun dont le souvenir doit être préservé afin qu'une même situation ne se reproduise pas. Ce statut d'agent initiateur d'action, qui est ainsi conféré à des anonymes, est ce qui donne une qualité particulière à cette forme d'expression. Celle-ci est une véritable appropriation : elle applique à la situation du public, interprète et agent, la première configuration effectuée par les comptes rendus de presse et par les déclarations d'hommes publics. L'offense est ainsi appliquée à la situation spatiale de coprésence du public anonyme et des personnalités diverses, tous rassemblés dans l'enceinte du cimetière, et en présence des médias. L'expression de l'émotion et de la douleur définit la portée de l'offense en regard de la situation historique connue de tous (les camps de concentration; la Résistance). Et, en même temps, elle désigne avec force l'action collective en cours comme la façon de réparer l'affront.

Au-delà, la référence communément admise aux années quarante, chez les participants aux cérémonies, scelle une certaine manière typique de se rapporter à l'événement et à l'activité collective qu'il inspire. Ce rapport n'est pas l'affaire d'un jugement personnel des individus

appelés à s'exprimer. Bien au contraire, c'est la référence à la signification publique de l'événement qui justifie leur participation à la manifestation et la signification qu'ils lui donnent. Cette réaction est en conformité avec la supposition selon laquelle la montée du racisme et de l'antisémitisme menace la France. Dans le même temps, elle offre de faire la preuve de la conduite exemplaire des français, et donc de leur volonté d'éradiquer cette menace. L'on constate ainsi que c'est finalement la montée de l'antisémitisme qui constitue l'événement public de Carpentras, et non la profanation à elle-seule. C'est sur l'arrière-plan de cette première intrigue que la force de la réaction populaire de rejet de l'antisémitisme apparaît comme un second événement greffé sur le premier - parce que manifestement inattendu, notamment par les autorités de la communauté juive.

### *Les deux "rôles" de la communauté juive*

La manifestation du 14 mai, à Paris, comme la plupart des rassemblements précédents, a lieu à l'appel des autorités juives. A ces manifestations est convié "le peuple de France". Aussi, à un premier niveau, la manifestation est-elle l'occasion pour les non-juifs d'exprimer leur compassion, de témoigner de leur solidarité à l'égard des juifs de France, dont la communauté est l'offensée visée par l'action antisémite. La manifestation parisienne apparaît ainsi comme l'"obscur recherche d'une rémission collective" (Le Figaro, 15/O5). C'est la France, toutes tendances et toutes confessions confondues, en "une longue colonne", qui répare ce dont elle est coupable (au moins par omission) vis à vis de la communauté juive, c'est à dire sa désunion ("Ce geste <la profanation> n'aurait jamais été possible dans une France unie, digne et responsable" Le grand rabbin de France J. Sitruk, *Libération*, 14/O5), et qui, en même temps, entourant les représentants de cette communauté, riposte à la menace de "dérive morale".

Le port de l'étoile jaune, frappée du mot "juif" en son centre, par des manifestants de toutes obédiences, en transforme la signification première. De témoignage de solidarité à l'égard des juifs, d'être portée par des non juifs, elle en vient à ne plus désigner les victimes par un trait qu'elles posséderaient (le fait d'être juif), mais à désigner les coupables, l'antisémitisme et les antisémites, qui sont rejetés unanimement en-dehors de la communauté nationale : l'étoile devient le signe tangible de leur volonté de stigmatiser l'objet de leur haine. Par ce symbole, dont la signification renvoie à son contexte d'usage - celui qui s'élabore conjointement par un ensemble diffus d'actes, d'attitudes et de propos observables dans la manifestation - tous les français endossent la place de la victime des antisémites et se désolidarisent d'eux.

La manifestation est un dispositif de ressources et un espace de représentation scénique pour opérer de façon sensible la réunion et la fusion provisoires des différentes composantes de la société française dans une unité culturelle et sous le sceau d'une action politique collective : la France comme identité commune dont les valeurs vécues reposent sur l'adhésion active et la responsabilité de tous ses membres. Les articles de presse configurent la manifestation sous ce jour, celui d'un moment exceptionnel de communion aux mêmes valeurs fondatrices. Cet aspect est notamment souligné par ce manifestant catholique lorsque, pour justifier sa présence, il indique : "Ce n'est même pas un acte de solidarité (...) Pour être solidaire, il faut que cela soit de quelqu'un d'autre. Or, c'est de nous qu'il s'agit" (*Libération*, 15/05). La manifestation devient un véritable espace consensuel où les différences individuelles et catégorielles s'estompent au profit de la mise en valeur de l'identité des réactions et des opinions, à quelques exceptions près (quelques incidents ont été relevés au cours de la manifestation ; ils furent le fait de jeunes juifs extrémistes qui, brandissant des drapeaux israéliens, se sont attaqués aux vitres d'une brasserie ayant accueilli peu de temps auparavant une réunion de néo-nazis). Mais, dans l'ensemble, c'est la concorde et la communauté de vues qui règnent. Un journaliste assistant à l'arrivée des premiers manifestants, le 14 mai, constate : "Pas de déclaration grandiloquente ou haineuse. Ce qui frappe, c'est la dignité du discours.(...) Juifs ? Non-juifs ? Même si les premiers sont sans doute les plus nombreux, comment savoir ? Tous ont les mêmes mots pour expliquer leur présence" (*Le Figaro*, 15/05).

Avant d'aller plus loin, un problème mérite d'être précisé. Il concerne le rapport qu'entretient le récit journalistique avec ses données factuelles (observations, propos de participants...). Une première façon d'analyser ce rapport consiste à subordonner les éléments factuels et les situations observées au seul travail de mise en forme et de mise en sens de l'événement réalisé par le journaliste ; le résultat tangible de ce travail est l'article sur lequel s'appuie, à son tour, le chercheur. Ce qui est alors l'objet de l'analyse, ce sont les procédés discursifs et littéraires, notamment d'ordre rhétorique, dont use le journaliste pour élaborer la perspective sur l'événement qu'il vise à faire partager à un public, celui de son journal. Le chercheur distingue alors, par des recoupements entre plusieurs articles de presse traitant du même objet (une manifestation, p.e.), les "récits d'événements" d'un côté - l'enchaînement des faits réels, constatés par la plupart -, et les "récits de paroles" de l'autre, où intervient le registre littéraire mais aussi idéologique de la présentation des faits. Ce qui se traduit notamment par une subordination de la chronologie à la logique de la visée argumentative (D. Maldidier et R. Robin, 1973 ; J. Guilhaumou, 1981).

C'est une perspective différente que nous adoptons. Elle consiste à considérer les énoncés de témoins des événements, qui apparaissent sous la forme de citations dans le corps de l'article, et le reste du contenu de l'article, comme étant situés dans un rapport de détermination conjointe d'un contexte de description unique. Les énoncés dans lesquels des participants à une action collective sont amenés, notamment par le journaliste, à donner les raisons de leur participation, n'ont pas à être noyés dans le compte rendu qu'en réalisera, plus tard, le journaliste rédigeant son article. Avant d'être "citation" dans un récit, le témoignage d'un participant est d'abord l'action d'une personne "en représentation", défilant dans la rue, aux côtés d'autres personnes anonymes, sous le regard de tous - badauds et journalistes compris. Le fait pour des individus "anonymes" d'agir en représentation - où ils sont alors en situation d'être vus et de se laisser voir sans qu'il y ait offense à cela, ce qui contraste avec l'exigence de "respect visuel" dans les situations de la vie ordinaire - présente une autre conséquence importante sur la conduite de la personne. En défilant et en justifiant sa participation en quelques phrases, celle-ci s'exprime dans le rôle du personnage qu'elle endosse à ce moment et à cette occasion. La citation rapportée plus haut, extraite de *Libération*, de ce catholique de gauche défilant en famille, manifeste une forme d'expression de soi qui n'est possible et pertinente pour des personnes ordinaires que dans un type de situation bien précis. Dans cette situation, le participant témoigne à son interlocuteur qu'il agit et s'exprime à travers le personnage qu'il investit et dont il est investi pour l'occasion, et qu'il le fait au nom du sentiment général, et non pas en son seul nom propre. Par son propos, il donne à entendre que le "nous", qu'il laisse indéfini - "Or, c'est de nous qu'il s'agit" - renvoie ultimement à la France comme communauté d'appartenance pour une diversité d'individus et de croyances. Cet énoncé est pris, à son tour, dans la composition narrative que réalise le journaliste, adoptant lui-même la place non pas d'un personnage (agent et patient) mais d'un narrateur. La différence de position est définie par le fait que le personnage est initiateur d'action dans une intrigue, alors que le narrateur, quoique d'abord présent sur les lieux et conversant avec les participants, est présumé ne pas interférer, par ses actes et ses propos, sur le cours des événements. Ceci, dans la mesure où il est censé ne pas défendre un point de vue défini dans l'action collective en cours. L'article élabore un contexte de sens et de description à partir des détails d'activité qu'il rapporte, en même temps que ce contexte est élaboré par eux. Ainsi, la perspective du journaliste n'est-elle pas arbitraire. Elle est relative à une perspective commune, qui est mise en place par les participants à l'action collective définie qu'est une manifestation ; elle est également relative à l'intrigue dans laquelle cette action se situe, qui fait par exemple que la manifestation apparaît comme une réponse unanime, énoncée à la première personne du pluriel, à une question soulevée par la profanation.

Ainsi, par la manifestation du 14 mai, les juifs, de victimes désignées d'une agression, en tant que membres d'une communauté particulière, perdent-ils de leur spécificité et deviennent-ils

à leur tour les agents d'une action collective visant à réparer l'offense, non plus en tant qu'elle leur est faite, mais en tant que c'est la France qui l'a subie à travers l'action de plusieurs de ses membres, qui ont été "dégradés" dans une dénonciation publique - cette manifestation d'ampleur nationale faisant précisément partie de cette dénonciation. Et les français juifs participent à cette réparation en tant que composante, parmi d'autres, de la communauté nationale. Un manifestant précisera à ce propos : "Je suis juif. D'ordinaire je ne participe à aucune manifestation, je ne fais partie d'aucun mouvement. Je suis sorti aujourd'hui pour la France. Je défends mon pays qui est menacé. Ce qui se passe aujourd'hui ressemble aux années terribles d'avant-guerre" (*Le Figaro*, 15/05).

La deuxième phase se constitue sous la pression de la question : la France est-elle antisémite? Elle s'achève sur un démenti apporté par l'action collective. Celle-ci est constituée en réponse à la question posée dans la première phase.

### c) L'effacement du public

La troisième phase est marquée par un questionnement sur la manière d'inscrire dans la durée l'attente générale à laquelle ont donné corps cet élan de générosité et cette démonstration d'unité autour des valeurs de la République française.

Mais ce "résultat" demeure essentiellement d'ordre expressif. Il est attaché à l'action collective qui l'a accompli. Il n'est pas saisissable sous le jour d'une perspective politique claire qui serait attribuable à un sujet de l'énonciation spécifié (la France, p.e., ne s'exprime pas à la première personne du singulier).

En conséquence, cette troisième phase est caractérisée, entre autres traits, par l'effacement du public en tant qu'agissant sur le devant de la scène - mais pas en tant que partie ayant exprimé une volonté, ni en tant que juge de l'application qui en sera faite par les politiques - et par le retour de l'action politique au premier plan (ce qui se traduit notamment par une redéfinition des frontières entre majorité, opposition et extrême-droite).

Dans ce cadre, la marginalisation du FN, qui s'accélère immédiatement après les manifestations des 13 et 14 mai, est la conséquence la plus directe de la publicisation de Carpentras. Elle est la réponse que lui apportent à leur tour les hommes politiques. Ceux-ci réalisent une traduction du sentiment général. Ils ne font pas qu'exécuter une consigne clairement définie au préalable. De mai à juin, le FN se voit ainsi refuser la location de salles pour tenir ses

réunions par toutes les municipalités où il en fait la demande. Par ailleurs, les professionnels des médias débattent sur l'attitude à adopter face à Le Pen.

#### d) Changement d'intrigue

La quatrième phase se compose de deux séquences successives. La première devient sensible à partir de fin mai ; dans une série d'articles récapitulatifs, des critiques sont portées à l'encontre de la manière dont l'enquête s'est amorcée et a été conduite ; ils soulignent la responsabilité de Joxe qui, en qualifiant immédiatement la profanation d'acte antisémite, a engagé l'enquête sur une fausse piste. Ces articles révèlent certains aspects qui ont été laissés dans l'ombre ou ont été pris un peu trop rapidement pour allant de soi (p.e. l'existence de pelles et barres à mine emportées par les profanateurs ; l'empalement ; la date de la profanation). Cet éclairage différent porté sur quelques points particuliers de l'affaire fragilise certaines conclusions antérieures ; en particulier, il remet en question la thèse du commando antisémite. Ces articles argumentent la possibilité d'un point de vue alternatif sur l'événement - celui d'un acte non prémédité - mais sans y apporter d'indices probants ni a fortiori de preuve définitive. Néanmoins, ils donnent corps, au moins à titre d'hypothèse non invraisemblable, à la "piste locale" contre la piste politico-idéologique.

Quant au second moment de cette quatrième phase, il correspond au débat public engagé à l'automne 90 à la suite de la parution de l'article de P. Yonnet dans *Le débat*, qui se présente comme un éclairage sociologique de l'affaire. Cet article prend acte des deux phases du parcours de l'événement : celle de l'adhésion massive à la version antisémite, qui bénéficie de la force de l'évidence ; celle de sa mise en doute, sans toutefois qu'une autre version crédible soit en mesure de prendre le relais (les auteurs de la profanation restent en effet introuvables et leur mobile incertain).

A partir de cela, Yonnet élabore une nouvelle explication d'ensemble du parcours de l'événement autour de la question : pourquoi la version de l'acte antisémite s'est-elle imposée et a-t-elle acquis une telle évidence? Pour y répondre , il place l'événement sous une nouvelle description, avec une intrigue et une texture causale différentes de la précédente. L'intrigue en question se résume à l'idée que la "société politico-médiatique", embarrassée par la présence envahissante de Le Pen, dans les médias et dans le paysage politique français, a trouvé dans Carpentras une occasion de tenter de discréditer durablement le F.N. et de stopper son ascension dans les sondages et dans les scores obtenus aux élections. Brièvement formulée, la quatrième

phase est celle du procès fait à l'antiracisme, et à ses relais actifs dans l'"establishment" politique et médiatique qui, dès avant-Carpentras, avait préparé le terrain à la dénonciation publique qui a quasi immédiatement suivi la profanation. Comment en est-on arrivé là?

A ce point de l'exposé, et avant d'aborder la perspective développée par Yonnet, il est souhaitable de préciser un point essentiel qui distingue notre démarche de la sienne. La manière dont nous venons de présenter ce que l'on peut tenir pour la logique d'engendrement de Carpentras sous sa caractérisation de "problème public", vise à reconstituer la dynamique interne de l'activité sociale dans laquelle cet événement a été configuré. Notre problème n'est donc pas d'examiner les faits d'un point de vue d'observateur détaché, mû par un idéal de vérité et d'objectivité. Il est de rendre compte de l'accomplissement social de la factualité de l'événement, de la constitution de son analysabilité du point de vue du sens commun et en fonction d'un arrière-plan de pratiques, de connaissances et de croyances communes. Ainsi, l'identification de l'événement de Carpentras, sous une certaine description, relativement au lieu (un cimetière israélite, l'un des plus anciens lieux d'implantation de la communauté juive de France), est-elle celle que réalisent les médias dans les comptes rendus initiaux de la profanation. La référence historique n'a pas de valeur en soi. Sa signification pratique lui vient d'être une *référence dérivée* permettant d'asseoir le caractère antisémite de l'acte, sous l'angle du vraisemblable et non seulement du contingent.

Cette perspective se distingue fortement de celle qu'adopte P. Yonnet, dans son article intitulé "La machine Carpentras", accompagné du sous-titre éloquent "Histoire et sociologie d'un syndrome d'épuration". Notre objectif n'est pas de présenter une analyse critique détaillée de cet article. Il est, plus modestement, de le situer par rapport à notre propre perspective et de montrer brièvement la manière dont il aboutit à une critique de *l'antiracisme*, dont il fait le moteur principal de toute l'affaire. Enfin, nous concluons en disant un mot sur le registre dans lequel l'article de Yonnet est une contribution au "phénomène" Carpentras.

Yonnet met en place une intrigue, dans l'acception dramaturgique du terme, dont la chronologie débute précisément au 3/12/89, date à laquelle une candidate du FN remporte les élections législatives de Dreux. Cette intrigue a un argument, que cette élection va permettre d'accréditer, à savoir celui de la thèse de la montée irrépessible du FN. Yonnet indique très vite que cette montée de l'antisémitisme est un pur effet de discours de ceux qui le tiennent (les médias et la classe politique).

L'intrigue a deux agents majeurs, la classe politique et les médias qui font bloc contre la menace que représente le FN. Chacune de ces composantes du front anti-Le Pen, que Yonnet désigne sous le terme générique de l'antiracisme, mène l'offensive à sa manière. Mais la stratégie est la même : il s'agit de discréditer durablement Le Pen, et de lui interdire pour longtemps l'accès à la scène politico-médiatique, en rendant patent qu'il est autre qu'il ne paraît. La profanation de Carpentras est une opportunité pour cette entreprise. Ainsi Yonnet fait-il entrer un personnage supplémentaire dans le jeu de la responsabilité politico-publique de l'événement. Ce sont désormais ceux qui s'inspirent de l'antiracisme qui sont placés à leur tour sur la sellette. Yonnet s'emploie en effet à défendre l'argument selon lequel il n'y a pas un mouvement ni une "culture" antisémites organisés dans la France des années quatre-vingt-dix. Cela est pure fiction. Il concède seulement l'existence d'un antisémitisme *soft* - celui professé par Le Pen. En revanche, cette absence d'un antisémitisme *hard* structuré serait, en quelque sorte, "compensée" par le discours et les pratiques des mouvements antiracistes. Ce sont les outrances des positions idéologiques soutenues par cette mouvance qui créent en retour une réponse qui prend les apparences, mais les apparences seulement, du "racisme" et de la xénophobie. Cette position, purement réactionnelle, est le double inversé de la précédente. En somme, l'antiracisme - assimilé pour partie à l'idéologie dominante et aux intérêts particuliers de la société politico-médiatique, et pour une autre partie au culte des différences ethniques et culturelles prôné par les associations antiracistes et par les tenants de la spécificité absolue des communautés d'appartenance - ne combat pas le racisme qui menace nos consciences, loin de là. Il l'entretient, lorsqu'il ne le crée pas de toutes pièces. Le racisme suit l'antiracisme comme son ombre.

En procédant de cette manière, le récit de Yonnet répond d'emblée aux questions qui? pourquoi?, sous une certaine description. Il n'est pas tant concerné par les auteurs de l'acte, que par l'histoire à laquelle cet événement a donné lieu. Et, sous sa plume, c'est l'histoire d'une "manipulation" qui prend forme. Du coup, le rejet de la montée de l'antisémitisme en France comme contexte explicatif pertinent de Carpentras, constitue à la fois son point de départ et sa thèse majeure. Ce point de départ est l'inverse symétrique du thème sous lequel Carpentras a été "promu" événement public, à savoir celui de l'antisémitisme, découvert fortuitement à l'occasion de la profanation de Carpentras.

Au fond, l'article de Yonnet n'est pas une analyse du processus de configuration endogène de Carpentras comme événement public. Carpentras, selon lui, n'est qu'une péripétie parmi d'autres, dans un contexte plus vaste, préalablement défini, sur la composition duquel il n'a eu aucun effet particulier - si ce n'est celui, indirect, de fournir au sociologue un moyen d'accès à la texture causale de ce contexte. A quoi s'ajoute un moyen d'identifier les catégories d'agents

pertinentes pour expliquer la manière dont l'événement a été thématiqué par elles, en fonction des raisons qu'elles pouvaient avoir de le faire. Le contexte est situé dans le passé de l'événement ; il est défini par le rapport des forces entre différents protagonistes, avant même que ne survienne Carpentras.

La critique globale que l'on peut faire à cette démarche est qu'elle considère le contexte d'un événement comme objectivement établi, et comme établi indépendamment de l'événement, par le jeu des stratégies liées à un entrelacement d'intrigues en cours et de personnages variés (classe politique, médias, organisations antiracistes...), selon une logique déterminée qu'elle met en évidence. Elle s'appuie ensuite sur ce contexte, qu'elle a composée, et le prend pour thème et ressource de l'analyse qu'elle mène alors, en se centrant cette fois sur un aspect et un moment particuliers de cette histoire. Le fait particulier considéré n'est alors pas un événement, dans la mesure où il est entièrement réductible à, et déductible de, l'état du "champ historique" dans lequel il prend place - et de ce que les agents de ce champ sont disposés à y voir et à en faire.

Cette démarche ignore que ce qui fait *condition* pour un événement n'est pas fixé préalablement à l'occurrence imprévisible, mais vient *après*, dans le travail de la réception "normalisante". Car c'est l'événement qui définit lui-même ce qui le conditionne, en fonction de la catégorisation qui en est faite et du contexte de description qui lui est associé pour l'identifier. Il participe donc directement à la détermination de son passé, eu égard à ses conséquences projetées.

En définitive, et compte tenu de ces quelques remarques, ce que tend à montrer l'article de Yonnet, c'est que, contrairement aux opinions admises, la France n'est pas un pays pacifié, sans querelles idéologiques majeures, et menacé par l'engourdissement dans un consensus que ne soutient aucun projet d'envergure. Simplement, les thèmes d'affrontements exacerbés ne passeraient plus par une ligne de fracture claire entre deux camps - celui du racisme et celui de l'antiracisme - mais entre deux grandes conceptions antagonistes de l'identité nationale.

L'article de Yonnet, en ne traitant pas de l'événement en tant que tel, mais en éclairant la logique d'une perspective envisageable de sa réception, jette, un peu au-delà de lui-même, i.e. au-delà de la manifestation d'un "syndrome d'épuration" - qui est l'argument limité de sa démonstration -, une lumière sur un aspect important de la question du lien social telle qu'elle se pose, sous la forme d'un problème actuel, dans la France des années quatre-vingt-dix. Dans ce cadre, Carpentras est secondaire au regard de l'enjeu ainsi défini, qui est celui d'une question qui se pose à tous et qui est un objet de débat légitime dans une société démocratique. Ce débat

concerne les formes de coexistence à trouver entre des communautés multiples relevant de la même entité nationale et culturelle, conçue en terme de communauté de destin.

Cependant, on n'est plus là dans le registre particulier du questionnement de l'événement, qui permet de le définir de l'intérieur, et qui est du ressort de ce qui est appréhendable dans le champ de la pratique quotidienne. On se situe dans le registre du possible vraisemblable. Ce qu'opèrent l'analyse de Yonnet et son contenu, c'est une dérivation seconde par rapport au contexte de description de l'événement. La dérivation première était celle qui a permis de caractériser l'événement comme acte antisémite, et comme révélateur d'un antisémitisme latent dans la société française.

### ***Conclusion***

Nous n'avons fait qu'esquisser ici une analyse de la constitution de l'événement public "Carpentras". Nous voudrions souligner trois points pour la conclure. Le premier concerne la méthodologie. Il a été abordé dans la discussion de l'article de P. Yonnet. La démarche sociologique habituelle, celle pratiquée par Yonnet, consiste à partir d'un événement échu, déjà identifié et "socialisé" (au sens d'inscrit dans un environnement social ou de "normalisé") pour lui fournir sa texture causale objective, à travers par exemple la reconstruction de son contexte historique dans sa double dimension d'enchevêtrement d'intrigues et de facteurs conditionnant ; son caractère de contingence est ainsi transformé en caractère de probabilité et de nécessité. Le problème de cette démarche est qu'elle n'est pas consciente de sa dépendance par rapport à ce qui la rend possible, à savoir le fait que l'événement soumis à l'analyse a été identifié, individué et stabilisé par un travail social et que son analysabilité naturelle (que le chercheur exploite et éventuellement traduit) a elle aussi été produite par ce même travail. De plus, elle est aveugle sur la manière dont elle fournit son contexte à un événement. Quand l'analyste intervient sur un événement déjà constitué, il se sert de son individualité et de sa socialité déjà constituées pour lui assembler un contexte objectif, à travers par exemple la description de la situation politico-idéologique de son occurrence et la confection d'une intrigue. Mais il ne voit pas que le contexte et l'événement se rapportent déjà l'un à l'autre sur un autre mode, celui d'une détermination réciproque, qui fait que le contexte est partie intégrante de l'identité de l'événement et que l'événement est le point de départ de la construction du contexte. C'est que l'événement et son contexte ne préexistent pas l'un à l'autre ; ils se définissent réflexivement. En d'autres termes, l'analyste ne voit pas que l'identification et la stabilisation socialement produites de l'événement, dont il se sert, n'ont pu être faites que par l'association d'un contexte de description à l'occurrence, et que c'est de cette association qu'ont émergé à la fois l'analysabilité de l'événement comme

événement-de-et-dans-la société, et son caractère d'excès par rapport à sa signification contextuelle. Notre pari est que cette détermination réciproque de l'événement et du contexte est observable en tant que processus qui se déploie dans l'espace public.

Le deuxième point concerne l'ancrage de l'événement dans une activité sociale. C'est un point qui demande à être approfondi. Par activité sociale nous entendons les deux plans de pratiques suivants : l'individuation et la sociation de l'événement se font à travers une activité configurante, c'est à dire un ensemble d'opérations méthodiques dont la maîtrise relève de la compétence sociale des membres d'une société ; mais cette activité configurante prend elle-même place dans l'accomplissement circonstancié d'activités sociales constitutives d'une forme de vie. Ainsi avons-nous insisté sur les différentes thématisations d'une même occurrence - la profanation - selon qu'il s'agit de réparer un sacrilège dans le champ religieux, de sanctionner un délit (et donc de trouver des coupables et de les juger dans le champ judiciaire) ou de conjurer une menace sur les valeurs ultimes et les institutions de la Cité. De même avons-nous souligné le lien qu'il y a entre la redescription de la profanation comme acte antisémite et, d'une part, certaines formes de pratiques instituées (la dénonciation publique, la réparation rituelle d'offenses publiques), d'autre part l'enchevêtrement d'intrigues ( et donc d'actions et de personnages) qui fournit sa trame à notre environnement social. Reprenant la remarque de Merleau-Ponty sur la nécessité qu'il y ait un point de vue, une perspective finie, un regard et une vue sur le temps pour qu'il y ait événement, nous avons tenté de mettre en évidence l'ancrage de ces éléments dans des pratiques (c'est à dire dans des activités) et dans un langage (avec la conceptualité qu'il incorpore). Nous reprendrons ce problème dans la troisième partie en montrant comment le passé émerge dans l'activité sociale et comment l'individuation d'une occurrence met en jeu des pratiques et des histoires (et leurs équivalents pré-narratifs).

Le troisième point concerne l'espace public. Jusqu'à présent, nous avons fait un usage indifférencié de ce concept. Il conviendrait d'y introduire des distinctions de façon à pouvoir affiner l'analyse. Nous pouvons séparer trois aspects principalement, auxquels nous réserverons les trois étiquettes suivantes : espace public, scène publique, sphère publique. Pour qu'il y ait un événement quelconque il faut qu'il y ait un espace public et commun : cela veut dire que la perspective à partir de laquelle un événement peut être distingué dans le cours des choses, individualisé et identifié, est une perspective commune, connue de tous et adoptable par tous. Elle est constituée par un arrière-plan de croyances, de désirs, de savoirs et de pratiques. La distinction privé-public est inopérante à ce niveau, car même les événements de la dite sphère privée ne sont pas individualisables et identifiables sans cette perspective commune ; leur détermination passe par leur sociation. La notion de scène publique est davantage liée à l'idée de visibilité et de

manifesteté mutuelle. La dimension scénique des actions et des événements n'est pas secondaire dans une perspective où l'être et l'apparaître coïncident, où l'individuation des actions, des événements, des objets et des personnes s'accomplit dans et par leur devenir-manifeste dans le domaine du sensible et du visible. Mais leur scène d'apparition n'est pas dressée à l'avance ; elle est corrélative à une activité configurante, distribuée sur les deux pôles de la production et de la réception. Cette dimension scénique prend corps de façon différenciée ; dans des situations de co-présence corporelle un certain type de manifesteté est rendu possible par la perception mutuelle (mettant en jeu les différents sens). Il en va autrement pour les scènes publiques dressées par les institutions, par les medias ou par le dispositif de figuration du pouvoir inhérent à un régime politique. Mais ce sont toutes des scènes d'apparition, où des événements sont transmutés en figures. Quant au terme de sphère publique, nous nous proposons de le réserver à un domaine de problèmes et d'actions - ceux qui ont trait à la vie publique, aux questions d'intérêt général ou aux affaires publiques.

Cette distinction nous paraît importante pour l'analyse des événements publics. Nous avons souligné jusqu'à présent le lien intime qui unit l'événement public et le domaine des problèmes ou des actions publics. Il convient de radicaliser ce lien et de dire que s'il est vrai que la constitution de l'événement a l'ancrage pratique et langagier que nous lui avons découvert, les événements publics ont pour trame une "culture (et un langage) des problèmes publics" et un réseau d'activités et de pratiques propres à la sphère publique. Encore une fois, s'agissant d'événement, l'activité qui le constitue ne se limite pas à la mise en forme d'une occurrence déjà discrétisée et individuée, quoique encore relativement indéterminée : elle s'applique aussi au caractère d'"être arrivé" ou de "s'être passé", constitutif de l'événement. Maintenant il se peut qu'un événement circule d'un domaine social à un autre, et qu'il devienne un événement public par sa redescription dans le contexte de l'action publique et sur l'arrière-plan de la "culture des problèmes publics" (comme ça a été le cas pour la profanation de Carpentras).

**L'ACTION COLLECTIVE COMME MESURE  
DE L'EVENEMENT PUBLIC**

L'analyse du cas "Carpentras" a montré comment s'est constitué un foyer d'attention publique autour d'un événement local. Dans ce processus a été activement constitué un objet nouveau et thématisé "ce qui n'était offert jusque-là qu'à titre d'horizon indéterminé". Un des aspects importants de ce processus est la configuration du public lui-même : celui-ci est d'abord un être de discours et une place dans un espace topologique. Les personnes réelles qui reçoivent le discours public endossent un personnage. Ce personnage est composé à l'articulation de plusieurs systèmes de positions : celui que met en place la création d'une scène publique, celui qui est actualisé par la pragmatique de la communication de masse et celui qui émerge de la mise en intrigue d'une histoire et de ses protagonistes.

Cette analyse nous a passablement éloignés d'un certain nombre de raisonnements courants, entre autres de ceux qui supposent que les événements sont des réalités en soi, d'emblée pourvus de leurs déterminations, et qui envisagent leur publicisation en termes de simple information, de ceux qui attribuent aux seuls médias la capacité de structurer l'attention publique par les choix qu'ils font dans le flux des événements en fonction de principes de sélection qui sont les leurs, ou de ceux qui n'envisagent le public que comme auditoire, destinataire de discours et récepteur d'informations et de messages. Face à de tels raisonnements nous avons commencé à mettre en place une perspective qui :

a) rapporte la factualité, et donc l'observabilité, la dicibilité et l'analysabilité de l'événement, à des opérations ou à une praxis sociale ;

b) déponctualise l'événement, en le rendant solidaire d'un cours d'action ; celui-ci relève soit de l'ordre de l'accomplissement, situé et en temps réel, d'une activité, soit de la composition narrative d'intrigues ; dans ces conditions, l'individualité d'un événement devient manifeste dans un développement temporel lié à l'organisation endogène d'une activité sociale ;

c) lie l'individuation de l'événement à la constitution d'un espace public et à son apparition sur une scène publique (l'individuation se fait par sociation, et celle-ci est une publicisation) ;

d) souligne l'importance de la sémantique de l'événement, c'est à dire du langage et de la conceptualité dans lesquels une occurrence acquiert son individualité. En particulier, nous avons lié le format des événements publics à une sémantique de l'action publique et des problèmes publics : les mots, les catégories, les concepts et le questionnement qui constituent cette sémantique sont incorporés à l'événement public, en tant que schème interprétatif organisant son individuation ;

e) considère que la phénoménalité des événements va de pair avec celle de la société, et en particulier qu'à travers la mise en forme des événements publics une collectivité rend sensibles à ses membres son espace commun et ses fondements (de croyances, de désirs et de pratiques) ;

f) développe une approche dramaturgique de l'action et de l'identité collectives, conjoignant une problématique de la mise en intrigue et une problématique de la publicisation.

Dans ce chapitre, nous tenterons de déplier le plus complètement possible cette perspective, en prenant à l'occasion d'autres exemples que le précédent. Nous traiterons d'abord des principaux problèmes d'une sémantique de l'événement public. Nous aborderons ensuite la question de l'individuation des événements, en confrontant trois approches du phénomène : l'approche sémantique, l'approche herméneutique et l'approche pragmatiste. Nous appliquerons alors à l'événement la problématique de l'individuation comme sociation, en l'assurant d'un ancrage praxéologique. Nous pourrions alors reprendre la question de la formation de la conscience publique et celle de la contribution des médias au façonnement du réel. Nous terminerons en évoquant les problèmes d'une prise en considération du support documentaire de la constitution sociale des événements publics.

## **PROBLÈMES DE SÉMANTIQUE DE L'ÉVÉNEMENT.**

A plusieurs reprises nous avons évoqué la nécessité de dépasser une conception représentationniste du rôle du langage - celle qui considère que la mise en langage n'est qu'un habillage de réalités déterminées en soi indépendamment d'un langage, d'une conceptualité et de pratiques instituées - et de considérer que le langage a une fonction constituante. D'où la question de savoir en quel sens on peut dire que le langage est partie intégrante de la constitution sociale des événements? Pour esquisser une réponse, nous partirons d'une perspective sémantique, qui s'efforce d'élucider trois questions : comment le langage réfère-t-il à des événements? Y a-t-il un langage de l'événement, distinct par exemple du langage des faits et du langage de l'action, et si oui qu'est-ce qui le spécifie? En quoi l'événement est-il le corrélat d'un réseau conceptuel constitutif d'un langage spécifique? Nous essaierons ensuite d'explicitier le rôle constituant de la description et de justifier l'usage de l'expression des sémanticiens "l'événement sous une description". Nous terminerons cette section par un essai d'analyse de la sémantique des événements publics.

### ***Questions de sémantique***

Dans une autre recherche, nous nous sommes intéressés à l'analyse du langage de l'action, en nous appuyant sur des contributions récentes de P. Ricoeur. Par langage de l'action, il faut entendre le langage dans lequel l'action se dit ou bien est rapportée, expliquée, justifiée. Ce langage se définit essentiellement par l'existence d'un réseau conceptuel spécifique, aux termes

interreliés (agent, intention, volonté, motif, but, etc.), qui permet de répondre au questionnement orientant la description de l'action : qui a fait quoi, pourquoi, dans quelles circonstances, avec ou contre qui, avec quels résultats et quelles conséquences? Répondre à l'une de ces questions éclaire aussi les autres. Ricoeur a proposé d'accorder à ce langage un "statut transcendantal", c'est à dire de le considérer comme un schème conceptuel qui permet de configurer le champ pratique et de déterminer dans tout ce qui arrive ce qui compte comme action. En ce sens on peut dire de ce langage qu'il permet d'individuer, en termes d'action, une partie de l'ensemble des occurrences auxquelles sont confrontés les membres d'une collectivité, et qu'il en organise l'intelligibilité, l'observabilité, la descriptibilité et l'analysabilité. En d'autres termes encore, ce langage s'incorpore à la réalité à titre d'outil de schématisation active du monde (non pas au sens où il impose une organisation à une réalité déjà là, mais où il la configure, où il la fait émerger au domaine du sensible et du visible, par une synthèse de l'hétérogène à l'aide d'un schème - un schème étant, chez Kant, "une méthode de construction de l'objectivité", donc une série d'instructions pour des opérations de configuration).

Y a-t-il pareillement un langage des événements, avec son questionnement et son réseau conceptuel? Et peut-on lui attribuer un "statut transcendantal" équivalent à celui du langage de l'action? En particulier constitue-t-il un schème interprétatif déterminant ce qui compte comme événement ou permettant de schématiser le cours des choses sous un sens d'événement (nous nous situons en effet dans la perspective qui aborde l'événement comme une émergence et non pas comme une entité absolue du monde objectif ; mais nous laissons de côté tout ce qui a trait à une schématisation phénoménologique sans concept)? Un premier problème à résoudre pour tirer de telles questions au clair concerne la notion même d'événement, qui n'est pas aussi simple qu'elle paraît. On peut identifier dans les termes suivants les deux pôles extrêmes entre lesquels cette notion se situe. Du côté de la sémantique, c'est à dire de l'analyse de la signification des phrases en fonction de leur structure logique (nous nous référons ici à Davidson principalement), l'événement est une simple occurrence échue : quelque chose s'est passé. L'événementialité consiste dans le simple fait d'être arrivé ou de s'être passé, à un endroit et à un moment spécifiés. Cette occurrence est nécessairement singulière ; elle ne peut être restituée dans le discours que par des termes singuliers (les propositions quant à elles délimitent des faits et non des événements). Ce qui s'est ainsi passé est quelconque, anonyme, sans qualités. Il est indéterminé quant aux questions qui peuvent se poser à son sujet : quels en sont les agents et les patients? quelles sont ses causes et ses implications, ses circonstances et ses modalités? (cf. Ogien, 1991). Mais on peut dire un certain nombre de choses précises à son sujet en le décrivant. On peut spécifier ce qui est arrivé, à qui c'est arrivé, où, quand, comment et avec quelles conséquences. L'occurrence est ainsi susceptible d'une multiplicité de descriptions et de

redescriptions qui la munissent de qualités. Ce qui est premier dans cette perspective c'est l'occurrence elle-même, dans la singularité et la typicité de son "être arrivé" ou de son "s'être passé".

A l'autre pôle nous avons la conception de l'événement développée par l'historiographie narrative et par l'herméneutique du récit. Ici l'événement est d'emblée plus qu'une simple occurrence singulière ; "il reçoit sa définition de sa contribution au développement d'une intrigue" (Ricoeur). Son occurrentialité elle-même (i.e. le fait d'"être arrivé") n'est pas absolue, mais elle dépend d'une temporalisation, et donc d'un point de vue, d'une perspective finie et d'un regard orienté dans une certaine direction. Dans la théorie herméneutique de Ricoeur, l'événement n'a pas d'occurentialité ni d'individualité hors d'une intrigue ou d'une histoire. L'événement étant nécessairement appréhendé comme étant tel ou tel - il a la structure d'un "en tant que" -, il paraît difficile d'isoler la dimension de sa simple occurrence de l'identification et de la caractérisation de ce qui est arrivé. L'occurentialité de l'événement est elle-même corrélative à une activité configurante qui discrétise le cours des choses, le temporalise, le schématise, affilie ses éléments distincts à des paradigmes. C'est pourquoi, dit Ricoeur, il faut modifier les notions de singularité, de contingence et d'écart sous lesquelles l'événement est habituellement saisi ; car du fait qu'ils sont nécessairement configurés, "les événements sont singuliers *et* typiques, contingents *et* attendus, déviants *et* tributaires de paradigmes".

Il n'est pas évident que ces deux conceptions (sémantique et herméneutique) s'excluent l'une l'autre. Notre idée de parcours événementiel permet en effet de faire place à l'idée d'un événement quasi-quelconque ou d'un événement "sans qualités". Mais elle lie cette indétermination relative à la temporalité d'une émergence et d'une qualification "en temps réel" : l'occurrence de départ est sans contours nets ; néanmoins quelque chose s'est passé, qu'il s'agit de déterminer. L'événement peut ainsi être traité d'un double point de vue : du point de vue de son échéance effective, il est un développement, un cours d'action, avec une extension et une structure temporelles, et non pas un simple passage ou un instantané. Du point de vue de sa formulation dans le discours (annonce, récit, description, explication), il est un référent objectif, posé comme réalité déterminée dans le monde, indépendante de tout point de vue. Nous expliciterons davantage ce double point de vue d'abord en approfondissant la notion de parcours événementiel, ensuite en distinguant, à la suite de Mead, l'événement-source et l'événement-objet. Il nous faudra aussi rendre compte de ce qui spécifie le point de vue sémantique, en particulier de ce qu'implique le fait de thématiser l'événement en tant qu'entité posée par le discours, et plus précisément encore, en tant que composante inévitable de la phrase d'action. Or, le point de vue inhérent au discours ne peut éviter d'absolutiser le caractère d'occurentialité de l'événement : posant comme référent une réalité objective qu'il se fixe pour tâche de révéler et de qualifier, le discours ne peut appréhender

l'événement qu'en tant qu'occurrence échu. Maintenant, la formulation discursive ne représente qu'un des aspects de la constitution langagière de l'événement. Car le langage est d'emblée investi, sur un mode qu'il faudra expliciter, dans la structuration même de l'événement émergent et dans la configuration du passé et du futur qu'il se donne dans et par cette émergence. Le préfixe "quasi" est donc important dans l'expression précédente "événement quasi-quelconque". Il souligne la relativité de toute occurrence à une temporalisation (un événement passé est relatif à un présent), à une perspective finie - celle d'un jeu de langage tel que l'annonce ou le récit ou celle d'une activité en cours (l'occurrence n'est donc pas absolue) - et à une schématisation active qui se fait pour une part sans concept (l'occurrence n'est donc jamais totalement quelconque), tout en admettant que ses contours et son individualité ne deviennent clairs et nets que progressivement, dans le cours d'un développement (celui d'une émergence en temps réel d'un côté, celui d'un jeu de descriptions et de redescriptions de l'autre).

### *L'événement comme place dans l'espace du discours*

Quand nous rendons compte de ce que nous avons fait, de ce que d'autres ont fait ou de ce qui est arrivé, nous nous rapportons à ce dont il s'agit comme à quelque chose qui a eu lieu et qui est échu, et cela sans que nous ayons à décrire l'occurrence dans le détail de son émergence ou même à la poser explicitement. C'est là une dimension formelle du langage ordinaire, qui a retenu l'attention des sémanticiens. L'un d'eux, Davidson, en a tiré argument pour faire reconnaître l'événement comme un authentique "particulier de base", c'est à dire pour le faire figurer parmi les entités sans lesquelles il serait impossible d'identifier et de décrire quoi que ce soit, en particulier de rendre compte des actions par exemple (les autres "particuliers de base" sont les personnes et les corps physiques). Recherchant une formulation appropriée de la structure logique des phrases d'action, Davidson défend l'idée qu'un verbe d'action, qui rapporte ce que quelqu'un a fait, réfère nécessairement à un événement échu, mais pas à travers la proposition contenue dans la phrase. L'idée consiste à traiter les verbes d'action comme des prédicats à plusieurs places d'argument, une de ces places étant occupable par des termes singuliers désignant un "individu concret" tel que l'événement. Dire que l'événement est impliqué dans la forme logique des phrases d'action c'est dire qu'il est une condition du sens de telles phrases, en tant que celui-ci dépend de leur structure formelle. Un des exemples favoris de Davidson est l'énoncé : "Jones a beurré sa tartine dans la salle de bains à minuit avec son couteau". Il analyse cette phrase en dégagant la variable d'événement qui y est implicitement contenue : une occurrence a eu lieu ; il s'agit de telle ou telle chose ; elle a eu lieu dans telles conditions et telles circonstances. On peut allonger indéfiniment la liste des qualifications. Mais les descriptions qui s'ajoutent ainsi les unes aux

autres renvoient toutes à la même occurrence (pour le détail de l'argumentation de Davidson, voir : Davidson, 1980 ; Petit, 1991a et 1991b ; Ogien, 1991).

L'événement qui est ainsi posé comme variable inapparente par les phrases d'action et d'événement est sans qualités au sens où il demande à être qualifié en tant qu'occurrence singulière rapportée à un genre ou à une classe d'équivalence. Ce sont les descriptions qui en sont faites qui remédient à cette indétermination. Toutefois, bien que cet événement soit posé formellement dans de telles phrases, il n'est pas décrit par elles. Car une phrase ne peut pas décrire un événement. Quand par exemple on rappelle que "Amundsen a joint le pôle Nord en avion en Mai 1926", formellement cette phrase ne décrit pas un événement singulier, car aucun terme singulier n'apparaît en elle - Amundsen a par exemple pu renouveler son exploit plusieurs fois en ce mois de mai 1926, et n'importe lequel de ces exploits rend vraie la phrase précédente. Mais si cette phrase est vraie, dit Davidson, alors il y a au moins un événement appartenant à ce genre d'action qui la rend vraie (pour Davidson, seuls des faits peuvent faire qu'une phrase soit vraie et non pas simplement les objets ou les événements référés par cette phrase). L'événement intervient donc ici comme ce qui fixe et limite des descriptions, à la façon des gonds qui permettent à une porte de tourner.

Dans son plaidoyer pour la reconnaissance des événements comme individus authentiques, Davidson rappelle que sans événement nous ne pourrions pas faire avec le langage ce que nous faisons de fait avec lui : attribuer, expliquer, justifier des actions, construire des explications, mettre en évidence des relations causales, etc. Supposons par exemple que nous ayons à rendre compte de l'avalanche qui s'est produite dans notre village la semaine dernière, emportant une partie de ses habitations et faisant  $n$  victimes. Nous pouvons élaborer une histoire causale de cette catastrophe en mobilisant notre savoir sur les conditions générales dans lesquelles des avalanches se produisent et sur les enchaînements réguliers de faits en quoi elles consistent ; nous pouvons concrétiser ces conditions et régularités à l'aide des informations dont nous disposons sur ce qui s'est passé les jours précédents, concernant par exemple les conditions météo, les chûtes de neige, l'état de la neige déjà tombée, etc. Ce faisant nous subsumerons un cas particulier sous la généralité d'un enchaînement-type de conditions et de faits. Mais cela n'expliquera pas pourquoi cette avalanche a eu lieu précisément à tel moment, à tel endroit, selon telles modalités, avec tel parcours et telles conséquences : pour donner une telle explication il faut introduire des événements singuliers. Car, rappelle Davidson, il y a une différence importante entre expliquer le fait qu'une explosion a eu lieu dans le placard à balais et expliquer l'occurrence de l'explosion singulière  $a$  dans le placard à balais. Pour passer d'un type d'explication à l'autre, il faut introduire des événements singuliers et établir une relation causale entre eux. Il y a aussi une

différence importante entre dire "c'est un court-circuit qui a provoqué l'explosion" - ce qui peut être formalisé sous une forme propositionnelle : "le fait qu'il y ait eu un court-circuit a causé le fait qu'une explosion a eu lieu" - et dire que "l'explosion (donc un événement particulier) est dûe au court-circuit ( lui aussi un événement particulier) qui a eu lieu dans le placard à balais " - où on met deux événements singuliers en relation de causalité .

Qu'en conclure? Essentiellement que si nous ne disposions pas du type d'entité de base que représente l'événement, nous ne pourrions pas procéder aux descriptions empiriques et aux explications que nous produisons dans la conversation ordinaire comme dans les analyses des sciences sociales. Car il est un opérateur de fixation et de limitation des descriptions ; il est aussi ce qui permet que plusieurs descriptions puissent se référer à la même chose. L'intérêt de l'analyse de Davidson est de montrer que ce type d'entité est impliqué dans la structure même du discours, comme variable non apparente des prédicats d'action et d'événement. Par certains aspects cet acquis élémentaire de la sémantique de l'événement rejoint ce qu'avance l'analyse phénoménologique, lorsqu'elle constate que le raisonnement pratique appliqué au monde ("mundane reasoning", selon l'expression de M. Pollner) ne peut pas faire autrement que poser des occurrences comme entités réelles du monde et leur supposer une objectivité, susceptible d'être mobilisée comme critère de jugement dans une confrontation de versions contradictoires : quand il s'agit de s'entendre sur ce qui s'est passé, on pose non seulement que quelque chose s'est réellement passé, on suppose aussi que l'événement a une détermination indépendante de tout point de vue, et que les versions contradictoires qui en sont données peuvent être évaluées en fonction de leur plus ou moins grande correspondance avec ce qui s'est réellement passé. Pollner qualifie d'"idiome" cette manière de procéder, qui consiste à attribuer à une occurrence une réalité objective indépendante de toute description et accessible à une perception compétente, à maintenir une distinction entre les "faits" et leur description, entre ce qui s'est réellement passé et ce qu'on pense, juge, estime "qu'il s'est passé", et à poser "ce qui s'est réellement passé" comme mesure de toute description (Pollner, 1987).

### *Le langage des événements*

Maintenant peut-on aller au-delà de cette reconnaissance de l'événement comme particulier de base et spécifier quelque chose comme un langage des événements, comme on a pu spécifier un langage de l'action, avec son questionnement, son réseau conceptuel et ses règles d'usage? C'est encore dans la discussion sémantique que nous trouvons des éléments qui peuvent aller dans ce sens, en particulier dans la distinction qu'elle tente de maintenir entre le fait et l'événement, entre le jeu de langage qui configure des faits et celui qui configure des événements.

Formellement, un fait est ce qui correspond à une proposition, tandis que seul un terme singulier, qui désigne un individu unique, peut référer à un événement. Fait et événement ne sont donc pas les mêmes entités : ils n'appartiennent pas au même jeu de langage. L'événement particulier qu'a constitué "la profanation du cimetière israélite de Carpentras dans la nuit du 8 au 9 mai 1990" ne doit pas être confondu avec le fait "que le cimetière israélite de Carpentras a été profané dans la nuit du 8 au 9 mai 1990". La différence est à peu près de même nature que celle qui existe entre une phrase qui attribue une action singulière au Président de la République de la France - cette expression affirmant l'existence d'un type de personne - et une phrase qui affirme que la France a un Président de la République. Cette différence entre fait et événement est importante dans les explications auxquelles nous procédons, car, comme nous l'avons vu ci-dessus (dans l'explication de l'avalanche), la causalité n'est pas établie de la même façon selon que l'on procède à une explication causale qui connecte des faits, donc des propositions, ou que l'on établit une relation causale entre des événements singuliers. Contrairement à l'événement, un fait ne peut rien engendrer, car il n'est qu'une entité discursive.

Davidson reprend, en ce qui concerne la caractérisation du langage de l'événement, la critique adressée par Z. Vendler à Austin qui proposait de traiter l'événement comme une espèce de fait. Selon qu'il est traité comme fait ou comme événement, un même état de choses n'a pas du tout la même texture. Soit l'énoncé : "Saddam Hussein a subi une défaite cuisante dans la Guerre du Golfe en 1991". En tant qu'elle affirme un fait, cette phrase est susceptible d'être vraie ou fautive : c'est le cas, ou ça ne l'est pas, que "Saddam Hussein a subi une défaite cuisante...". Un fait est quelque chose qu'on peut affirmer ou nier. Si l'énoncé qui l'affirme est faux, alors le fait allégué n'existe pas. "Spécifier un fait est en fait une façon d'expliquer ce qui rend une phrase vraie. D'un autre côté, dire simplement qu'une phrase est vraie revient à dire qu'il y a un fait ou un autre auquel elle correspond" (Davidson, 1980, p.130). Les autres propriétés du fait semblent aussi liées à ce jeu de langage (produire des énoncés vrais) : ainsi un fait peut-il être vraisemblable ou invraisemblable, probable ou improbable, ou encore, pour reprendre les termes de Vendler, peut-il "nous choquer ou nous surprendre".

En tant qu'il affirme l'existence d'un événement particulier, le même énoncé ("Saddam Hussein ...") configure un espace sémantique tout à fait différent. Contrairement au fait, un événement est quelque chose qui est arrivé quelque part, à un moment donné ; il a une inscription spatio-temporelle. Formellement, spécifier cet événement n'a rien à voir avec l'explication de ce qui rend vraie une proposition qui l'affirme. En soi, un événement n'est pas vrai ou faux. Par contre, une phrase rapportant un événement peut être vraie ou fautive, l'existence ou la non-

existence de l'événement étant alors ce qui la rend vraie ou fausse. Contrairement au fait, un événement ne correspond pas à une proposition.

De plus, l'événement est quelque chose qu'on peut annoncer et raconter parce qu'il s'agit d'une entité observable dans le temps et l'espace, d'une entité qui surgit dans le monde et dont on peut suivre l'émergence et le développement. Un fait, quant à lui, n'est pas dans le monde : "c'est un fait que Paris est en France " ; mais ce fait n'est pas lui-même en France, ni d'ailleurs nulle part dans l'espace et dans le temps. Un événement c'est quelque chose qui peut se produire ou ne pas se produire, arriver ou ne pas arriver ; c'est pourquoi on peut l'annoncer, en faire part, etc. C'est aussi quelque chose qui a un début, un développement, une fin, donc aussi quelque chose qui peut commencer, durer, finir. Il a donc une dimension épisodique (il peut être divisé en épisodes successifs). C'est pourquoi il peut être suivi, comme une histoire peut l'être. Suivre un événement c'est, dans les termes où Ricoeur parle de "suivre une histoire", "avancer au milieu de contingences et de péripéties sous la conduite d'une attente qui trouve son accomplissement dans la conclusion" (qui est imprévisible). Ce "point final" fournit le point de vue d'où l'événement "peut être aperçu comme formant un tout". L'événement a enfin les propriétés de ce qui advient et survient : il peut être attendu ou non attendu ; il peut être contingent ou nécessaire ; il peut être subit, brusque ou au contraire graduel, progressif ; il peut être rapide ou lent, court ou prolongé, violent ou calme, etc.

Cette distinction entre fait et événement se retrouve au niveau des formes de nominalisation des phrases ( par exemple : "le cimetière juif de Carpentras a été profané dans la nuit de..." ---> "la profanation du cimetière juif .."). Certaines nominalisations se font dans le langage des faits, d'autres dans celles de l'événement. Si je dis : "l'accès de colère de Jean a gâché la soirée", je peux paraphraser cet énoncé dans le langage propositionnel des faits : "le fait que Jean se soit mis en colère a causé le fait que la soirée a été gâchée". Si maintenant je dis : "Le départ de Marie a été dû à l'éclat de colère de Jean", j'introduis une relation causale entre deux événements singuliers - l'événement qu'a constitué l'acte de Jean situé dans le temps et dans l'espace (se mettre en colère), et le départ consécutif de Marie.

Qu'est-ce qui se dégage de cette brève incursion dans la sémantique de l'événement? Essentiellement trois leçons. La première est effectivement que l'ontologie de notre discours ordinaire comporte ce type d'entité de base qu'est l'événement. Celui-ci est implicitement posé dans les énoncés à l'aide desquels nous rapportons, décrivons, expliquons, justifions ce qui est. Il est ce qui les fixe et les limite. Dans un autre langage, il est partie intégrante du dispositif à l'aide duquel nous accomplissons l'"accountability" d'un monde commun. Soulignons trois aspects de

cette entité de base (ou de cet "individu concret", dans le langage de Davidson) dégagés par l'analyse sémantique. Au niveau le plus élémentaire, l'événement est le corrélat d'une structure formelle : il occupe implicitement une place d'argument d'un prédicat d'action ou d'événement. En tant que tel il est une occurrence anonyme et "sans qualités" ; il ne s'agit que d'une occurrence échue, et, s'il y a émergence, c'est celle de ses "qualités" sous des descriptions et des redescriptions. Enfin il ne s'agit pas d'une description du monde réel - nous ne sommes pas dans une problématique de la mise en correspondance du langage et du monde - mais d'une place aménagée par le discours, ou plus précisément par la structure logique de certains types de phrases.

La seconde leçon (ici nous excédons déjà la perspective sémantique) est qu'on peut distinguer un jeu de langage relatif à l'événement et lui associer un réseau notionnel (les notions qui permettent de rendre compte du fait qu'un événement advient et se développe, ou de spécifier son mode d'occurrence) et un schéma conceptuel. En tant que jeu de langage, le langage de l'événement fournit une perspective et des règles pour constituer l'objectivité du monde. En tant que réseau notionnel et que cadre de pensée, il fournit des ressources pour schématiser activement ou configurer le cours des choses (configurer, au sens de réaliser une synthèse de l'hétérogène par composition d'éléments sous la conduite d'un schème) et donc pour le faire émerger au domaine du sensible sous un certain type de figure. Le propre d'un événement étant de pouvoir être observé et suivi, de se produire, de commencer, de durer, de finir, d'être soudain, imprévu, contingent, violent, prolongé, etc. tout un questionnement, inhérent à la sémantique même de l'événement, est mis en branle dès qu'un cas singulier se présente : où, quand, comment, pourquoi cela s'est-il passé ? combien de temps cela a-t-il duré ? Y a-t-il eu des signes annonciateurs ? quels en sont les agents et les patients ? etc.

La troisième leçon est que si, en tant que simple occurrence formellement nécessaire à la signification du discours, l'événement est "sans qualités" et susceptible d'une multiplicité de descriptions qualifiantes, les événements que nous mettons en scène explicitement dans nos discours explicatifs et justificatifs, et qui ne sont pas quelconques, ne sont pas des événements tout court, mais des "événements sous une description". Mais pourquoi parler d'"événement sous une description"? Et qu'est-ce que cela veut dire?

### *L'événement sous une description*

C'est une expression que nous trouvons fréquemment sous la plume de Davidson. Il l'a calquée sur l'expression proposée par Anscombe dans son analyse de l'intention : "une action n'est

intentionnelle que sous une description". L'idée d'Anscombe était qu'un agent peut rendre compte de ce qu'il fait sous plusieurs aspects et sous de multiples descriptions (cf. son fameux exemple de l'homme qui pompe de l'eau, pour remplir une citerne d'eau potable, de façon à empoisonner des nazis qui ... etc.) ; l'intention qu'il pourra alléguer en réponse à la question "pourquoi fais-tu cela?" sera fonction de la description sous laquelle il placera son action. En d'autres termes, il configurera le caractère intentionnel de son action "sous une description" de celle-ci.

Il en va de même pour l'événement. Celui-ci étant, en tant qu'occurrence, sans "qualités" ou anonyme, c'est à travers les descriptions qui en sont faites qu'il est pourvu de ses qualités. Or quand, dans nos explications et nos justifications, nous nous référons à un événement ce n'est pas à un événement quelconque que nous nous référons, mais à un événement qualifié, donc à un "événement sous une description". Pour reprendre un exemple de Davidson, si je dis : "le frottement de l'allumette a provoqué son allumage", j'établis une relation causale entre deux événements. Mais je ne spécifie pas, ce faisant, l'ensemble des conditions qui ont dues être satisfaites pour que le frottement de l'allumette produise cette autre occurrence qu'est son allumage : par exemple, qu'elle était bien sèche, que le frottement était assez vigoureux, qu'il y avait de l'oxygène dans l'air environnant, etc. Ces conditions sont supposées dans la désignation de l'événement en tant qu'il est déterminé sous une certaine perspective ; elles correspondent à ce qui peut en être dit en fonction de la relation causale dans laquelle il est investi ; c'est donc un "événement sous une description" qui a causé un autre événement.

Autre exemple : si nous lisons dans la tragédie de Sophocle que "Oedipe fut heureux de se marier avec Jocaste", et que sachant que Jocaste était la mère d'Oedipe, nous voulons remplacer dans cette phrase Jocaste par "sa mère", nous nous apercevons que ce qui y est dit d'Oedipe suppose que Jocaste soit placée sous une certaine description. En tant qu'individué, l'événement lui-même (le mariage d'Oedipe et de Jocaste) est placé sous une certaine description : en effet le prédicat - se marier - crée un contexte de sens qui rend invraisemblable la substitution des deux termes singuliers, essentiellement parce que lui sont liées un certain nombre de clauses non formulées qui font partie intégrante de son sens déterminé (par exemple qu'Oedipe ne savait pas que Jocaste était sa mère).

Nous pouvons aussi revenir à l'événement qui a retenu notre attention dans le chapitre précédent : "la profanation du cimetière israélite de Carpentras" n'est en soi qu'un cas particulier d'une classe d'occurrences habituelles ; en utilisant cette expression on ne fait donc que subsumer un changement d'état singulier (celui de tombes et de ce qu'elles peuvent contenir) sous une classe d'équivalence, c'est à dire l'identifier en le catégorisant. On ne spécifie pas par exemple à l'action

de qui cet événement est dû, ou à qui il est arrivé, ni comment il a pu affecter tel ou tel agent ou patient. En fait un événement n'est le fait de quelqu'un, n'arrive à quelqu'un ou n'affecte quelqu'un que "sous une description". C'est pour autant que lui est associé un contexte de description - celui par exemple des actions antisémites en général - qu'il est un événement attribuable à un certain type d'agent et un événement qui affecte la communauté juive, et qu'il peut être reçu comme un défi, un affront ou une menace. Ou encore c'est pour autant que lui est associé le contexte de description constitué par les affrontements politico-idéologiques dans le cadre de la compétition légitime pour conquérir le pouvoir et pour influencer la formation des opinions, que la profanation de Carpentras est un événement politique, qu'il est le fait d'agents dont les motivations sont politiques, et qu'il arrive à quelqu'un de déterminé, qu'il affecte, et de la part de qui il suscite une réponse - ce patient étant, en l'occurrence, la communauté de ceux qui adhèrent aux institutions de la démocratie et aux valeurs ultimes qui sont au fondement de ce régime politique.

Tout ceci implique bien que le langage est constitutif de l'événement sous un aspect autre que celui évoqué précédemment, qui est celui qu'adopte Davidson quand il définit un événement mental comme un événement décrit dans le vocabulaire mental. Le choix d'un contexte de description, en fonction duquel un événement peut être qualifié, est toujours le choix d'un vocabulaire à l'aide duquel sont réduits l'anonymat, l'indétermination et la contingence de l'événement (bien qu'un contexte de description suppose autre chose qu'un vocabulaire ; il implique aussi, entre autres, une conceptualité, des pratiques instituées, des croyances et des désirs). La qualification de la profanation de Carpentras comme acte antisémite inscrit l'occurrence dans un espace sémantique socialement bien circonscrit. Mais cet espace peut lui-même être configuré sur des registres différents - celui de l'affront à une communauté de croyances et de pratiques, celui du défi à une identité culturelle, celui de la menace politique, celui de la confrontation des idéologies et de la défense des valeurs ultimes d'une société politique, etc.

Cette contribution de la description - et à travers elle du choix d'un vocabulaire - à la qualification d'un événement a une conséquence essentielle : le choix d'un contexte de description, qui est entre autres le choix d'un vocabulaire et d'un registre de "normalisation" de l'événement (ou de réduction de sa contingence), détermine complètement l'orientation et le vocabulaire de son individuation et de son inscription sociale. Ici aussi on peut partir de la justification des actions : si je veux expliquer pourquoi j'ai fait ceci ou cela, mon explication dépendra de la description sous laquelle j'aurai placé mon action (c'est à dire de la façon dont j'aurai spécifié le quoi? de mon action), compte-tenu de la possibilité de multiples descriptions

différentes. Ce qui veut dire que les raisons d'agir que je vais formuler - mes intentions et mes motifs, mes croyances et mes désirs - seront formulées dans le vocabulaire (en particulier, dans le "vocabulaire de motifs") qui est lié au contexte de description sous lequel j'aurai placé mon action, et à la conceptualité qui le constitue en propre. Il en va de même pour l'événement. Par exemple, pour en rester au cas qui nous intéresse, en décrivant la profanation du cimetière juif de Carpentras comme un acte antisémite et en plaçant cet acte dans le contexte des affrontements politico-idéologiques en cours sur la scène publique française, on définit d'emblée le vocabulaire et le registre de son identification et de son explication : comme nous l'avons vu précédemment, l'acte va être rapporté à un type motivationnel d'identité sociale, et les motivations ultimes qui le constituent seront définies dans le vocabulaire des motifs-standard d'un type d'action, celui de l'expression des opinions, de l'action politique et du combat idéologique. D'autre part, son enjeu sera défini dans l'espace sémantique ouvert par le discours sur la démocratie et sur les valeurs qui sont au fondement de l'organisation sociale et politique du "vivre-ensemble". On peut donc dire que le placement d'une occurrence sous une certaine description ouvre un champ sémantique pour des investigations possibles sur ce qui est rapporté : il organise son investigabilité. En effet ce placement oriente l'identification des causes, des effets et des implications de ce qui s'est passé ; il guide l'établissement d'une probabilité et d'une comparabilité ; il instruit la construction d'une texture causale ; et il oriente les attributions de responsabilité, en déterminant le registre où des candidats peuvent être trouvés. De ce placement résultent des investigations guidées à la fois par le questionnement inhérent à la sémantique de l'événement en général, par la conceptualité du contexte de description sous lequel l'événement a été placé, et par les vocabulaires dans lesquels ce contexte est articulé (entités, motifs, causes, etc.). Revenant à Carpentras, notons que le parcours de cet événement témoigne de façon intéressante de la capacité de la description sous laquelle l'événement est placé d'organiser l'investigabilité des faits. On a évoqué plus haut la façon dont l'identification de l'événement comme acte antisémite a orienté l'enquête policière sur la "piste de l'extrême-droite", qui s'est avérée sans issue. Des pistes d'enquête alternatives ne sont apparues que lorsque l'événement a été placé sous d'autres descriptions possibles, par exemple celle d'activités ludiques nocturnes de jeunes des environs de Carpentras.

En éclairant ainsi la constitution langagière de l'événement, l'approche sémantique nous conduit au seuil d'une analyse sociologique des pratiques sociales qui construisent l'objectivité, l'observabilité, la descriptibilité et l'analysabilité d'un monde commun. Aussi précieux soit-il, cet éclairage sémantique est cependant insuffisant. Comme il est développé à partir de l'analyse de la signification des phrases en fonction de leur structure formelle ou de leur forme logique, il n'appréhende la constitution de l'événement que du point de vue du discours, en particulier du discours qui annonce, rapporte, rend compte, explique, justifie (par opposition au discours qui

agit). La principale conséquence en est que l'événement est toujours appréhendé en tant qu'occurrence absolue et échue, et que toute temporalité est exclue du mouvement de sa constitution. Or le langage n'intervient pas seulement au niveau de la mise en discours des actions et des événements ; il est impliqué dans leur configuration in situ, dans le processus même d'organisation à travers lequel ils émergent, sous l'effet d'une schématisation sans concept, au champ du sensible et du visible en tant que figures reconnaissables et nommables, et en tant qu'ordres identifiants. Cette implication du langage dans la constitution sociale de l'événement n'est pas seulement d'ordre pragmatique (au sens de "quand dire c'est faire"). Elle reste aussi d'ordre sémantique, mais au sens où par exemple l'herméneutique contemporaine soutient que "l'être susceptible d'être compris est langage", que "l'être du monde a une constitution langagière", que "ce qui vient au langage n'est pas préalablement donné hors du langage, mais reçoit dans la parole les traits de sa propre détermination", ou que "les mots appartiennent si intimement à la chose même qu'ils ne lui sont pas assignés après-coup à titre de signes" (ce sont des formulations de Gadamer). Enfin la transformation d'un événement sans qualités en un événement pourvu d'une détermination et d'une identité stables n'est pas qu'affaire de description appliquée à des occurrences échues, mais aussi de configuration pratique reposant sur des interprétations qui ont une dimension d'"application" (au sens herméneutique du terme) et sur des enchaînements d'actions. C'est un point que nous tenterons d'établir plus loin en développant une théorie de l'individuation comme sociation.

### *Première application : la sémantique des problèmes publics*

Paraphrasant la définition de l'événement mental donnée par Davidson, nous pouvons dire que les événements publics ne sont tels que sous une forme de description : des événements décrits sous un certain aspect ou sur un certain registre, et dans un certain vocabulaire, celui des problèmes publics et de l'action publique, à supposer qu'il existe un tel vocabulaire. Ce qui veut dire que pour individuer de tels événements, nous mobilisons des entités d'un certain ordre (comme pour rendre compte des comportements individuels nous postulons un certain nombre d'entités mentales - croyances, désirs, motifs, etc. - qui les "rationalisent") ainsi que des principes de rationalisation (construction d'une causalité et d'une responsabilité), ou encore que nous mettons en oeuvre certains schèmes permettant de construire leur objectivité. Pour en donner une idée, nous prendrons quelques nouveaux exemples dans l'actualité récente.

Voici une annonce d'événement parue dans *Le Monde* du 5 février 1991 sous le titre ***Le rachat de Spir-Communication*** : "*Ouest-France prend le contrôle du 3ème groupe de la presse gratuite. La concentration dans la presse gratuite s'accroît. Spir-Communication, troisième*

*grand groupe du secteur, resté indépendant derrière la COMAREG, filiale d'Havas, et Carillon, filiale d'Ouest-France, est passé, le 31 janvier, sous le contrôle de la société Prépart, une filiale commune au groupe Ouest-France -qui en détient 51,4 % - et à Clinvest (Crédit Lyonnais)". En quoi est-il pertinent de rapporter un tel événement sur la scène publique et de lui consacrer un article substantiel? Qu'est-ce qui en fait un événement digne d'être noté?*

D'abord remarquons que ce qui s'est passé n'est pas à proprement parler décrit. Ce qui est énoncé c'est un fait, au sens défini précédemment. Certes l'annonce comporte des verbes d'événement ("x est passé sous le contrôle de y"). Mais l'événement est posé implicitement, comme condition formelle de sens pour ce qui est énoncé, et non pas décrit. Ce qu'on a c'est la schématisation conceptuelle - le rachat d'un groupe de presse par un autre groupe, donc une affaire de prise de contrôle - d'une série d'opérations concrètes et d'actions de détail, qui se sont passées d'une certaine façon et avec une spatialité et une temporalité déterminées, et non pas le récit de ces opérations et actions elles-mêmes. Sans doute cette présentation de ce qui s'est passé est-elle imprécise et peu informative ; mais son but n'est peut-être pas tant d'informer que de réduire la contingence de l'événement, de le qualifier, de l'inscrire, "à toutes fins pratiques", dans un environnement familier, connu en commun avec les autres.

Ensuite ce n'est pas l'événement tout court - l'événement singulier saisi sous son genre - qui retient l'attention, mais bien l'événement placé "sous une description". En soi cette opération d'O.F. n'a pas de signification autre que celle qu'ont les opérations de même type dans le domaine de la concentration économique. Elle n'est l'événement qu'elle est qu'en fonction de son appréhension sous une certaine description (parmi d'autres possibles) ou qu'en tant qu'elle est affiliée à un cours d'action déterminé : le rachat de Spir-Communication accroît (dangereusement) la concentration dans le secteur de la presse gratuite. On peut imaginer que le même événement soit présenté sous d'autres aspects ou affilié à d'autres contextes d'interprétation : le fait par exemple que la réunion des deux groupes en question permet de diffuser sur l'ensemble du territoire national ; ou que ce mariage a de quoi inquiéter Havas-Comareg, le leader du secteur.

Dans le cas présent, la prise de contrôle dont il s'agit est notable à partir d'une perspective déterminée et au titre de son insertion dans un contexte. Ce contexte n'est pas seulement celui de la concentration en cours de la presse gratuite, qui se présenterait comme une partie de jeu où s'affrontent plusieurs joueurs autour d'un enjeu défini. En soi, cette partie peut susciter de l'intérêt - celle d'une histoire à suivre, où l'on est stimulé par l'attente du point final. Mais dans le cas présent le contexte est d'une autre nature. En effet, cette concentration dans le domaine de la presse gratuite pose un problème public, c'est à dire concerne l'organisation de la vie sociale en

fonction d'exigences de satisfaction de l'intérêt public (défini sur un arrière-plan de croyances, de désirs et de pratiques). De ce fait elle s'inscrit dans le domaine d'intervention de l'action publique : comment par exemple éviter que la concentration de la presse gratuite ne fasse disparaître un certain nombre de journaux locaux qui ont besoin pour survivre des recettes publicitaires qu'absorbent les gratuits ? Ne faudrait-il pas appliquer à la concentration de la presse gratuite, qui donc a des effets sur le pluralisme de l'information (qui, dans notre société a le statut d'un état désirable en fonction de nos croyances et nos pratiques), la réglementation générale de la presse et prendre des dispositions législatives ou réglementaires à cet effet ? En ce sens l'événement mentionné est bien un événement public, non pas simplement au sens où il est porté à la connaissance d'un public, et où il n'est pas maintenu secret ; mais au sens où il est affilié au contexte de description constitué par "les affaires publiques". Il est d'abord décrit dans un certain vocabulaire, avec un certain type d'entités - disons celles que met en scène notre discours sur les institutions et sur les principes de la démocratie -, et un certain type de catégories - celles dans lesquelles se forment et se rationalisent (s'expliquent et se justifient) l'action politique, l'intervention des pouvoirs publics, la mobilisation collective, etc. D'autre part, sa qualification implique un réseau conceptuel, celui dans lequel s'articulent l'action publique et la définition de l'intérêt public. Enfin cette qualification repose sur certains principes de rationalité et de cohérence, qui expliquent par exemple que la concentration des gratuits puisse avoir des effets sur le pluralisme de l'information et donc concerner l'organisation des conditions de la démocratie ou affecter les valeurs ultimes qui sont au fondement de l'organisation sociale.

Soit encore un exemple d'un autre ordre. Il s'agit du compte-rendu des émeutes de l'hiver dernier à l'Ile de La Réunion. *"Plusieurs quartiers de St Denis de la Réunion ont été le théâtre de violences et de pillages, samedi 23 et dimanche 24 Février (...). La saisie du matériel d'une télévision pirate est à l'origine de ces violences (...). Ces événements dépassent largement le seul cadre de la défense de cette TV privée qui émet sans autorisation légale depuis plus de cinq ans. Ils sont l'expression d'un malaise social qui affecte les couches les plus jeunes de la population : celles qui n'ont d'autres perspectives que le chômage ou le R.M.I."* (Le Monde, 26 Fév. 1991).

Ces énoncés rapportent ce qui s'est passé à la Réunion les 23 et 24 février 1991, à l'occasion des manifestations de solidarité avec une chaîne privée (et pirate) de TV (Free-Dom) dont le matériel venait d'être saisi. On peut faire trois observations à leur sujet. La première porte sur la nature du contexte de description sous lequel l'événement est placé : une manifestation de solidarité avec une initiative locale - illégale, et donc sanctionnée par les pouvoirs publics, mais soutenue par la population de Saint-Denis - qui a dégénéré en émeutes meurtrières. Ce qui fait événement en quelque sorte c'est à la fois le débordement d'une action intentionnelle - visant à

défendre une initiative investie de valeur et de signification par la population - et la découverte de l'attachement de cette population (les jeunes du quartier du Chaudron en particulier) à une initiative illégale dans le domaine de l'expression et de la communication locales. D'où par exemple le problème de qualifier cette transformation imprévisible et imprévue d'un cadre primaire d'activité - une manifestation de soutien à une initiative réprimée ou une protestation contre une saisie de matériel de diffusion - en autre chose, c'est à dire d'affilier ce qui est arrivé - le déchaînement d'émeutes - à un autre contexte de description. Les principaux candidats qui apparaissent dans les comptes rendus de presse sont : la protestation contre une situation socio-économique inacceptable, l'expression d'un malaise social, le complot politique (une manipulation du P.C. de la Réunion), les agissements douteux d'un médecin d'origine métropolitaine, mégalomane dangereux. L'enjeu de cette qualification n'est pas simplement de répondre à la question "que s'est-il exactement passé?", mais aussi de construire le problème public que cela pose, de définir qui est concerné et sous quels aspects la communauté nationale est à la fois affectée et engagée, étant entendu que cette construction et cette définition sont l'enjeu de conflits et de luttes pour la fixation (et donc aussi le dégagement) des compétences et des responsabilités. De ce point de vue la définition de ce qui s'est passé dans un certain vocabulaire et la lutte pour le contrôle de cette définition ont un ancrage tout à fait pratique.

La seconde observation porte sur la dimension sémantique de la réduction de la contingence de l'événement. Ce qui s'est passé là est, en tant qu'événement saisi sous une certaine description, accidentel et imprévu, et aurait pu tout aussi bien ne pas arriver qu'arriver autrement. Or l'inscription sociale et l'individuation de l'événement passent par l'attribution de ce qu'on peut appeler une valeur de normalité. Par là le caractère de contingence est converti en caractère de probabilité ou de nécessité. Cette réduction de la contingence se fait surtout à travers la construction d'une texture de causalité, la recherche de responsabilités, la détermination d'un domaine de compétence au regard des problèmes posés (du ressort de qui sont-ils?), et la comparaison avec des incidents similaires. Dans le cas présent, le malaise social, les conditions de vie des jeunes et le caractère dramatique de leur situation rendent normal, c'est à dire prévisible et explicable, ce qui s'est passé là, mais seulement pour autant que l'événement est placé sous la description "expression d'un mal-vivre". De même, sur un autre registre, l'inconscience et la mégalomanie de l'initiateur de Télé Free-Dom ont le même effet, relativement à la description "provoquer des troubles pour défendre une initiative illégale". La façon dont se fait cette "normalisation", le vocabulaire qu'elle mobilise, dépendent de la description sous laquelle l'événement est placé : s'agissant de manifestations de rue, on dispose d'un langage de description établi, mais aussi d'un vocabulaire de causes et de motifs typiques applicable à ce genre d'occurrence. Les troubles de la Réunion ont ainsi pu être comparés à ce qui s'est passé ces

derniers temps dans les "banlieues en crise" de quelques grandes villes de la Métropole (Vaux-en-Velin par exemple) et expliqués par les mêmes causes : malaise social, mal-vivre des jeunes en situation de chômage et d'exclusion sociale, etc.

Mais cette réduction de contingence par l'attribution de valeurs de normalité, et c'est la troisième observation, n'est pas elle-même contingente. La définition de ce qui s'est passé est informée de part en part par une perspective, celle d'une schématisation des incidents comme problème public et comme événement posant des enjeux d'action publique, sur un arrière-plan d'attentes normatives relatives à l'action publique et de jugements sur l'acceptabilité des situations, des actions et des personnages configurés par la mise en intrigue de l'événement. Qu'il s'agisse de mettre fin à des troubles de l'ordre public, de découvrir et de sanctionner les responsables des exactions commises, de remédier à la situation dont ces troubles sont la conséquence ou au malaise dont ils sont l'expression, ou encore d'assumer jusqu'au bout les responsabilités qu'implique l'appartenance de cette population à la communauté nationale, c'est l'action publique, avec son vocabulaire, sa conceptualité et son répertoire de motifs et de causes, ses entités et ses principes de rationalité et de cohérence, qui est mise en intrigue pour doter ce qui s'est passé de son individualité et de sa socialité.

### **L'INDIVIDUATION DES ÉVÉNEMENTS COMME SOCIATION**

Le passage par la sémantique de l'événement nous a déjà bien éclairé sur la constitution sociale de l'événement, en nous permettant de mettre en évidence les principales facettes de la contribution du langage à cette constitution. L'engagement en faveur d'une ontologie dans laquelle les événements figurent comme entité de base ne signifie pas un engagement en faveur du type d'entités qui composent la réalité du monde effectif. Du point de vue sémantique, l'événement est d'abord une entité formellement posée par le discours, qui assure celui-ci d'un ancrage mondain possible ("ce qui est arrivé") ; mais on n'est pas ici dans une problématique de la correspondance du langage et de monde. D'un autre côté ce type d'approche insiste sur le rôle de fixation et de limitation des descriptions possibles par des occurrences réelles. Mais comment ce "fixateur" est-il lui-même constitué? C'est une question dont l'examen excède sans doute les limites de la sémantique. Il s'agit donc d'aller plus avant dans l'analyse de cette constitution sociale de l'événement, d'une part en naviguant entre les pièges liés au slogan "construction sociale de la réalité", d'autre part, en prenant appui sur les insuffisances du modèle sémantique.

En ce qui concerne les pièges liés au paradigme de la construction sociale de la réalité, nous avons déjà repéré celui qui consiste à considérer que les agents sociaux constituent l'événement

en habillant de leurs significations sociales un événement "nu" avant toute interprétation. La distinction établie par la sémantique entre l'événement "sans qualités" et l'événement qualifié sous des descriptions ne tombe bien sûr pas dans ce piège, car le langage est d'emblée impliqué dans la constitution d'un sens d'événement et donc dans la schématisation du monde à l'aide de cette catégorie. D'une façon générale la constitution sociale de l'événement n'est pas réductible à une affaire d'attribution de sens, car elle met aussi en jeu des structures et des cours d'action. Un autre piège du même paradigme est un constructivisme radical : faisant de la réalité le pur corrélat de l'esprit ou du langage, et raisonnant en termes de façonnement des événements par le discours social, il ferait de ceux-ci une réalité purement discursive.

En ce qui concerne le caractère problématique de l'approche sémantique, nous avons déjà mentionné le privilège accordé à l'événement échu (du point de vue du discours il est inévitable), l'absolutisation de l'occurrence de l'événement et le choix du "discours qui rend compte" comme point d'ancrage de la configuration de l'événement. On peut encore ajouter les difficultés suivantes : dans la mesure où l'analysabilité ou l'investigabilité d'un événement dépendent de la description sous laquelle il est placé et où cette description est l'objet d'un choix, on peut se demander sur quoi repose ce choix, s'il est arbitraire ou pas, s'il est affaire de préférence personnelle ou s'il est normativement régulé. En outre, le choix d'une description ne semble pas pouvoir être réduit au choix d'un vocabulaire, d'un espace conceptuel ou de principes de rationalisation. L'événement placé sous une description est un événement affilié à un contexte de description. Or celui-ci comporte aussi des pratiques, des us et des coutumes, des croyances et des désirs ; et, dans sa concrétude, il constitue un domaine sillonné d'intrigues en cours (cf. la façon dont la profanation de Carpentras a été traitée comme événement dans une intrigue, la lutte politico-idéologique contre le F.N.). Enfin, il y a un problème à thématiser l'événement comme un "individu concret" hors de tout processus d'individuation, c'est-à-dire sans prendre en compte une dimension d'émergence temporelle d'une individualité. Pour résoudre cet ensemble de difficultés il nous faut introduire l'action, le temps et la société.

### *L'événement comme un "individu concret"*

Nous avons proposé dès le début de comprendre la constitution sociale de l'événement comme une individuation et celle-ci comme une sociation ou une inscription sociale. Le détour sémantique nous était nécessaire dans ce projet, puisque c'est par lui que nous avons pu introduire l'événement comme une entité individualisable. Qu'est-ce à dire ? Essentiellement que nous disposons là d'un outil de schématisation active du monde et d'assignation d'individualité (ce qui est essentiel à l'organisation d'un monde intelligible) : dans ce qui apparaît nous pouvons

distinguer ce type d'entité, nous pouvons constituer des unités discrètes sous son genre, nous pouvons les identifier et les réidentifier comme étant les mêmes (les différentes versions possibles de Carpentras renvoient à un seul et même événement), et donc comme distinguables entre elles, comme susceptibles d'être comptées, subsumées sous des classes d'équivalence, nommées, engagées dans le discours comme termes de relations, etc. Mais nous n'avons là qu'une face de l'individualité : celle en fait de la particularité, si l'on entend par là le fait d'être un "particulier". Or le "particulier" est essentiellement un cas régi par une règle : "il est subordonné à une règle (dont il n'est que la spécification) (...). Il est entièrement déterminé par le concept universel et donc maîtrisable ; en tant qu'instance du type qu'il représente, il est, quant à son genre, non différencié par rapport à tous les autres éléments" (M. Frank, 1988, p.89). L'autre face de l'individualité est la singularité, qui ne peut pas être atteinte à partir de l'universel, qui n'est pas déductible d'un concept parce que c'est lui qui fournit au tout dont il est un élément son concept. Par individuation de l'événement, nous n'entendons donc pas seulement la constitution d'un type d'entité (l'événement comme individu) - ou l'émergence d'un type d'événement (un tremblement de terre), mais aussi d'une part la constitution d'une entité distincte, donc d'une unité délimitée et assemblée sous un sens identifiable, et l'apparition d'une singularité, donc d'un événement pourvu d'une identité "propre" et stabilisé en tant qu'ayant une telle identité. Par exemple la profanation du cimetière juif de Carpentras est à la fois un exemplaire d'une classe d'événements ou de délits (un particulier) et un événement singulier, à la fois du fait des caractéristiques de cette profanation-là et de la forme de son inscription sociale. Nous cherchons ainsi à inclure dans l'individuation de l'événement la constitution de son caractère d'occurrence (le caractère qu'elle présente d'"être arrivé" ou de "s'être passé").

Comment se fait l'individuation d'un événement? Evoquons rapidement la réponse sémantique. Pour Davidson par exemple, l'individualité d'un événement est ce qui fait qu'il est identique à un autre ou qu'il s'en distingue. Mais c'est la question "quand peut-on dire de deux événements qu'ils sont les mêmes?" qui commande la thématization du problème de l'individuation. La réponse qu'il y apporte nous intéresse, car elle n'est pas sans rapport avec la réponse herméneutique et avec la réponse pragmatiste que nous présenterons plus loin : après avoir passé en revue divers critères pour l'identité des événements (au sens d'être les mêmes), - à savoir l'identité de changement dans une même substance, l'identité de position dans le temps et dans l'espace - il propose un critère d'identité de relation causale qui dit que "des événements sont identiques si et seulement si ils ont exactement les mêmes causes et les mêmes effets. Les événements ont une position unique dans le cadre des relations causales entre les événements, un peu de la même façon en quelque sorte que des objets ont une position unique dans le cadre spatial des objets" (Davidson, 1980, p.179 ; il ne maintiendra d'ailleurs pas cette position et

reviendra, sous l'influence de Quine, à un critère d'identité de position dans le temps et l'espace). C'est d'une certaine façon ce qui explique que nous identifions ou décrivons si souvent les événements "en termes de leurs causes et de leurs effets". Retenir la position dans une relation causale entre des événements comme critère d'identité est intéressant car c'est poser le "nexus causal" comme cadre primordial de compréhension et d'individuation des événements. Ce qui non seulement semble assez correspondre à ce que nous pouvons observer de nos pratiques courantes de "normalisation" des événements, mais aussi permet d'élargir considérablement la perspective en faisant varier la problématique de la causalité.

C'est un point de vue que l'herméneutique du récit n'est pas loin de faire sien, à condition d'introduire une problématique "poiétique" de la causalité. On sait qu'en historiographie les tenants d'une position narrativiste se sont appuyés sur le potentiel explicatif du récit pour relativiser les privilèges du modèle nomologique et de l'explication causale. La composition d'une histoire, dans laquelle une action et des personnages sont mis en intrigue, est une forme d'explication causale : elle établit une connexion et donc un lien de causalité entre des événements singuliers, de telle sorte qu'ils n'arrivent pas seulement l'un après l'autre mais aussi l'un à cause de l'autre ; ou encore elle convertit le caractère de contingence d'événements contigus en caractère de nécessité. Dans cette perspective, c'est en fonction d'une part de sa place dans l'action mise en intrigue par le récit, et d'autre part de sa contribution à cette action (sur le mode de la concordance - il fait avancer l'histoire - et de la discordance - il contrarie, perturbe, ralentit, complexifie son déroulement - que l'événement acquiert son individualité. Mais cela suppose que cette individuation a une structure temporelle : car une histoire est quelque chose qui est suivi "sous la conduite d'une attente qui trouve son accomplissement dans la conclusion" ; or ce "point final" permet de réinterpréter les événements qui se sont produits en tant qu'éléments qui ont conduit à cette conclusion. Ce qui s'est passé à un moment donné et sa signification dans l'histoire ne sont pleinement déterminés qu'en fonction du point final.

L'intérêt de cette perspective herméneutique est triple. Tout d'abord, elle ancre l'individuation de l'événement dans un cours d'action orienté par un thème, par un argument ou par une direction. Cela suppose que c'est dans l'espace sémantique de cette action mise en intrigue que l'événement acquiert son individualité, et en rapport avec les actions que les personnages, eux aussi mis en intrigue, sont amenés à effectuer. Cela veut dire aussi que c'est en fonction de cette action qu'il y a événement ou encore que cette action fournit une perspective et des ressources pour former des individus de ce type dans son domaine. En second lieu, elle temporalise l'individuation des événements : outre que leur individualité est fonction de leur placement dans un enchaînement séquentiel orienté par un fil conducteur, elle n'apparaît pas instantanément, elle

émerge dans le temps et avec le temps. Enfin, elle relativise le caractère d'occurrence de l'événement : en effet, comment un événement apparaît-il comme tel individu distinct, dont le propre est de se produire, d'arriver ou de s'être passé? Essentiellement en tant que corrélat d'une activité configurante qui organise une figure sur fond par une composition : en tant qu'"individu concret", un événement est une figure sensible, mais dans un domaine. Cette discrétisation figurante a aussi une composante temporelle : s'agissant de l'événement émergent, elle se fait dans le cours même de son agencement, qui suppose une clôture et donc une délimitation par rapport à un environnement ; s'agissant de l'événement échu elle se fait dans un présent, c'est à dire dans le mouvement même où ce qui est en cours se donne un passé et un futur par un travail de distinction, de sélection et de schématisation .

Dans l'herméneutique du récit, l'individuation de l'événement a une autre composante puisque le moment de la réception y participe : l'acte configurant qui compose l'action et ses personnages s'achève dans le lecteur ou le spectateur, pour autant qu'il procède à une "appropriation".

Comme l'approche sémantique, l'herméneutique du récit soulève des difficultés. Nous en considérerons deux. Elle ne peut pas rendre compte des conditions d'individuation d'un événement émergent (nous avons déjà introduit cette distinction, importante pour nous, entre l'événement émergent ou l'événement-source, relevant du présent, et l'événement échu, ou l'événement-objet relevant du passé). En effet la théorie de la mise en intrigue narrative prend, elle aussi, le discours et les "accounting practices" comme cadre d'individuation des événements. Or cette individuation intervient antérieurement à ces "accounting practices", à savoir au coeur même du processus de configuration de cours d'action en situation (où il faut répondre à la question "que s'est-il passé? de quoi s'agit-il dans l'occurrence qui vient de se produire? pour déterminer quoi enchaîner et comment continuer sous la conduite d'une orientation vers une fin qui ne se connaît encore qu'obscurément). Or l'individuation d'un événement passe par son affiliation à un contexte de description ; c'est la condition pour que le divers et les détails qui le constituent comptent comme tel ou tel événement ou comme contribution à telle ou telle chose qui est en cours. Or ce contexte de description a au moins deux dimensions : une dimension paradigmatique - un type d'activité gouvernée par des règles par exemple - et une dimension syntagmatique - disons un thème ou une intrigue, c'est à dire l'idée que ce qui est en cours a une visée singulière, un argument qui le polarise (par exemple lorsqu'un enseignant fait un exercice avec ses élèves, pour que ceux-ci sachent comment y contribuer de façon pertinente, ils doivent non seulement appréhender l'exercice sous son type, mais aussi sous l'argument singulier qui le structure, par exemple apprendre à repérer des noms propres dans un texte et à les épeler

correctement (Levinson, 1979). Or à ce niveau de la configuration de l'événement émergent par la réflexion d'une schématisation sans concept, l'intrigue précède le récit ; et surtout elle doit elle-même être composée à partir de ce qui apparaît dans un espace d'activité. Ce qui suppose une relation de détermination réciproque entre l'événement et l'intrigue, et donc une circularité. Ceci vaut aussi pour l'espace public dont le domaine est sillonné d'intrigues en cours (celles-ci n'ont vraisemblablement jamais été rassemblées dans un récit ; au contraire elles prennent forme dans le travail même de réception des événements, qui contribue ainsi à les façonner. Les individus concrets que sont les événements ne sont pas déductibles du tout que constitue l'intrigue parce que ce sont eux qui fournissent à ce tout dont ils sont les éléments son identité. La signification de ce tout n'existe donc nulle part ailleurs que dans ces individus.

La seconde difficulté est que dans un récit ou une oeuvre littéraire, l'intrigue précède l'événement et lui sert en quelque sorte de réceptacle préconstitué. La contingence de l'événement narratif se distingue donc de la contingence de l'événement réel ou historique par la contrainte de vraisemblance ou de nécessité qui pèse sur l'agencement des faits dans l'intrigue. C'est une objection que R. Bubner a faite récemment à Ricoeur, lui reprochant d'identifier trop facilement l'événement historique et l'événement dramatique (Bubner, 1990). Dans un drame, l'événement inattendu, soudain, vient bouleverser le déroulement d'une action dont le spectateur a une vision d'ensemble. L'événement y tient donc son rôle du contexte et de sa participation au développement de l'intrigue, sous les auspices du vraisemblable ou du nécessaire, que ce soit sur le mode de la concordance (il fait progresser l'action) ou sur celui de la discordance (il contrarie le déroulement de l'histoire, le retarde, ou le précipite). Un tel événement n'est pas véritablement contingent puisque, tout inattendu et surprenant qu'il soit, il fait partie de la structure du genre, et il a précisément pour fonction soit de contrarier soit de faire progresser l'action en cours.

Or, prétend Bubner, la contingence des événements qui adviennent dans l'histoire ou dans la vie courante est d'un autre ordre. Ils n'ont pas d'emblée une place où se loger, ou une intrigue sous laquelle se placer. Ils sont contingents dans la mesure où ils font partie de l'infinité des choses qui peuvent en principe se passer, et se passer de différentes façons, infinité dont une des possibilités se réalise sans raison et sous une forme qui aurait pu tout aussi bien être autre : "on appelle contingents les événements dont la réalisation est absolument arbitraire. Tout ce que l'on peut dire des événements contingents, c'est qu'ils se sont produits de telle ou telle manière alors que rien ne s'opposait à ce qu'ils se produisent autrement ou à ce qu'ils ne se produisent pas du tout. Le contingent ne fait partie ni du vraisemblable -auquel cas on pourrait s'y attendre -, ni du nécessaire - on s'y attendrait alors tout bonnement -, ni enfin des possibilités poétiquement significatives que sont le coup de théâtre et la reconnaissance - puisque dans ce cas en effet tout

hasard pur et simple apparaîtrait comme important (...). Cela veut donc dire qu'il faut situer le contingent en deçà du niveau de l'élaboration narrative" (Bubner, 1990, p.43). Sans doute faut-il alors distinguer plusieurs types d'événements, selon qu'ils sont nécessaires, vraisemblables ou contingents et distinguer la contingence de type narratif de la contingence de type historique. Seuls sont contingents au sens fort les événements accidentels, ceux qui arrivent par hasard. Ce qui veut dire que ce type d'événement a une déterminabilité qui lui est propre, et qu'il ne faut pas dériver du modèle de la composition poétique. Un événement contingent, au sens fort, a un domaine où s'insérer, qui n'est pas à proprement parler une intrigue (ce qui n'exclut évidemment pas qu'au niveau d'une redescription, il soit affilié à une intrigue). Relisant Aristote, Bubner a très bien caractérisé la forme de déterminabilité des événements accidentels ou fortuits. Ce type d'événement intervient, dit-il, dans des processus orientés vers une fin, donc dans le domaine des actions ; son caractère accidentel fait qu'on ne peut pas "saisir la raison de son intervention de manière autonome" et qu'"il nous faut la penser comme dépendante d'un processus en soi susceptible de justification" ; il n'est donc déterminable que par son rattachement à un processus en soi déterminé, dans lequel il survient accidentellement. "La déterminabilité de l'accidentel se borne donc au fait qu'il dépende de ce à quoi simplement il se rattache, rien d'autre ne permettant de le déterminer (...). Le hasard est donc l'apparition d'une manifestation finalisée, qui naît lorsque, dans un processus dont la finalité est clairement déterminée, un phénomène survient qui, certes, n'aurait pu survenir sans ce processus, mais qui survient néanmoins sans que ce processus lui-même soit pour autant la raison proprement dite de son apparition ; celle-ci est donc bien perçue dans la perspective d'une possibilité de fondation en finalité, mais sans que la raison en soit déterminable" (Bubner, *ib.*, p. 46-47).

Mais ce n'est encore là qu'une facette du rapport de l'événement contingent avec l'action. L'autre facette est qu'ils appartiennent tous les deux à un même champ sans se confondre. L'un et l'autre se développent en effet dans le domaine "de ce qui peut se passer aussi d'une autre manière" (ce qui est le propre de l'action, car sinon on serait dans le domaine du nécessaire, de la subordination à une règle et de la prévisibilité totale) ; mais l'événement contingent contraste avec l'action parce qu'il actualise une possibilité qui se réalise sans raison (l'action quant à elle normalement n'est pas arbitraire).

Ce que conclut Bubner de cette petite incursion dans la théorie de la contingence, c'est que le type de connexion des événements réalisé par la mise en intrigue narrative ou dramaturgique est un modèle trop fort pour les événements fortuits de l'histoire et de la vie courante : ceux-ci sont indéterminés et seul leur rattachement à un processus susceptible quant à lui de justification permet de les déterminer. D'autre part les deux modes de connexion impliquent deux modes

différents de la compréhension : la compréhension narrative, qui se réfère au vraisemblable et au nécessaire, implique d'emblée un point de vue éthique, une faculté morale de juger ; la compréhension de la contingence, ou des vicissitudes de la pratique, n'engage pas d'emblée un point de vue éthique, mais simplement un savoir de la pratique, "une familiarité avec le déroulement typique des actions, une intelligence "de ce que quiconque aurait en principe pu faire et de ce qui aurait pu lui arriver" (Bubner, ib., p.41).

Il reste cependant que la réduction de la contingence des événements ordinaires peut se faire par palier et qu'elle peut passer par leur placement dans l'enchevêtrement d'intrigues dont se compose notre environnement social. Si on reprend l'exemple de Carpentras, on a l'exemple même de l'événement imprévu et accidentel. Et effectivement sa détermination a consisté à le rattacher à un processus finalisé susceptible d'être justifié ou rationalisé : acte antisémite, provocation, accès de démence de jeunes "bourrés-shootés", jeux de rôles macabres, etc. Ce n'est qu'à un second niveau qu'intervient l'affiliation à une intrigue, et la compréhension morale inhérente à l'intelligence narrative, en fonction d'une première sélection dans le champ des possibles (par exemple que cet acte antisémite soit l'expression et le résultat de la montée du F.N. et de l'idéologie raciste et antisémite qu'il diffuse). Cependant la faculté morale de juger semble impliquée bien en amont de cette mise en intrigue, tout simplement parce que l'identification même de ce qui s'est passé n'est possible que sur un arrière-plan de pratiques, de croyances et de désirs qui sont investis de valeur et ont un caractère moral dans notre communauté (ils sont à la fois à honorer ou à satisfaire et à désirer ; et les membres de la collectivité attendent les uns des autres qu'ils les prennent, en tant que définition légitime de l'ordre des choses, et que cadre normatif de référence, comme base d'ajustement réciproque de leurs actions dans leurs activités concertées et comme base d'inférence dans leurs raisonnements).

Il nous reste un dernier pas à faire pour explorer complètement les conditions d'individuation de l'événement sous les auspices de l'action ; nous passerons ainsi d'une sémantique de l'événement à une pragmatique, via une herméneutique. Notre guide ici sera G.H. Mead, à travers sa réflexion sur le temps, sur la chose physique et sur l'individuation comme sociation.

***"L'épaisseur du présent préobjectif".***

Peut-on rendre compte de l'individuation des événements sans introduire la dimension du temps? La réponse de Mead, qui a consacré ses derniers écrits à la question du temps, est claire là-dessus : il convient, explique-t-il dans un article intitulé "The objective reality of perspectives"

(Mead, 1926), d'abandonner le critère empiriste de la localisation spatio-temporelle (l'occupation "d'un certain volume dans l'espace absolu dans un instant du temps absolu") comme principe d'individuation des objets physiques et des événements, et de prendre le temps au sérieux, c'est-à-dire de reconnaître l'ancrage de la structure du temps et de l'espace dans l'expérience, et l'organisation de perspectives dont elle dépend. Et prendre le temps au sérieux veut dire pour lui privilégier le présent, lui rapporter le passé et le futur, et lui redonner, à l'encontre d'une perspective réaliste, l'épaisseur qu'il a dans l'expérience de l'action. Car le présent, écrit-il, est "le siège de la réalité" ; la réalité est toujours dans un présent. Ceci n'est pensable que si on cesse de réduire le présent à un instant, à un passage instantané du passé au futur, de considérer le temps comme une succession de présents et de traiter le passé et le futur comme des réalités indépendantes, existant en soi. La perspective de Mead rejoint par certains aspects la réflexion de Merleau-Ponty sur la temporalité. Merleau-Ponty incitait, lui aussi, à raisonner en termes de temporalisation, à identifier temporalité et subjectivité et à redonner au présent préobjectif son épaisseur temporelle : il y a du temps pour moi parce que j'ai un présent et que je suis situé dans l'être et dans le temps ; et il faut une perspective pour qu'un passé et un futur puissent "jaillir". Mais Merleau-Ponty n'est pas allé jusqu'à ancrer cette temporalisation dans l'activité. Comment est éclairé dans ce cadre le problème de l'individuation des événements comme sociation?

Mead distingue implicitement deux modalités de l'événement : la plus essentielle est ce qu'il appelle l'"événement émergent" (l'événement-source), qui définit le présent dans son épaisseur ; l'autre est celle de l'événement passé (l'événement-objet), qui pour Mead n'a pas de réalité en soi, indépendamment d'une perspective ancrée dans l'événement émergent. Or Mead rend compte de cet événement émergent en termes strictement praxéologiques : le présent est toujours celui d'une activité à l'état naissant. "Je souhaite, écrit-il, insister autant qu'il m'est possible sur la référence des passés et des futurs à l'activité qui est au centre du présent" (Mead, 1956). Déponctualiser le présent et inscrire le surgissement du passé et du futur dans le présent d'une activité en cours d'accomplissement : tels sont les deux points d'appui de la théorie de l'individuation des événements chez Mead.

Tout d'abord, le présent n'est pas un instantané, servant de point de passage entre le passé et le futur. Il est certes un passage, mais ce passage a une extension temporelle ; il est un processus comportant une durée et des phases. D'où la catégorie d'"événement émergent" : quelque chose advient, qui est unique, et donc irréductible aux processus qui y ont conduit. Et ce qui advient ainsi confère aux passages ultérieurs un contenu qu'ils n'auraient pas autrement ; il est, dans les termes de Mead, un "passage conditionnant". Comment définir l'extension temporelle de cette émergence? Mead emprunte sa réponse à Whitehead chez qui il trouve son inspiration pour le

projet d'un relativisme objectif : le présent est "une période assez longue pour permettre à l'objet d'être ce qu'il est". L'idée est donc que ce qui émerge - un cours d'activité, un événement en cours - a une structure temporelle, au double sens **a)** où il lui faut un certain temps pour être ce qu'il est, pour s'inscrire dans la réalité ou pour apparaître sous une unité et une identité reconnaissables, (Merleau-Ponty formule la même idée en termes plus heideggeriens lorsqu'il observe que le temps est "un être dont toute l'essence comme celle de la lumière est de *faire voir*. C'est par la temporalité qu'il peut y avoir sans contradiction ipséité, sens et raison"), et, **b)** où, étant un processus, il comporte des phases qui se conditionnent les unes les autres.

Cette analyse du présent comme siège de la réalité est dérivée, comme beaucoup d'aspects de la théorie de Mead d'ailleurs, de sa conception du rapport d'un organisme à son environnement. Mead a très tôt introduit une critique intéressante du modèle stimulus-réponse : l'organisme ne réagit pas simplement à des stimuli présents dans son environnement ; il les sélectionne et les constitue lui-même, en fonction de ses capacités de réponse, de ses habitudes, de ses anticipations et de ses dispositions à agir de telle ou telle façon ; et les stimuli ainsi qualifiés déclenchent de la part de l'organisme des réponses appropriées, étant entendu que l'organisme humain détermine son comportement en réagissant à ses propres réponses. La relation de l'organisme à son environnement apparaît ainsi comme une relation de détermination réciproque. Les qualités des objets et des événements de l'environnement correspondent toujours ainsi aux sensibilités et aux prédispositions des organismes. Mais cette détermination réciproque suppose l'engagement dans une activité.

Mead applique ce modèle de la détermination réciproque de l'organisme et de son environnement à l'événement émergent et à sa situation dans le temps et dans l'espace. D'une part, l'événement émergent (ou le "passing event") suppose un acte de perception d'un organisme, qui appréhende ce qui se passe en fonction de son activité et donc de ses capacités, de ses attitudes et de ses dispositions (à réagir). D'autre part, et ceci est essentiel, l'événement émergent n'advient pas tant dans un contexte préconstitué qu'il définit son contexte ou sa situation, dans le présent de son émergence ; il délimite et sélectionne ce qui a rendu sa particularité ou son caractère unique possible ; il constitue donc ce qui l'a conditionné ou causé ; et, dans cette constitution, il acquiert son individualité. En d'autres termes, la texture causale d'un événement ne peut pas être représentée indépendamment de cet événement, dans ce qu'il a d'unique, par exemple comme quelque chose d'objectif qui lui aurait préexisté. L'histoire causale d'un événement lui est toujours relative. Mead parle de relations "conditionnantes" de l'événement à sa situation, ce conditionnement étant à double sens.

Appliqué au temps, ce raisonnement fait surgir le passé et le futur du présent de l'événement émergent. Passé et futur se constituent dans le mouvement où cet événement définit sa situation et se donne son contexte causal. Le passé n'est donc pas tant un présent révolu et irrévocable, une réalité indépendante de tout présent située dans le passé, mais une implication de ce qui est en cours dans ce présent. Il appartient au présent unique ou à l'événement émergent, en tant que celui-ci spécifie les antécédents qui l'ont conditionné. Il en va de même pour le futur ; il a la même structure relationnelle que le passé et le même enracinement dans le présent.

Cependant, ajoute Mead, nous avons la capacité d'étendre ce passé et ce futur au-delà de la situation immédiate de l'événement émergent, par la mémoire et l'histoire, pour ce qui concerne le passé, par l'anticipation et la prévision pour ce qui est du futur. Cette extension Mead l'appelle idéation : elle élargit l'environnement immédiat de l'organisme ; elle étend spatio-temporellement le champ dans lequel son action peut se placer. Ce qui confère au passé et au futur leur caractère représentationnel. Mais cette idéation est toujours ancrée dans le présent de l'organisme agissant (dans son "activité naissante"). Plus précisément encore, elle surgit des attitudes et des dispositions de l'organisme impliqué dans l'événement émergent, en particulier, ses habitudes en ce qui concerne le passé, ses attitudes d'anticipation et ses ajustements aux résultats de ses réponses en ce qui concerne le futur.

Apparaît ainsi le caractère praxéologique de la théorie de l'événement de Mead. L'événement est ce qui structure le temps sur la base de l'engagement d'un organisme dans une activité et l'effectuation du parcours d'un cours d'action. Mead développe une conception fonctionnelle de cette structuration du temps (fonctionnelle au sens où cette temporalisation est ce qui permet à une conduite intelligente de se former, où elle sous-tend la réflexion interne de l'action et donc son orientation par une finalité à découvrir, où elle a une valeur pour l'organisation de l'expérience). En effet le passé qui surgit dans le présent de l'événement émergent ne réfère pas à des événements existant en soi, à des présents révolus ; il se constitue comme élément de la situation de l'événement émergent, plus précisément encore, comme ce qui a précédé et conditionné ce présent qui est en train de passer, en tant que la saisie de la cette "phase conditionnante" permet à l'agent de déterminer sa conduite en référence au futur qui est lui aussi en train de surgir dans le présent. "L'implication de ma position, écrit Mead, est que le passé est une construction telle que la référence que nous y trouvons ne se fait pas à des événements qui auraient une réalité indépendante du présent qui est le siège de la réalité, mais plutôt à une interprétation telle du présent, dans son passage conditionnant, qu'elle permettra à une conduite intelligente de prendre place " (Mead, 1956, p.335). L'idée de passage conditionnant est celle que des événements antérieurs rendent probables des événements ultérieurs, que des phases

antérieures conditionnent les phases suivantes sur le modèle de la pertinence causale ou de la pertinence conditionnelle, que des occurrences ultérieures permettent d'interpréter des occurrences antérieures et vice-versa, ou encore que l'ouverture d'un futur implique l'évaluation de ce qui s'est déjà passé ou a déjà été obtenu.

Mead s'oppose à la conception spontanée selon laquelle l'événement passé serait un en-soi ; d'une part nous ne pouvons nous y référer qu'à partir d'un présent actuel qui donne une perspective ; d'autre part, nous le saisissons pour la valeur qu'il a dans ce présent en tant que s'y joue la détermination d'un futur. Le passé suppose donc une perspective ancrée dans le présent. Et il est aussi hypothétique que le futur, puisque ses événements sont des possibilités et que de nouveaux événements ou de nouvelles situations nous amènent à nous donner de nouveaux passés. Mead traite de métaphysique l'idée de situer la réalité du passé dans des passés indépendants du présent, et donc de lui ôter tout caractère d'émergence. Si l'on admet ce caractère émergent, on ne peut plus considérer comme irrévocable à la fois le caractère d'occurrence de l'événement ("the passing of the event") et le "quoi" de ce qui s'est passé. Ce qui va à l'encontre de nos certitudes spontanées : ne doutant pas que quelque chose se soit passé, mais n'étant pas tout à fait sûrs de ce qui s'est passé, nous sommes convaincus que des informations plus complètes et meilleures nous permettraient de déterminer précisément le "quoi" et le "pourquoi" de l'événement. Nous pensons pouvoir devenir sûrs de ce que fut notre passé. Il suffirait par exemple que nous fassions correspondre le mieux possible le passé que nous reconstruisons par nos enquêtes avec un supposé passé réel indépendant de toute construction. Or, dans la perspective de Mead, ce n'est là qu'illusion. Car ce passé supposé réel se situe dans le présent de sa découverte, et il peut toujours être reconstruit différemment. Même à supposer que de tels passés en-soi existent, ils ne nous serviraient à rien, nous ne pourrions rien en faire, faute de pouvoir les raccorder à un présent actuel, où normalement la référence au passé est fonctionnelle (construire la "nature conditionnante" du présent qui est en train de passer, de façon que nous puissions interpréter ce qui est en train de surgir comme futur dans le présent ; pour donner une figure sensible à cette idée, il n'y a qu'à se référer à l'organisation séquentielle des conversations ordinaires). Cependant, ajoute Mead, ce besoin d'en savoir plus sur ce qui s'est passé a aussi un ancrage pratique : la reconstruction que nous faisons du passé dans le traitement d'une situation n'est jamais aussi adéquate qu'il le faudrait pour venir à bout de cette situation. Ce traitement appelle plus de savoir que nous n'en disposons. Avec plus d'informations, nous ne construirions pas un passé correspondant mieux au passé supposé réel, mais "un passé plus vrai pour le présent dans lequel résident les implications de ce passé". La vérité du passé appartient toujours au présent et incorpore la perspective inhérente à la nature d'émergence et d'activité de ce présent.

A quoi cela nous conduit-il? Tout d'abord à confirmer l'idée de domaine de pertinence introduite ci-dessus. Si un événement passé est constitué à partir d'un événement émergent dans le présent qui passe, et est fonction de lui, il appartient au domaine de ce qui émerge, c'est à dire qu'il est de nature telle qu'il puisse le conditionner. La relation qui les unit n'est donc pas arbitraire. L'événement émergent programme en quelque sorte les événements passés susceptibles d'être causalement pertinents au niveau de son conditionnement. L'événement passé est lui aussi corrélatif aux habitudes, capacités d'action, dispositions de l'organisme engagé dans un cours d'activité ; à proprement parler, il les incorpore. On peut dire tout aussi bien que l'événement émergent, qui a un caractère propre, délimite les événements possibles auxquels il peut être exposé ; il ne peut pas être affecté par n'importe quoi. Ce qui implique que son individuation n'est pas uniquement affaire de description ou d'insertion dans un réseau de causalité, mais renvoie à une "quiddité".

Cela nous conduit en second lieu à tenir le caractère absolu de l'occurentialité de l'événement pour une supposition pragmatique inévitable : nous ne pourrions pas rapporter le présent à ce qui le conditionne (du moins sur le mode du jugement déterminant) sans poser des événements antérieurs comme entités discrètes susceptibles de figurer comme terme dans une relation causale ; nous ne pourrions pas non plus viser une meilleure connaissance du passé dont les implications résident dans le présent d'une situation à traiter sans poser des événements en-soi, indépendants, auxquels nous cherchons à faire correspondre nos reconstructions. De plus, l'événement émergent étant un processus et une séquence temporelle divisible en épisodes, il est possible, lorsque cette séquence est close, de ressaisir l'événement échu en tant qu'entité discrète, pourvue d'une unité et d'une identité, et de le séparer du processus de son organisation endogène pour le traiter comme une donnée du monde objectif, localisable dans les coordonnées d'un espace-temps absolu .

Mais le plus intéressant est la possibilité de reformuler dans une perspective praxéologique le principe d'individuation des événements défini par la sémantique ou par l'herméneutique du récit en termes d'insertion dans un réseau causal. Les événements échus qui conditionnent le présent émergent n'apparaissent ni au niveau de la description ou de l'explication discursive a posteriori (perspective sémantique) ni au niveau de la relation narrative de ce qui s'est passé (perspective de l'herméneutique du récit), mais au niveau de la détermination, en situation d'action, d'une conduite intelligente, compte-tenu à la fois du caractère temporel (durée et phases) de l'événement émergent, et de la temporalisation nécessaire à l'organisation endogène d'une activité sous le contrôle réflexif des agents (sur le mode du jugement réfléchissant). C'est précisément par ce biais que l'individuation de l'événement est nécessairement une sociation. En

effet, dans les sociétés humaines, les habitudes, les capacités et les dispositions à réagir sont essentiellement affaire d'appartenance à une forme culturelle de vie. D'autre part, l'activité qui est au centre de la structuration de l'événement émergent ne prend forme que pour autant que les agents adoptent sur leur propre action - et sa situation - la perspective des autres et en particulier la perspective commune d'un groupe, c'est-à-dire, dit Mead, qu'ils deviennent un autrui généralisé. Les événements acquièrent leur individualité dans ce mouvement de montée en généralité et d'inscription dans un espace commun.

Il est enfin un autre aspect sur lequel l'approche pragmatiste prolonge et déplace la théorie sémantique de l'individuation des événements : c'est sur le parallèle établi entre l'événement et les objets physiques (l'individuation des personnes posant d'autres problèmes). Comme les objets physiques, les événements acquièrent leur individualité par incorporation des capacités, habitudes, et dispositions d'un organisme percevant et agissant. Analysant les objets ou les choses physiques, Mead considérait qu'ils venaient à acquérir un "intérieur" (*an inside*), et que cet intérieur était constitué des réponses organisées de l'organisme, ou de ses attitudes, à l'égard de ces objets. Quand il agit, l'organisme répond toujours à ses propres réponses spontanées ; c'est ainsi qu'il contrôle consciemment ses comportements. Il répond entre autres à ses réponses qui sont incorporées dans les objets, réponses qu'il suscite en lui-même pour ajuster sa conduite. On peut en dire autant de l'événement : y entrent les réponses organisées de l'organisme qui le constitue en objet d'expérience possible, comme quelque chose à la fois de manipulable et de capable d'affecter son état et sa situation selon des modalités bien définies. Comment, se demande alors Mead, un objet physique, qui est un objet perceptuel et un objet manipulable, en vient-il à acquérir une sorte d'intériorité par incorporation des réponses organisées de l'organisme?

La première caractéristique de l'objet physique est d'acquérir son individualité en fonction de son appartenance à l'ère manipulative de l'organisme. Mead distingue la perception à distance de l'expérience du contact. Dans la première, qui est une promesse ou une menace d'expérience de contact, se définissent les conditions de la conduite future. Un futur entre dans l'objet, et cela à travers les réponses de l'organisme à ses propres réponses face à l'objet sélectionné dans l'environnement comme stimulus. "Dans le monde perceptuel, écrit Mead, le futur est déjà là dans le présent en mouvement ; il émerge des réponses orientées vers des buts (*purposive responses*) des organismes conscients. L'objet distant en vient ainsi à être ce que nous pouvons lui faire, ce que nous pouvons faire avec lui, ce que nous pouvons faire grâce à lui, ou ce qu'il peut nous faire. Dire qu'il existe instantanément lorsque nous le percevons n'est rien d'autre que demander confirmation de ce qui est donné dans la perception. Ces réponses orientées vers des buts sont là dans l'organisme à la fois comme tendances et comme résultats de réponses passées, et

l'organisme y répond dans sa perception" (Mead, 1932, p.74). La détermination des conduites futures est ainsi rendue possible à la fois par l'existence de telles réponses ou attitudes organisées de l'organisme face aux objets et au monde en général ( habitudes ou dispositions à réagir constituées dans le passé) et par sa capacité de répondre à ses propres attitudes. C'est pourquoi cette détermination est médiatisée par la construction de passés : "nous construisons nos passés dans l'anticipation de nos conduites futures" (ib., p.76). Ce qui veut dire que nous projetons nos futurs sur la base de notre compréhension du passé et que, lorsque nous reconstruisons le passé, le point de vue à partir duquel ses événements font sens pour nous incorpore quelque anticipation du futur.

Comment maintenant les réponses de l'organisme en viennent-elles à être incorporées dans l'objet perceptuel et à lui conférer son individualité sous la forme d'un "inside"? La réponse de Mead s'appuie sur sa théorie de l'interaction médiatisée par des symboles signifiants, c'est à dire sur l'idée que l'organisme adopte le point de vue de l'autre, suscite en lui-même les réponses que ses propres comportements suscitent chez l'autre pour y réagir, bref qu'il répond à ses propres réponses face aux objets et au monde (ce qui permet la conscience). L'explication est la suivante : l'objet perceptuel éveille dans l'organisme des réponses manipulatoires anticipées ; il suscite en lui l'action qu'a l'objet sur lui ; il fait naître en lui une tendance à répondre comme l'objet répond à l'organisme. L'organisme adopte ainsi l'attitude de l'objet ou sa réponse de résistance ; l'objet se trouve de la sorte doté d'une capacité de pression, qui constitue son "inside". "La formule de ce procès, écrit Mead, est la suivante : la chose physique stimule l'organisme à agir comme elle agit sur lui ; l'action de la chose est la résistance de l'organisme à sa pression - telle celle qui surgit quand un objet dur est saisi fermement par la main. La résistance de l'objet est en continuité avec l'effort de la main" (ib., p.122). La chose physique suscite donc dans l'organisme ce qui est en continuité avec sa propre nature interne. De sorte que, en même temps que les réponses de l'organisme entrent dans l'objet physique, celui-ci est incorporé dans les réponses de l'organisme .

Cette théorie éclaire aussi la constitution sociale de l'événement, s'il est vrai que les membres d'une société ne se rapportent pas aux événements qui se produisent dans l'attitude contemplative d'observateurs désintéressés, mais dans l'attitude performative d'agents qui ont à réagir à ce qui se passe et à traiter les situations que crée le surgissement d'événements imprévus et accidentels. Dans cette perspective, les événements appartiennent eux aussi à l'ère manipulatoire d'organismes agissants et percevants ; et ils sont définis en fonction des possibilités de réponse organisées constitutives de ces organismes. Bien évidemment, s'agissant de sociétés humaines, nous n'avons pas affaire au rapport d'un organisme vivant à son environnement, mais à des réponses et à des attitudes organisées par des formes de vie culturelles.

## BIBLIOGRAPHIE

Arendt, H., 1972, *La crise de la culture*, Paris, Gallimard.

Bubner, R., 1990, "De la différence entre historiographie et littérature", in Bouchindhomme C. et Rochlitz R. (sous la dir. de), *Temps et récit de P. Ricoeur en débat*, Paris, Le Cerf, p.39-55.

Certeau, M. de, 1980, *L'invention du quotidien*, Paris, U.G.E., 2 vol.

Davidson, D., 1980, *Actions and events*, Oxford, Clarendon Press.

Franck, M., 1988, *L'ultime raison du sujet*, Actes-Sud.

Garfinkel, H., 1956, "Conditions of successful degradation ceremonies", *American Journal of Sociology*, Vol.LXI, n°5, p.420-424.

Garfinkel, H., 1967, *Studies in Ethnomethodology*, Englewood Cliffs, N.J., Prentice Hall.

Guilhaumou, J., 1984, "Subsistance(s) et discours publics dans la France d'ancien régime (1709-1785)", *Mots*, 9, p.57-87.

Guilhaumou, J., 1987, "Enoncés et récits sur la mort de Marat (Juillet 1793)", *Lexique*, n°5, PUL, p. 229-252.

Guilhaumou, J. et Maldidier D., 1986, "Courte critique pour une longue histoire", *Dialectiques*, n° 26, p. 7-11.

Guilhaumou, J. et Maldidier, D., 1986, "Effets de l'archive", *Langages*, n°81, p.43-56.

Gusfield, J., 1979, *The culture of public problems*,

Iser, W. 1979, *L'acte de lecture. Théorie de l'effet esthétique*, Bruxelles, Mardaga.

Jauss, H.R., 1978, *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard.

Jauss, H.R., 1988, *Pour une herméneutique littéraire*, Paris, Gallimard.

Kosseleck, R., 1990, *Le futur passé*, Paris, Editions de l'EHESS.

Mead, G.H., 1932, *The Philosophy of the Present*, La salle, Ill., The Open Court Publishing Company.

Mead, G.H., 1926, "The objective reality of perspectives", in *The Philosophy of the Present*.

Mead, G.H., 1932, "The physical thing", in *The Philosophy of the Present*.

Mead, G.H., 1956, "Time", in Strauss, A. (ed.), *G.H. Mead. On social Psychology*, Chicago, The University of Chicago Press.

Merleau-Ponty, M., 1945, *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard.

Ogien, R., "Plaidoyer pour l'événement quelconque", in Petit, 1991b.

Petit, J.L., 1991a, *L'action dans la philosophie analytique*, Paris, PUF.

Petit, J.L., 1991b, "La constitution de l'événement social. Pour une sémantique non physicaliste", in Petit, J.L. (sous la direction de) *Qu'est ce qu'un événement?* Raisons Pratiques, 2, Paris, Editions de l'EHESS.

Pollner, M., 1987, *Mundane Reason*, Cambridge, CUP.

Ricoeur, P., 1977, *La sémantique de l'action*, Paris, Editions du CNRS.

Ricoeur, P., 1983, *Temps et récit*, Paris, Le Seuil.

Ricoeur, P., 1986, *Du texte à l'action*, Paris, Le Seuil.

Ricoeur, P., 1990, *Soi-même comme un autre*, Paris, Le Seuil.

Yonnet, P., 1990, "La machine Carpentras", *Le Débat*, n°61, Sept-Oct., p. 18-34.